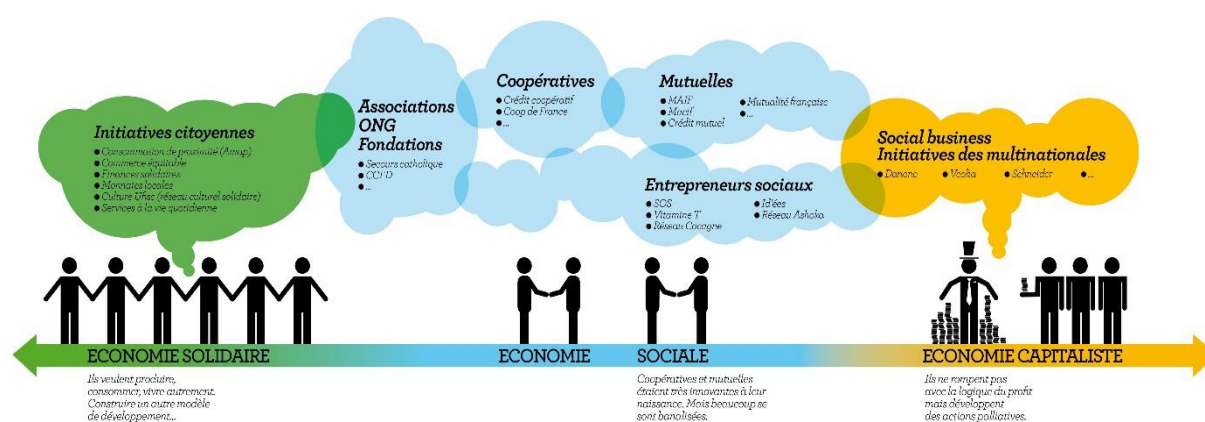


Travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Arts HES-SO en Travail Social

HES-SO/Valais Wallis Domaine Santé & Travail social

Rôle du travailleur social dans le développement de l'économie sociale et solidaire dans le canton du Jura.



Réalisé par : **Samuel Beuchat**

Promotion : Bac 12 AS PT

Sous la direction de : **Marie-Luce Délez**

Delémont, le 20 juin 2015

Remerciements

Je tiens à exprimer une grande reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail de Bachelor. Je remercie tout particulièrement :

- Marie-Luce Délez, directrice de mon travail de Bachelor, pour son suivi et son intérêt témoigné tout au long de cet exercice ;
- Les membres du comité d'APRÈS-BEJUNE, qui m'ont donné l'opportunité de « vivre » l'ESS. Leurs conseils et encouragements se sont révélés être d'une aide précieuse ;
- Michael Possin, pour son excellente relecture ;
- Mes proches, pour leur soutien précieux, leurs conseils et leurs encouragements ;
- Toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au développement de l'ESS.

Notes

Dans le présent travail, dans le but de faciliter la lecture, les termes au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

Remarque

Les opinions émises dans ce mémoire n'engagent que leur auteur.

Je certifie avoir personnellement écrit le Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous les emprunts à d'autres auteurs, que ce soit par citation ou paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assure avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de recherche.

Image de la page de garde :

<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20110616.OBS5254/voyage-dans-la-galaxie-de-l-economie-sociale-et-solidaire.html>

Résumé

Les problématiques sociales se complexifient, les réponses actuelles montrent leurs limites et les coûts des services sociaux au sens large s'envolent, au point que la protection sociale garantie par la Constitution est remise en discussion. Il est donc nécessaire de trouver des alternatives. La fameuse crise de 2008 a démontré les limites de l'économie capitaliste et du profit à tout prix. Ce sont d'ailleurs les entreprises qui ont un statut de coopératives qui ont le mieux résisté à ce tsunami économique.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une alternative réelle et crédible. Elle a fait ses preuves en France et représente 10% des emplois du pays. En Suisse également, la Chambre d'ESS genevoise (APRÈS-GE) a développé une structure qui promeut cette économie alternative dans la région. Actuellement, APRÈS-GE compte près de 300 organisations et représente 10% du PIB et 10% des emplois du canton de Genève.

L'ESS s'appuie sur le principe que l'humain prime sur le capital. À partir de ce principe de base, l'ESS s'est développée et a évolué de façons différentes selon les pays, les régions ou les acteurs. Toutefois, des valeurs comme la lucrativité limitée et la participation des membres sont communes à toutes les approches. Au-delà des différents critères, valeurs ou concepts qui se sont développés, l'ESS a l'avantage d'interroger chacun sur ses responsabilités, sa vision de la société et ses propres valeurs.

Il est possible d'imaginer que l'ESS peut être une économie alternative pertinente pour le canton du Jura. Tant les facteurs économiques que politiques (comme les enjeux sociaux et d'insertion en particulier) sont favorables à son développement. Il est imaginable que le travailleur social, spécialiste des problématiques sociales au bénéfice de nombreux outils pratiques et de connaissances spécifiques, puisse jouer un rôle dans le développement de cette économie.

Cette recherche action, basée sur les besoins et attentes des organisations de l'arc jurassien intéressées par l'ESS, permet de constater que d'une part une chambre d'ESS pour la région BEJUNE est pertinente. Et que d'autre part, le travailleur social peut jouer un rôle important dans le développement des prestations de cette chambre. Des prestations qui sont indispensables à la mise en place d'une chambre d'ESS dans la région.

Une autre économie existe !

Mots-clés

Économie sociale et solidaire – économie alternative – APRÈS-BEJUNE

Table des matières

1.	Introduction	10
1.1.	Mes motivations pour l'économie sociale et solidaire.....	10
1.1.1.	De la curiosité	11
1.1.2.	Un intérêt pour l'économie	11
1.1.3.	Une vision pluridisciplinaire.....	11
1.1.4.	Une opportunité pour le travail social	11
1.2.	Objectifs personnels.....	12
2.	Problème général.....	13
2.1.	Question de recherche :.....	13
2.2.	Une posture de recherche action	13
2.2.1.	APRÈS-BEJUNE,.....	14
2.2.2.	Les principes importants de l'ESS selon la charte de l'association :	14
2.2.3.	La situation actuelle	15
2.2.4.	Les actions déjà menées.....	15
2.3.	Les concepts théoriques mobilisés	16
3.	Économie sociale et solidaire.....	17
3.1.	Les prémisses de l'ESS dès l'Antiquité grecque	17
3.2.	L'évolution de l'ESS en France	18
3.2.1.	La Révolution Française fait émerger différentes formes d'organisations	18
3.2.2.	La mutualisation et l'insertion comme facteurs de développement	18
3.2.3.	L'effet de l'industrialisation sur l'ESS	18
3.2.4.	Les changements post Deuxième Guerre Mondiale	19
3.3.	Définition actuelle de l'ESS	20
3.3.1.	ESS = économie sociale + économie solidaire ?	20
3.3.2.	Définition par le statut juridique	21
3.3.3.	Définition par les principes	22
3.3.4.	Forme juridique ou principes ?	24
3.3.5.	Entreprises classiques ou entreprises sociales	25
3.4.	Le modèle français de l'ESS	27
3.4.1.	Les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)	27
3.4.2.	L'État français se mobilise pour l'ESS	28
3.5.	L'économie sociale et solidaire en Suisse.....	29
3.5.1.	Une approche conceptuelle.....	29
3.5.2.	APRÈS-GE (Association de promotion de l'ESS de la région genevoise).....	30
3.5.3.	APRÈS-VD Association de promotion de l'ESS dans le canton de Vaud.....	32
3.6.	L'ESS est une réalité pratique.....	33

3.6.1.	Analyse genevoise des secteurs d'activité et des formes juridiques	33
3.6.2.	L'ESS en termes d'emplois	34
3.7.	Le rôle actuel du travailleur social dans l'ESS.....	35
3.8.	Les risques et les limites de l'ESS	35
3.8.1.	L'ESS représente 10% des emplois, mais reste trop peu connu.....	35
3.8.2.	Récupération de l'image positive de l'ESS à titre de profit	36
3.8.3.	Assurer les tâches de l'État.....	36
3.8.4.	Manque de clarté du concept.....	36
3.9.	Avantages de l'ESS	37
3.9.1.	Produire de l'utilité sociale.....	37
3.9.2.	Favoriser la cohésion sociale	37
3.9.3.	Anticiper les changements sociétaux	37
3.9.4.	Valoriser l'image de son organisation	37
3.10.	Pourquoi une chambre d'ESS ?	38
3.10.1.	L'ESS a besoin d'un espace d'échange, de construction.....	38
3.10.2.	Les organisations de l'ESS ont besoin du réseautage et de visibilité.....	38
3.10.3.	Une chambre est un moyen indispensable	39
3.11.	Les notions associées et risques de confusion	40
3.11.1.	Le développement Durable (DD).....	40
3.11.2.	Le Social Business.....	41
3.11.3.	La responsabilité sociale des entreprises (RSE) ou la responsabilité sociétale (RS).....	42
3.11.4.	Les labels Codethic /BCorp.....	43
3.11.5.	Les synonymes de l'ESS.....	43
3.12.	Synthèse	44
4.	Comment développer l'ESS dans le canton du Jura	45
4.1.	Une histoire récente	45
4.2.	Un canton périphérique... au centre de l'Europe	47
4.3.	Les acteurs de l'insertion du canton du Jura	48
4.3.1.	Le chômage dans le Jura	48
4.3.2.	L'assurance invalidité	49
4.3.3.	L'aide sociale	49
4.4.	L'économie du Jura.....	50
4.4.1.	Un tissu industriel développé	50
4.4.2.	Programme de développement économique 2013-2022 (PDE).....	52
4.5.	Une majorité politique de centre droite.....	53
4.6.	Les organisations et actions proches de l'ESS	55

4.7.	Synthèse	55
5.	Le rôle du travailleur social dans l'ESS	56
5.1.	Les compétences du travailleur social	56
5.2.	Travail social et ESS	57
5.2.1.	Des valeurs communes.....	57
5.2.2.	Des objectifs communs	57
5.2.3.	Un engagement commun.....	57
5.2.4.	Des compétences et des convictions à mettre au service de l'ESS	58
5.2.5.	Solidaire	58
5.2.6.	Social	58
5.3.	Les hypothèses d'intervention du travailleur social pour développer l'ESS.....	58
5.3.1.	Hypothèse 1 : le travailleur social peut participer aux prestations qu'offre une chambre d'ESS. 58	
5.3.2.	Hypothèse 2 : le travailleur social peut participer à la création d'une chambre d'ESS 59	
6.	La méthodologie de recherche.....	60
6.1.	La méthode de recherche	60
6.1.1.	Outils utilisés	60
6.1.2.	L'échantillonnage	61
6.2.	L'éthique de la recherche	62
6.3.	Les limites de cette recherche.....	62
7.	L'analyse des informations recueillies par questionnaire et par l'approche empirique	63
7.1.	Les résultats de l'approche empirique au travers de la formation pratique au sein d'APRÈS-BEJUNE.....	63
7.1.1.	Les ressources utilisées pour atteindre les objectifs	63
7.1.2.	Les lacunes	66
7.1.3.	Les limites de la démarche.....	66
7.1.4.	Conclusion intermédiaire.....	66
7.2.	Les données du questionnaire soumis aux organisations identifiées comme proches de l'ESS 68	
7.2.1.	Les réponses récoltées	68
7.2.2.	Les prestations attendues	70
7.2.3.	Le financement.....	74
7.2.4.	Les valeurs de l'ESS	75
7.2.5.	Le rôle du travailleur social.....	77
7.2.6.	Les limites des données.....	79
7.2.7.	Conclusion intermédiaire.....	79
7.3.	Vérification des hypothèses	80

7.3.1.	Hypothèse 1 : le travailleur social peut participer aux prestations qu'offre une chambre d'ESS.	80
7.3.2.	Hypothèse 2 : le travailleur social peut participer à la création d'une chambre d'ESS	80
7.3.3.	Question de recherche : « L'économie sociale et solidaire peut-elle être une alternative pertinente dans le canton du Jura et quels rôles le travailleur social aurait-il à jouer dans son développement ? »	80
8.	Les perspectives de l'ESS dans le Jura et les rôles du travailleur social	82
8.1.	L'ESS dans le Jura	82
8.1.1.	Développer des prestations	82
8.1.2.	Définir une stratégie de financement	82
8.1.3.	Définir ses valeurs	82
8.2.	Le travailleur social	82
8.2.1.	Développer un axe économique	83
8.2.2.	Participer au développement d'entreprises sociales	83
9.	Le positionnement professionnel de l'auteur	84
9.1.	Les apprentissages réalisés	84
9.1.1.	Croire en soi	84
9.1.2.	Cultiver l'ouverture	84
9.1.3.	Mettre en place une méthodologie	84
9.1.4.	Connaissances de l'ESS	85
9.2.	Les objectifs initiaux	85
9.3.	Bilan personnel	86
10.	Conclusion	87
11.	Références	88
12.	Annexes	92
12.1.	Annexe 1 : Texte d'accompagnement du questionnaire	93
12.2.	Annexe 2 : Questionnaire	94
12.3.	Annexe 3 : Médias	102
12.4.	Annexe 4 : Evénements	105

Liste des figures :

Figure 1 : Organigramme d'APRÈS-BEJUNE	15
Figure 2: Les principes selon l'OIT	22
Figure 3: Être ou ne pas être ESS ?	24
Figure 4 : La roue de l'ESS	27
Figure 5 : Campagne française de sensibilisation à l'ESS	28
Figure 6: Profil fictif d'une organisation ESS	29
Figure 7 : Répartition par forme juridique au sein d'APRÈS-GE	33
Figure 8 : Répartition par domaine au sein d'APRÈS-GE	33
Figure 9 : Représentants de l'ESS dans les différents secteurs d'activité en France (2012)	34
Figure 10 : Les piliers du développement durable.....	40
Figure 11 : RS selon les normes ISO.....	42
Figure 12: Label BCorp	43
Figure 13 : Annonce aux Jurassiens	46
Figure 14: Réseau de communication jurassien en 2013	47
Figure 15: Mesures de l'assurance chômage 2013.....	48
Figure 16 : Mesures professionnelles de l'AI 2012-2013.....	49
Figure 17 : Mesures d'insertion de l'aide sociale jurassienne 2013.....	50
Figure 18 : Répartition des emplois par secteur dans les cantons du Jura et de Genève.....	51
Figure 19: Répartition des forces artisanes en %.....	54
Figure 20 : La région BEJUNE	61
Figure 21 : Intérêt a priori des organisations pour une chambre d'ESS	68
Figure 22: Répartition par secteur.....	69
Figure 23 : Raison sociale des organisations analysées.....	69
Figure 24 : Attentes à l'égard d'une chambre d'ESS	70
Figure 25: Les formes de réseautage souhaitées	71
Figure 26: Les prestations de conseil.....	72
Figure 27: Source de financement	74
Figure 28: Montant des cotisations	74
Figure 29: Engagement pour les valeurs	75
Figure 30: Importance des critères.....	76
Figure 31: Importance des critères par type d'organisation.....	77
Figure 32: Rôle du conseiller social dans le développement d'une chambre d'ESS	77
Figure 33: Attentes en prestations sociales	78
Figure 34 : Les rôles du travailleur social.....	81

Liste des abréviations :

AI :	Assurance Invalidité
APRÈS-BEJUNE :	Association pour la PRomotion de l'Economie Sociale et solidaire dans la région BErne francophone, JUra et NEuchâtel.
APRÈS-GE :	Association pour la PRomotion de l'Economie Sociale et solidaire dans la région GEnevoise
APRÈS-VD :	Association pour la PRomotion de l'Economie Sociale et solidaire dans la région VauDoise
AS :	Aide Sociale
CNRES :	Centre National de l'Économie Sociale
CRESS :	Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire
DD :	Développement Durable
ESS :	Économie Sociale et Solidaire
HES-SO :	Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale
HEVSTS :	Haute Ecole Valaisanne en Travail Social
ISO :	Organisation Internationale de Normalisation
LACI :	Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
OIT :	Organisation Internationale du Travail
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
RCJU :	République et Canton du JUra
RSE :	Responsabilité Sociale des Entreprises
TS :	Travail Social

1. Introduction

Pour conclure les trois ans de formation en travail social (TS), le travail de Bachelor est un passage obligé. Cette initiation à la recherche a pour objectif de mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises durant le processus de formation, mais également d'approfondir une thématique du champ professionnel, de développer un sens critique et d'identifier des ressources théoriques.

Ce travail a pour objectif de vérifier si l'affirmation suivante « L'économie sociale et solidaire est une alternative pertinente dans le canton du Jura et le travailleur social a un rôle à jouer dans son développement. » se vérifie ou non. Pour ce faire, plusieurs parties composent ce travail.

Dans une seconde partie sont présentés les concepts théoriques qui enrichissent la problématique. Les trois concepts clés sont l'économie sociale et solidaire, le canton du Jura et le travailleur social. Au travers de la formation pratique réalisée en parallèle de cette recherche théorique, un fort ancrage de terrain permet d'apporter une vision pratique. Cet aller-retour permanent entre théorie et pratique favorise l'élaboration d'hypothèses pertinentes sur le rôle que peut jouer le travailleur social dans le développement de l'ESS dans le Jura.

Dans une troisième partie, à l'aide d'une méthodologie précise, intervient le cœur de la recherche. D'une part, il s'agit de l'élaboration et de l'analyse d'un questionnaire sur les besoins et attentes des organisations à l'égard d'une chambre d'ESS. Et d'autre part, il s'agit de porter un regard sur les outils à disposition du travailleur social pour développer une chambre d'ESS. À partir de ces deux approches, mêlant attentes et besoins des organisations avec les outils du travailleur social, il s'agira de définir quels rôles un travailleur social peut bel et bien jouer dans le développement d'une chambre d'ESS.

Enfin, une quatrième partie permettra d'esquisser des pistes d'actions pour développer l'ESS dans le Jura en s'appuyant sur les parties antécédentes. Pour conclure, il s'agira de porter un regard sur le positionnement professionnel qui ressort de ce travail.

Il est cependant intéressant de revenir sur les éléments qui ont permis de choisir cette problématique. L'ampleur du travail nécessite d'avoir un intérêt certain pour le sujet qui sera développé durant plusieurs semestres, voire plusieurs années. Pour ma part, étant intéressé par de nombreuses thématiques, le choix s'est avéré difficile.

1.1. Mes motivations pour l'économie sociale et solidaire

Pour choisir ma problématique, j'ai déterminé des priorités qui m'ont permis de définir le sujet. Ma première motivation depuis que j'ai commencé à réfléchir au sujet du travail de Bachelor est de profiter de cet exercice conséquent pour proposer une recherche utile.

Ensuite, je souhaite m'intéresser à un domaine qui propose un aperçu global, quelque chose qui offre une vision d'ensemble plutôt qu'une réponse ciblée à une problématique précise.

Pour terminer, il me semble important de profiter de cet exercice pour développer mon réseau et ma connaissance de la région dans laquelle je pense m'établir. C'est pourquoi je souhaite orienter ma recherche sur l'arc jurassien. Dès lors, parmi d'autres alternatives, je me suis intéressé au concept de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui répondait à mes envies.

1.1.1. De la curiosité

J'identifie plusieurs éléments qui m'ont guidé dans cette direction. En premier lieu, c'est ma curiosité. Depuis le début de ma formation en TS, j'entends çà et là parler d'ESS sans savoir de quoi il s'agit. Différents cours et certains professeurs y font parfois référence. De plus, les médias abordent de temps à autre le sujet de l'ESS, en général en lien avec une entreprise sociale. En cherchant un peu, j'ai découvert de nombreux articles et des ouvrages qui abordent le sujet, souvent avec en filigrane la recherche d'alternatives à l'économie capitaliste.

En discutant de façon informelle avec plusieurs personnes, notamment des dirigeants d'entreprise, je me suis rendu compte que peu de gens connaissent l'ESS et qu'on l'assimile parfois à des actions ponctuelles à but social. Comme par exemple, des employés de banque qui, durant une journée, accompagnent des personnes en situation de handicap. Dans cet exemple, il s'agit de l'application de la mise en œuvre de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Ces quelques éléments m'ont interpellé et m'ont donné envie, dans un premier temps, de découvrir le sujet pour ensuite tenter de l'approfondir au travers du présent travail.

1.1.2. Un intérêt pour l'économie

De plus, mon intérêt pour le domaine de l'économie est un facteur important. Celui-ci s'illustre de plusieurs façons. Le suivi de l'actualité, ainsi que quelques lectures d'articles et d'ouvrages m'ont permis de comprendre certaines notions de base du système financier et économique. D'un point de vue davantage local, au travers du suivi de la politique économique jurassienne et communale, j'ai compris quelques enjeux.

Le dernier exemple de mon intérêt pour le domaine de l'économie demeure en un stage au sein de l'entreprise familiale RWB. Durant ce mois, j'ai accompagné le directeur de l'entreprise afin de comprendre les enjeux de la gestion d'une entreprise privée active dans l'ingénierie. J'imagine la suite de mon processus de formation dans le domaine de l'économie. J'effectue actuellement un CAS en systèmes de gestion d'entreprise qui devrait m'ouvrir les portes d'un Master en économie.

Cet intérêt provient probablement de mon besoin d'acquérir des connaissances sur le sujet. En effet, bien que j'aie acquis au cours de ma formation certaines connaissances dans la compréhension et la construction des principaux problèmes sociaux, j'ai le sentiment qu'il me manque une vision plus « méta ». En m'intéressant à un sujet prenant en compte les enjeux sociaux mais également une approche économique telle que l'ESS, j'espère pouvoir comprendre plus finement les problématiques sociales de notre société afin d'y répondre de façon plus adaptée.

1.1.3. Une vision pluridisciplinaire

Convaincu qu'il est nécessaire d'articuler différentes visions de la société et de mobiliser de nombreuses disciplines pour proposer une vision globale aux différents problèmes sociaux. À ce titre, mêler économie et travail social m'apparaît comme étant une opportunité pour l'avenir. Une association de connaissances permet une compréhension plus large pour construire des réponses suffisamment ajustées à la complexité des problématiques actuelles.

1.1.4. Une opportunité pour le travail social

De plus, le travailleur social peut apporter ses connaissances et son expertise du terrain dans la construction de réponses aux problématiques sociales. Selon MAYER R. et LAFOREST M. (1990 p. 16), il y a problème social « lorsqu'un grand nombre de personnes sont affectées par une situation donnée, que cette situation est jugée intolérable et que les gens sont conscients de la nécessité d'une action collective ». Le travailleur social, intégré dans une approche globale et pluridisciplinaire (telle que l'ESS), devrait pouvoir collaborer activement au développement de cette nouvelle économie à l'aide de ses connaissances et de ses compétences. Ceci afin de mieux anticiper les problèmes sociaux. C'est à mon sens une opportunité pour le travailleur social de sortir du rôle de « réparateur » et de véritablement participer à l'élaboration en amont aux réponses sociétales. C'est là une de mes grandes motivations. Mais reste à savoir comment.

1.2. Objectifs personnels

La question posée par ALLEMAND S. et BOUTILLIER S. (2010, p.9) « Pour quelle raison, alors que la société industrielle est parvenue à maîtriser des technologies et des savoirs de haut niveau, butte-t-elle encore et toujours sur la question d'une richesse matérielle et immatérielle qui est (paradoxe à part) le fruit d'un travail collectif ? » illustre mes premières interrogations. J'espère, en filigrane de mon travail, trouver des pistes de compréhension. Toutefois, passons à des objectifs plus réalistes.

Objectifs personnels

- Améliorer ma compréhension, compléter ma lecture de travailleur social de notre société ;
- Améliorer mon employabilité en développant mon réseau et mes connaissances ;
- M'enrichir d'une approche pluridisciplinaire ;
- Comprendre les différences entre ESS et économie ordinaire ;
- Explorer la réalité du terrain dans le domaine de l'ESS jurassienne ;
- Acquérir des connaissances pour promouvoir une philosophie qui favorise à la fois l'humain, l'écologie et l'économie.

Objectifs professionnels

- Favoriser la participation des travailleurs sociaux dans la promotion et le développement de l'ESS ;
- Définir les concepts théoriques de l'ESS et ses valeurs fortes ;
- Inventorier les organisations jurassiennes proches de l'ESS ;
- Définir les valeurs communes des membres potentiels d'APRÈS-BEJUNE ;
- Rendre visible et faire connaître l'ESS dans le Jura et à la HEVSTS (Haute Ecole Valaisanne en Travail Social) ;
- Définir le rôle que peut jouer un travailleur social dans l'ESS jurassienne et en particulier dans son développement.

Objectifs d'action

- Proposer des pistes d'intervention pour développer l'ESS dans le canton du Jura et ainsi favoriser une vision qui privilégie l'humain plutôt que le capital ;
- Démontrer que les travailleurs sociaux ont leur place dans l'ESS et ainsi proposer que l'enseignement de l'ESS soit plus présent dans le cursus HES.

2. Problème général

Dans la région genevoise, l'ESS est en pleine expansion. Depuis sa création en 2004, l'association APRÈS-GE (Association pour la PRomotion de l'Économie Sociale et solidaire dans la région GENEVOISE), qui vise la promotion de l'ESS, a connu un essor considérable pour atteindre 300 membres institutionnels¹. L'association offre de nombreuses prestations, comme par exemple des formations et un incubateur d'entreprises sociales. Durant son développement, APRÈS-GE s'est étendue dans la région vaudoise pour devenir APRÈS-VD. En 2012, sur le modèle d'APRÈS-GE, est née APRÈS-BEJUNE (Association pour la PRomotion de l'Économie Sociale et solidaire pour la région de francophone du canton de BERNE et les cantons du JUra et de NEuchâtel).

L'ESS se targue de placer l'Humain au centre de ses préoccupations et défends par définition des valeurs sociales et solidaires. Mais quel(s) rôle(s) peut jouer le travailleur social dans ce « nouveau » modèle économique ? Comment concilier et articuler économie et travail social ? Le cursus de formation HES en travail social donne-t-il des outils utiles pour développer l'ESS.

2.1. Question de recherche :

« L'économie sociale et solidaire peut-elle être une alternative pertinente dans le canton du Jura et quels rôles le travailleur social aurait-il à jouer dans son développement ? »

Afin d'aboutir à une étude pertinente et cohérente entre théorie et pratique, la méthode appliquée ici est la démarche abductive. Il s'agit d'effectuer des allers-retours entre le cadre théorique et les expériences réalisées en parallèle dans la formation pratique. La théorie délimite un cadre dans lequel des hypothèses sont construites puis vérifiées par la pratique ou par la recherche. Dans ce travail, les entretiens exploratoires préliminaires tiennent un rôle essentiel. L'échange perpétuel entre théorie et pratique permet de construire des questions et des hypothèses pertinentes mais également d'orienter la recherche en fonction des besoins du terrain. Si à cela s'ajoute un cadre conceptuel solide, toutes les conditions sont alors réunies pour attester de la validité de la recherche (MAXWELL, 1999).

2.2. Une posture de recherche action

Il s'agit d'une recherche où l'auteur de la recherche s'appuie sur sa propre pratique. Dès lors comme le rappelle CADIÈRE J., (2013 p. 34) le sujet est en torsion entre une position d'acteur et une position d'auteur, entre une logique d'action et une logique de recherche. Il ajoute que la recherche de l'action se fonde sur une critique de l'action.

C'est-à-dire que cette recherche, selon MORIN A. (2010 p. 20), vise un changement par la transformation réciproque de l'action et du discours, plus précisément d'une action individuelle à une pratique collective efficace et incitatrice et d'un discours spontané à un dialogue éclairé, voire engagé.

Cette recherche s'intègre donc dans un projet existant qui a pour but de développer l'ESS dans la région BEJUNE. Cette toute jeune association (fondée par l'Association pour la Défense des Chômeurs

¹ Chambre d'ESS de la région Genevoise, <http://www.apres-ge.ch/node/30285>, consulté le 15 septembre 2014

de La Chaux-de-Fonds en septembre 2012) est peu visible et compte actuellement six organisations membres. Les moyens financiers sont limités et l'association n'offre pour le moment aucune prestation à ses membres. Le comité d'APRÈS-BEJUNE constate également que sa visibilité est insuffisante et que le développement de l'association se limite au réseau des membres du comité ancré principalement dans le canton de Neuchâtel. De plus, les membres actuels d'APRÈS-BEJUNE ne s'identifient pas pleinement à l'association et considèrent que les prestations qu'elle offre sont insuffisantes.

2.2.1. APRÈS-BEJUNE,

La chambre d'économie sociale et solidaire APRÈS-BEJUNE est centrale à plus d'un titre. Premièrement, c'est au sein de cette association qu'est réalisée la formation pratique. C'est également dans ce cadre qu'est effectué ce travail de recherche. Ce travail est donc influencé par la conception de l'ESS d'APRÈS-BEJUNE.

Deuxièmement, le sujet de ce travail, associant canton du Jura et ESS, fait d'APRÈS-BEJUNE un partenaire essentiel étant donné que c'est la chambre de promotion de l'économie sociale et solidaire de la région francophone de Berne des cantons du Jura et de Neuchâtel. Il est donc nécessaire de s'intéresser à cette association.

2.2.2. Les principes importants de l'ESS selon la charte de l'association :

- se fonde sur le principe de la solidarité et sur l'engagement des personnes dans un processus de citoyenneté active ;
- est génératrice d'emplois de qualité comme d'une meilleure qualité de vie et propose un cadre adapté à de nouvelles formes d'entreprises et de travail ;
- joue un rôle important dans le développement local et la cohésion sociale ;
- est socialement responsable ;
- est facteur de démocratie ;
- contribue à la stabilité et au pluralisme des marchés économiques.

APRÈS-BEJUNE : La chambre d'ESS APRÈS-BEJUNE est composée de bénévoles et d'un stagiaire. Elle regroupe plus d'une vingtaine d'organisations dans la région BEJUNE. Ses activités, liées à la promotion de l'ESS, s'orientent principalement dans la mise en réseau.

APRÈS-BEJUNE est sous l'influence de ses grandes sœurs que sont APRÈS-GE et la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire de Franche-Comté (CRESS).
www.apres-bejune.ch

Cette description synthétique de l'ESS permet de mettre en évidence des principes généraux dans lesquels un nombre important d'organisations pourraient se retrouver. L'association souhaite ainsi ouvrir grand les portes de l'ESS. L'objectif en filigrane est de réunir un maximum d'acteurs autour des alternatives à l'économie capitaliste. En plus de cette définition de l'ESS, la charte de l'association apporte des précisions sur les devoirs des membres signataires qui s'engagent à respecter et à appliquer, notamment :

- la primauté de la personne et de l'objet social sur le capital ;
- l'adhésion volontaire et ouverte ;
- le contrôle démocratique par les membres ;
- la conjonction des intérêts des membres et de l'intérêt général ;
- la défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité ;
- l'autonomie de gestion et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics ;
- l'essentiel des excédents est destiné à la poursuite d'objectifs :

- de développement de l'entreprise en vue de créer des postes de travail
- du bien-être des membres de l'entreprise et
- du développement durable.

Ces principes sont extraits de la charte européenne de l'économie sociale de 1980, publiée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Midi-Pyrénées. Pratiquement tous ces principes se retrouvent dans les valeurs communes défendues par les CRESS présentées au point 3.4 ci-dessous. Au sein d'APRÈS-BEJUNE, le développement durable occupe une place moins centrale qu'au sein d'APRÈS-GE. En effet, dans la charte, seule l'utilisation des excédents fait référence au développement durable.

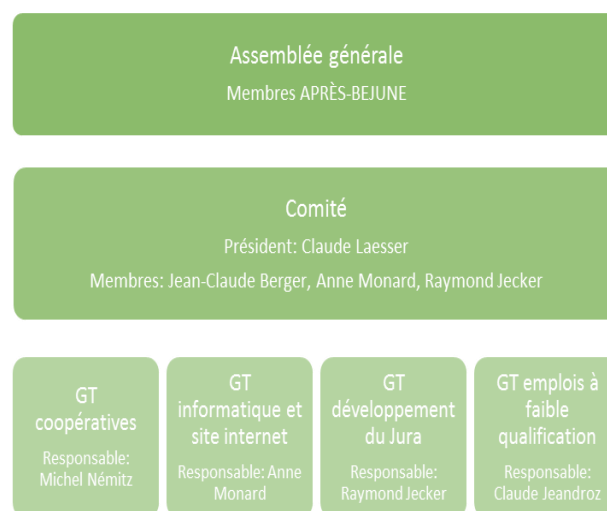
2.2.3. La situation actuelle

APRÈS-BEJUNE est principalement préoccupée par l'employabilité des moins qualifiés. L'association tente depuis quelque temps de se diversifier d'un point de vue géographique comme d'un point de vue thématique.

Un de ses objectifs est de promouvoir l'ESS dans le canton du Jura. En parallèle, d'autres problématiques sont discutées : la communication au travers d'un site internet, une réflexion sur les coopératives d'habitations ainsi que sur les emplois à faible qualification.

L'ensemble de ces sous-groupes est piloté par le comité central qui est élu par l'assemblée générale, composée des membres de l'association.

Figure 1 : Organigramme d'APRÈS-BEJUNE



Organigramme d'APRÈS-BEJUNE. Source : Réalisé par l'auteur

2.2.4. Les actions déjà menées

APRÈS-BEJUNE a développé sa visibilité sur les réseaux sociaux (notamment sur Facebook² et LinkedIn³) comme sur son nouveau site internet. De plus, toujours dans le but de développer sa visibilité, l'association a réalisé des interventions d'informations auprès d'étudiants en Travail Social, des supports de présentations et a multiplié les contacts avec les médias, les acteurs de l'ESS ainsi qu'avec différents partenaires.

Les résultats du présent travail de recherche devraient, d'une part, permettre à APRÈS-BEJUNE de développer des prestations en fonction des besoins des organisations jurassiennes et, d'autre part,

² https://www.facebook.com/pages/Chambre-de-l%27%C3%A9conomie-sociale-et-solidaire-Apr%27%C3%A8s-BEJUNE/783596491719722?ref=aymt_homepage_panel

³ <https://www.linkedin.com/company/6408585?trk=tyah&trkInfo=clickedVertical%3Acompany%2Cid%3A1-2-2%2CtarId%3A1428916582718%2Ctas%3Achambre+de+l%27%C3%A9conomie+>

d'analyser la compréhension, l'adhésion et l'adéquation des valeurs de la charte avec les problématiques des organisations plus ou moins proches de l'ESS.

2.3. Les concepts théoriques mobilisés

Dans le cadre de ce travail de Bachelor, trois concepts sont essentiels pour répondre à la question de recherche. Tout d'abord l'ESS, c'est le sujet principal de ce travail. De l'origine aux concepts actuels en passant par les spécificités locales et les notions associées, ce travail définit un cadre théorique assez vaste pour comprendre les enjeux principaux, mais relativement synthétique pour correspondre au cadre de ce travail. Dans un deuxième temps, le territoire de la recherche (le canton du Jura) sera abordé. Un aperçu au travers d'indicateurs sociaux, économiques, historiques et politiques permettra de connaître la zone étudiée et d'identifier les démarches déjà entreprises favorables à l'ESS. Pour terminer cette partie théorique, ce sont les connaissances et compétences du travailleur social qui seront analysées afin d'émettre des hypothèses sur les rôles qu'il peut jouer dans le développement de l'ESS.

3. Économie sociale et solidaire

En préambule, il s'agit de préciser que l'économie sociale et solidaire n'est pas un concept figé et défini. Au fil des décennies, voire des siècles, il a évolué et s'est développé de façons différentes selon le milieu et les territoires. Dès lors, selon les nations ou les régions, l'ESS est identifiée sous des appellations différentes avec des objectifs parfois divergents. Dans le cadre de ce travail, pour des motifs de langues et de proximité, c'est la littérature francophone d'origine française et helvétique qui fait office de référence.

Mais avant d'entrer dans la partie conceptuelle de l'ESS, il faut s'intéresser à ses origines et à son évolution au fil des âges pour bien comprendre les enjeux qui sont mobilisés en filigrane de cette économie alternative. Dans le présent travail, « économie alternative » est à considérer comme un modèle économique différent du modèle dominant actuellement, le capitalisme. Il faut comprendre ici le terme capitalisme comme étant une modèle économique qui est à la recherche de profits et d'accumulation de capital. À l'aide des différentes approches présentées dans ce chapitre, il sera possible de progressivement comprendre les particularités de l'ESS.

3.1. Les prémisses de l'ESS dès l'Antiquité grecque

D'après les auteurs, les origines, ou du moins les premiers modèles s'approchant de l'ESS, sont multiples. Selon DEFOURNY (2005, p. 233), la préhistoire de l'économie sociale remonte aux premières formes d'associations humaines. À l'époque des pharaons égyptiens, dans l'Antiquité grecque, au Moyen Âge et dans des lieux aussi étendus que l'Europe, la Chine impériale ou l'Amérique précolombienne, de nombreuses formes de vie associative existaient (groupements professionnels, artistiques, religieux, systèmes d'entraide). DEFOURNY (2005, p. 233) identifie l'association comme étant les prémices de l'économie sociale. Toutefois, ces formes d'associations humaines étaient souvent surveillées, contrôlées, voire réprimées par le pouvoir.

Pour préciser les propos ci-dessus, DEMOUSTIER (2001, p.17) confirme que, dans la Grèce antique, les tailleurs de pierres cotisaient à des caisses de secours et qu'au Moyen Âge, les compagnonnages et les confréries s'assemblaient pour lutter contre les aléas de la vie.

FRÉMAUX (2011 p.19) relève, quant à lui, que notre société a toujours trouvé « des personnes suffisamment soucieuses de leurs semblables pour agir en faveur des plus démunis ». Il illustre ses propos en prenant exemple sur les Hospices de Beaune fondés en 1443 qui exploitent toujours un centre hospitalier de 200 lits à but non lucratif. FRÉMAUX (2011, p. 19) donne un deuxième exemple concret qui appuie les propos de DEFOURNY (2005, p.233). Dès le Moyen Âge, les éleveurs du Jura ont créé des fruitières coopératives pour produire le fromage de Comté.

Ce bref aperçu des origines de l'ESS met en évidence des notions associatives, de collaboration, de solidarité ou encore des tentatives de mutualisation des risques. Bien que depuis l'Antiquité les problématiques sociales et économiques aient évolué, en particulier durant la révolution industrielle, les préoccupations de l'ESS tournent toujours autour de ces mêmes notions. Pour une lecture complète sur l'évolution de l'ESS en France, l'ouvrage de DEMOUSTIER (2001) apporte un aperçu exhaustif.

3.2. L'évolution de l'ESS en France

L'approche historique proposée ici est basée sur l'évolution de l'ESS en France. Premièrement, parce que c'est dans ce pays que s'est développée l'ESS. Ensuite, parce qu'en Suisse romande, nous partageons certaines influences historiques et culturelles de par la proximité géographique et la langue commune. Enfin, bien qu'il présente des particularités, le modèle suisse de l'ESS s'inspire largement de cette évolution française. Une évolution qui est liée aux étapes marquantes de l'histoire française.

3.2.1. La Révolution Française fait émerger différentes formes d'organisations

La Révolution Française de 1789 et le changement qu'elle a incité a eu un impact considérable sur l'ESS. La loi Le Chapelier, promulguée en France le 14 juin 1791, interdit toute forme de solidarité et de résistance. Dans les faits, cette loi proscriit les syndicats, les corporations et de nombreuses autres formes de travail collectif, comme les marchés paysans. Selon DEMOUSTIER (2001, p 20), suite à cette révolution, les ouvriers (et d'autant plus ceux qui ne sont pas qualifiés) se retrouvent bien seuls face aux commerçants et aux employeurs. Dès lors, des organisations de résistance clandestines se forment pour se prémunir de certains risques. Elles seront progressivement tolérées par l'État. Ces organisations, qui visent une mutualisation des risques, sont déjà une forme de protection sociale de par leurs qualités de solidarité.

3.2.2. La mutualisation et l'insertion comme facteurs de développement

Toujours selon DEMOUSTIER (2001, p. 20), dès 1830, certains ouvriers organisent directement leurs activités économiques. Ils créent des associations de production et de consommation pour grouper les achats et améliorer le revenu de leur travail. Cette pratique, qui supprime certains intermédiaires coûteux, s'apparente au modèle économique actuel du circuit court bien présent dans l'agriculture de proximité. À partir de 1840, les associations ouvrières s'organisent en définissant des principes. Il y est défini notamment que le capital social appartient à l'association et que celui-ci est déclaré indissoluble. Cette notion formalise le principe de réserve impartageable cher aux valeurs actuelles de l'ESS.

Plus tard, afin de proposer des alternatives au salariat jugé indigne, des coopérations se mettent en place pour maîtriser la consommation puis le logement, l'agriculture et l'industrie. En 1848, le droit associationniste est reconnu par l'État français. Mais cette forme d'organisation est finalement utilisée et reconnue uniquement pour occuper les chômeurs. Actuellement, l'ESS est encore principalement assimilée à tort à une économie des exclus⁴.

3.2.3. L'effet de l'industrialisation sur l'ESS

À partir de 1850, dans un climat d'industrialisation, les sociétés de secours mutuels voient le jour. Ces organisations mettent en place un système d'entraide entre adhérents pour limiter l'impact des maladies ou des accidents. Plus tard, des conflits éclatent au sein des mouvements ouvriers sur les moyens de contrer l'économie capitaliste. Ce n'est qu'en 1898 que les mutuelles de santé sont reconnues avec les

⁴ Exclus signifie ici personnes qui ne correspondent pas au marché de l'emploi ordinaire (1^{er} marché) mais aux emplois subventionnés (2^{ème} marché)

spécificités actuelles dans une charte de la mutualité⁵. Cette charte permet des groupements, appelés Unions, qui mettent sur pied des œuvres sanitaires et sociales. Ces Unions sont des caisses autonomes, indispensables aux mutualistes pour intervenir dans la prévoyance lourde. Cette charte reconnaît un rôle d'intérêt général dans la mise en place d'une protection volontaire qui ne relève ni de l'État ni du marché. Cette définition fait appel ici à la notion de Tiers-Secteur, parfois utilisé pour parler d'ESS.

C'est en 1901 que les associations bénéficient d'un cadre légal en France. Dans les différents textes de loi se retrouvent les notions d'« utilité publique » ou de « société libre ». L'appellation « économie sociale » est apparue lors de l'exposition universelle de Paris de 1867 dans le but d'exprimer une identité commune et les différences des mouvements mutualistes, coopératifs et associationnistes.

Au début du 20^{ème} siècle, les associations et les mutuelles se développent largement. Les coopératives de consommation, qui mutualisent les frais, croissent également. Les coopératives ouvrières, quant à elles, stagnent. Ceci s'explique entre autres par l'amélioration relative des conditions de travail. La crise des années trente replace l'affranchissement du système capitaliste et la recherche d'alternatives au cœur du débat.

3.2.4. Les changements post Deuxième Guerre Mondiale

C'est en 1947, après la Deuxième Guerre Mondiale (dans un climat de reconstruction), qu'est votée la loi sur la coopérative (DEMOUSTIER, p. 23) définissant des règles communes : double qualité des sociétaires (client et associé), droits égaux dans la gestion, statut de société civile ou commerciale, appropriation collective des bénéfices, dévolution désintéressée de l'actif. C'est-à-dire que lorsque l'organisation met un terme à son activité, le capital de l'organisation ne peut être distribué à des personnes mais il doit être réinvesti dans une organisation poursuivant les mêmes buts. Ces principes, à l'interface des enjeux économiques et sociaux, sont des critères actuels de l'ESS.

En parallèle, l'État développe les politiques publiques qui favorisent les mutuelles et les associations au travers de financement de leurs interventions. L'instauration de la Sécurité sociale en 1945 n'a pas freiné le développement des mutuelles qui officient comme assurances complémentaires. Les mutuelles passent ainsi de 11 millions d'adhérents en 1945 à 25 millions en 1970. La Sécurité sociale, quant à elle, couvre les problématiques liées à la maladie, à la famille, aux accidents de travail, aux maladies professionnelles et également à la retraite.

Depuis les années septante, plusieurs initiatives tentent à différentes échelles de fédérer et de défendre ces différents types d'organisations. Parmi d'autres, le terme d'économie sociale réapparaît en 1980 avec une affirmation démocratique et humaniste : « L'économie sociale est au service de l'Homme » DEMOUSTIER (2001, p. 52). Cette définition pose des principes communément utilisés actuellement : « Primauté des personnes et de l'objet social sur le capital où l'Homme est au cœur des préoccupations ». Ces maximes signifient que les actions entreprises par les organisations d'ESS doivent répondre aux besoins et au bien-être des humains. Le capital étant un outil pour atteindre cet objectif. En France, l'ESS a continué son évolution avec des spécificités propres au pays et notamment à un état centralisé (avec ses avantages et ses inconvénients). De plus, l'ESS, construite de façon participative à l'aide des personnes qui s'identifient à ce modèle, évolue dans le temps en fonction des différentes sensibilités des personnes qui y participent.

⁵ <http://www.musee.mutualite.fr/musee/musee-mutualite.nsf/ObR/chartemut?opendocument&Etag=x&Piece=x&Nb=>, consulté le 3 mai 2015

3.3. Définition actuelle de l'ESS

Les quelques notions de base apportées par l'aparté historique permettent d'imaginer la longueur et la diversité de l'héritage de l'ESS. Le lecteur attentif aura sans doute remarqué que DEFOURNY utilise le terme d'« économie sociale » et non pas d'ESS.

3.3.1. ESS = économie sociale + économie solidaire ?

La littérature est composée de nombreux termes qui sont associés de près ou de loin à l'ESS. Il est donc nécessaire de déterminer le sens de la terminologie qui se cache derrière ces termes. D'autres notions, proches de l'ESS mais avec des finalités différentes, seront abordées dans d'autres chapitres.

Pour définir le terme d'économie solidaire, SINGER P. (2005, p. 243) oppose la solidarité à l'individualisme et identifie deux spécificités propres à l'économie solidaire : la première « la promotion d'une solidarité entre différents acteurs par la pratique de l'autogestion » et la seconde « la pratique d'une solidarité avec les travailleurs en général et en particulier avec les plus défavorisés ». Dès lors, on peut en déduire que SINGER (2005, p. 243) accorde une place importante à l'insertion, aux chômeurs, aux personnes en situation de pauvreté ainsi qu'à la citoyenneté. Selon lui, l'autogestion, avec une égalité dans le pouvoir de décision, est essentielle.

DEFOURNY (2005, p. 233) utilise la notion d'économie sociale qu'il conceptualise en un troisième secteur situé entre secteur privé (à but de profit) et secteur public (visant l'intérêt général). Il détermine deux façons de décrire l'économie sociale qu'il combine pour offrir une définition adéquate. La première se base sur le statut juridique, la seconde sur la finalité.

FRÉMEAUX P. (2011, p.17) considère que l'ESS est composée, d'une part, de l'économie sociale qui regroupe toutes les coopératives, associations, mutuelles et coopératives ; ce qui représente, en France, 3,2 millions de salariés avec comme particularité une gouvernance démocratique et un « objectif de satisfaire l'objet social défini par les adhérents ». D'autre part, l'ESS comprend l'économie solidaire qui regroupe les organisations à forte utilité sociale. La notion d'utilité sociale en France correspond au principe suisse d'utilité publique à but non lucratif.

À titre d'anecdote sur la complexité de la terminologie, le cas de la France est particulièrement intéressant.

Le Centre National des Chambres d'Économie Sociale (CNCRES) est l'organe faîtière des Chambres Régionales d'Économie Sociale et Solidaire (CRESS).

<http://www.cncres.org/>

Pour SIBIEUDE T., TRELLU-KANE M., (2011, p.16), l'économie sociale repose sur trois principes clés : **1. la liberté d'adhésion - 2. la gestion démocratique « un homme, une voix » - 3. la non-lucrativité** (aucune redistribution des bénéfices – les organisations de l'économie sociale n'ayant pas d'actionnaires). Ils distinguent dans l'économie solidaire la finalité qu'ils définissent comme étant la résolution de problèmes sociaux, soit par la création de nouveaux services non assumés par les secteurs publics ou privés, soit par l'intégration économique de populations et de territoires défavorisés.

Certains auteurs classent l'entreprise sociale ou l'entrepreneuriat social comme étant une catégorie de l'ESS mais à part des catégories économie sociale et économie solidaire. Finalement, le statut juridique et la finalité présentés ci-dessous seront nécessaires pour qualifier une entreprise sociale comme appartenant ou non à l'ESS. Il n'est donc pas nécessaire de la classer comme étant une catégorie à part entière.

Dans le cadre de ce travail, qui a pour objet central le développement de l'ESS dans le Jura, les notions d'économie sociale et d'économie solidaire et d'entreprise sociale sont regroupées sous le terme ESS. La dimension géographique réduite du canton du Jura ainsi qu'une volonté de fédérer un maximum de forces autour d'un projet commun, justifient la volonté d'utiliser une seule dénomination qui réunit plusieurs approches mais avec une finalité commune.

En définitive, l'ESS est composée de l'économie sociale et de l'économie solidaire. De façon simplificatrice, il est possible de considérer l'économie sociale comme étant une économie qui ne vise pas le profit et l'économie solidaire comme l'économie de l'insertion et de l'intégration. Mais pour définir si une organisation pratique l'ESS, il est nécessaire de s'appuyer sur deux moyens d'identification différents : la définition par le statut juridique et la définition par la finalité.

3.3.2. Définition par le statut juridique

En France, c'est historiquement uniquement la forme juridique qui définit l'appartenance à l'ESS. Le fait d'être identifiée par les statuts comme étant une association, une mutuelle, une coopérative ou une fondation suffit pour être reconnue comme étant une organisation de l'ESS. À contrario, les autres formes d'organisations ne peuvent être considérées comme faisant partie de l'ESS. Depuis peu, cette conception a évolué avec une intégration sous condition d'autres formes d'organisations comme la Société Anonyme. Le rapport de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) FONTENEAU B., NEAMTAN N., WANYAMA F., PEREIRA MORAIS L., DE POORTER M., (2010 p. 1-5), propose une base qui peut être considérée comme référence internationale. Il en ressort cinq formes d'organisations différentes :

Les coopératives : Le rapport de l'OIT définit la coopérative comme une « association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement ». Les coopératives sont actives dans de nombreux domaines (agricole, habitations, santé, épargne, etc.). Elles offrent, dans leurs statuts, la possibilité de poursuivre à la fois un objectif économique et un objectif social.

Les mutuelles : Ces organisations offrent des services sociaux à leurs membres. Elles font office de fonds de prévoyance en mutualisant les risques. Les sociétés de secours mutuel se sont institutionnalisées pour devenir, dans certains pays, des acteurs importants des systèmes de Sécurité Sociale. Les mutuelles se sont également développées dans les relations nord-sud pour répondre aux besoins des communautés locales, dans le but de pallier à une protection sociale parfois embryonnaire. Cette mutualisation des risques peut intervenir lors de paiements de soins, du remboursement de mauvaises pêches ou encore d'une assurance décès. Il existe d'ailleurs une Association Internationale de la Mutualité⁶ avec Santé Suisse comme représentant helvétique. FRÉMEAUX P. (2011, p. 27) relie directement les mouvements mutualistes à l'origine de la protection contre les risques de la vie (telle que la Sécurité sociale en France) à l'ESS en raison de son volet solidaire.

Les organisations associatives : Le rapport de l'OIT s'appuie sur DEFOURNY (2005, p. 235) qui les définit comme toute autre forme de libre association de personnes visant la production de biens ou de service sans une finalité de profit. Le rapport précise que les associations présentent « un fonctionnement (règles négociées et réciprocité garantie notamment par le contrôle social, etc.) et des finalités (utilité économique ou production et maintien de liens sociaux par exemple) de même nature ».

⁶ http://www.aim-mutual.org/members/list-of-members/#continent_europe, consulté le 23 janvier 2015

Les entreprises sociales : Le rapport de l'OIT les décrit comme des « associations volontaires à créer des emplois pour les personnes exclues du marché du travail traditionnel et des entrepreneurs individuels qui souhaitent diriger des entreprises mais dans une perspective sociale marquée ». Ces entreprises se distinguent des autres par leur volonté de développer une plus-value sociale, par leurs produits, par leurs services et par l'engagement de personnes en difficulté. Ce modèle d'organisation est actuellement en extension mais la plupart des entreprises sociales ne se revendiquent pas comme étant de l'ESS.

Les fondations : Certains auteurs émettent des réserves quant à la place des fondations dans la famille de l'ESS. Le rapport de l'OIT reconnaît que, malgré leur objectif désintéressé, toutes n'en font pas partie. La différence se trouve dans la finalité de la fondation et dans leur gouvernance. Leur place dans l'ESS est un débat ouvert auquel il est difficile d'apporter une réponse définitive.

Comme mentionné au début de ce chapitre, cette approche est un héritage historique lié à l'évolution de l'ESS. Bien qu'encore largement utilisée, cette définition démontre ses limites. La forme juridique ne garantit pas la poursuite d'objectifs humanistes, solidaires ou écologistes. Par contre, les formes présentées ci-dessus possèdent des caractéristiques communes à partir desquelles il est possible de faire émerger une seconde catégorie : la définition par les principes ou par la finalité.

3.3.3. Définition par les principes

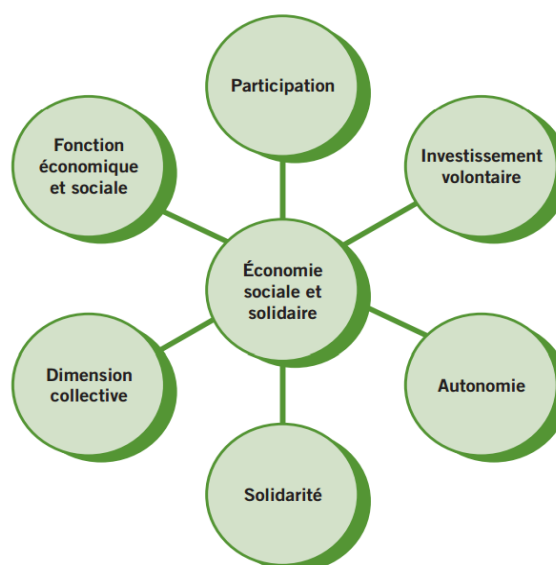
Après avoir passé en revue les formes juridiques d'organisations possibles, il est nécessaire de s'arrêter sur les principes défendus par l'ESS. Le rapport de l'OIT apporte encore une fois une lecture intéressante. Premièrement, les organisations d'ESS produisent des biens et des services, ce qui les distingue des associations qui ne veulent que rassembler (par exemple des amis pour jouer au football).

Deuxièmement, la production de ces biens et services doit primer sur la maximisation de bénéfices. Ce dernier est toutefois indispensable pour pérenniser les organisations mais le profit ne doit pas être la finalité. Les éventuels excédents doivent être répartis entre tous ceux qui y ont contribué ; que ce soit par le travail, le capital ou n'importe quelle autre forme.

Toujours selon le rapport de l'OIT (2010, p.5), la finalité de l'ESS est la primauté de la production de biens et de prestations de services sur la maximisation des bénéfices. Pour y parvenir, les principes de fonctionnement sont définis :

- Participation : participer activement ou être propriétaire, une personne - une voix (degrés de participation variables) ;
- Solidarité et innovation : viser l'inclusion en utilisant les ressources pour soutenir les initiateurs, les bénéficiaires ou les travailleurs. Cette volonté favorise l'innovation ;
- Engagement volontaire : liberté d'adhésion ;

Figure 2: Les principes selon l'OIT



L'OIT schématise les finalités à la fois sociale et économique.
Source : FONTENEAU B., NEAMTAN N., WANYAMA F., PEREIRA MORAIS L., DE POORTER M., (2010), *Economie sociale et solidaire : construire une base de compréhension commune*, CIF-OIT, Turin

- Dimension collective : s'unir pour répondre à des besoins.

En reprenant ces quelques points, le rapport précise que « participation » signifie que les membres, les usagers et les bénéficiaires ont la possibilité d'être propriétaire ou de participer aux prises de décision à l'aide de méthodes participatives. Avec le principe d'une personne - une voix, l'objectif est de reconnaître l'apport de chacun (travail, en nature, argent) de la même manière, sans accorder un régime particulier à l'apport en capital.

« Solidarité et innovation » signifie ici inclusion plutôt qu'exclusion. C'est-à-dire que la finalité de l'organisation est l'utilisation de ses ressources pour atteindre des objectifs profitant aux initiateurs comme aux travailleurs, usagers et bénéficiaires. Ces organisations solidaires ont pour caractéristique d'être innovantes car elles répondent à des besoins changeants et évolutifs.

« Engagement volontaire » signifie que les personnes s'engagent de manière libre et volontaire, sans y être contraintes.

« Dimension collective » signifie que des personnes ou des groupes s'unissent pour répondre à des besoins ressentis par eux-mêmes ou par d'autres.

La définition de la finalité ci-dessus peut être considérée comme l'objectif général que poursuit l'ESS, souvent traduit en primauté de l'homme sur le capital. Les principes de fonctionnement précisent le cadre qu'il s'agit de respecter. Parmi les éléments intéressants, il faut relever les notions d'union pour répondre à des besoins. Derrière ce terme se cache la notion d'utilité, d'intérêt général avec un principe de collaboration. Le principe d'une personne - une voix mérite également quelques précisions. Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations (la plupart du temps) fonctionnent selon ce principe. Il s'agit d'octroyer un pouvoir de décision égal à chaque personne, indépendamment de son statut, de son implication ou de son capital au sein de l'organisation. Toutefois, ce principe peut être appliqué de façon différente, notamment au travers de la délégation.

DEFOURNY (2005, p. 237) propose une définition par les principes assez proche de celle présentée ci-dessus mais en apportant une nuance. Selon lui, une organisation d'ESS doit respecter quatre principes majeurs :

- Finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ;
- Autonomie de gestion ;
- Contrôle démocratique par les membres ;
- Primauté des personnes et de l'objet social sur le capital dans la répartition des excédents.

Contrairement à la précédente, cette définition ne présente pas de « hiérarchie » mais une association de principes. Les notions d'intérêt général, de participation (dans le cas présent par le contrôle démocratique) et la primauté de l'homme sur le capital sont à nouveau présentes. De plus, DEFOURNY apporte la notion d'autonomie de gestion. Cela signifie que les décisions concernant la gestion de l'organisation ne doivent pas être influencées par les financeurs. C'est un enjeu réel et pratique. Bien que le principe d'une personne - une voix soit appliqué, le risque réside dans l'influence que peut avoir un financeur important en faisant pression dans la création ou la modification d'un projet. Par conséquent, il est possible de perdre de vue l'objectif initial de l'organisation au profit des intérêts du financeur important. Il est donc nécessaire de garder une autonomie de gestion, notamment en multipliant les « petits » soutiens financiers afin de ne pas dépendre majoritairement d'un seul.

FRÉMEAUX P. (2011, p. 23), quant à lui, positionne l'ESS comme une alternative à la logique économique dominante et rappelle que l'entreprise privée capitaliste n'est pas la seule option possible.

Pour définir l'ESS, il change de paradigme. Il s'appuie sur les organisations membres et identifie les notions générales (partagées par les acteurs) qui permettent de résumer de manière relativement simple l'ESS. De façon synthétique, les éléments suivants apparaissent :

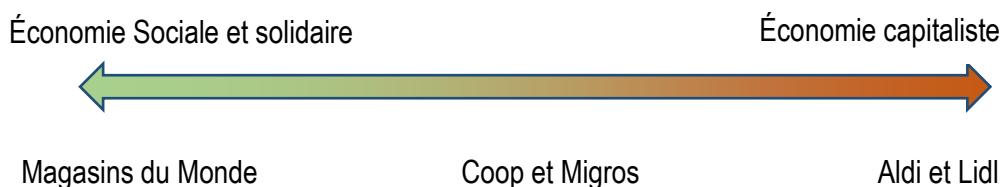
- Modes de production et de consommation plus équitables ;
- Respectueux de l'environnement ;
- Intégrateurs sur le plan social.

Pour FRÉMEAUX P. (2011, p. 23), ces organisations « contribuent à leur façon à rendre notre planète plus douce à ses habitants. Elles apportent une alternative en actes à la logique dominante. De quoi transformer en permanence notre société ». Ces notions générales sont intéressantes. D'une part, en construisant une définition à partir des acteurs, un élément nouveau apparaît : le respect de l'environnement. Dès lors, il est légitime de se demander si les organisations de l'ESS sont d'avantages attentives à l'environnement que les autres. D'autre part, les trois notions présentées par FRÉMEAUX P. se rapprochent d'un concept beaucoup plus connu : le Développement Durable⁷. Une possibilité pour définir l'ESS et développer sa visibilité est de la considérer comme une application concrète du Développement Durable.

3.3.4. Forme juridique ou principes ?

La définition par la forme juridique simplifie la classification entre les organisations de l'ESS et celles qui ne le sont pas. Par contre, elle ne garantit pas la poursuite d'idéaux. La définition par les principes permet de prendre en considération des critères judicieux comme l'autogestion, la participation ou la primauté de l'homme sur le capital. La difficulté apparaît au moment de devoir catégoriser une organisation comme appartenant ou non à l'ESS.

Figure 3: Être ou ne pas être ESS ?



Ce schéma est une libre interprétation des propos de Christophe Dunand, co-fondateur de la Chambre d'ESS à Genève.

Lorsque Christophe Dunand, co-fondateur d'APRÈS-GE, doit classer les organisations appartenant à l'ESS ou non, il illustre la difficulté à l'aide du schéma ci-dessus. Les Magasins du Monde, de par leur statut associatif et leur modèle de commerce équitable, sont un excellent exemple de l'application de l'ESS. Lidl et Aldi, des « harddiscounters », sont des entreprises privées qui visent la maximisation du capital. Et entre deux se trouvent des organisations intermédiaires comme Coop et Migros qui, de par leurs statuts de coopératives, sont proches de l'ESS. Mais ces entreprises s'en éloignent, notamment de par la vente de certains produits. Par exemple, certaines huiles de palme sont fortement nuisibles pour l'environnement, indécentes concernant le salaire du producteur et aberrantes pour la santé du consommateur. Mais ces produits répondent à des « besoins (?) » des consommateurs. Il existe donc une zone floue où l'appartenance ou non à la famille de l'ESS relève de considérations et de valeurs personnelles.

⁷ Ce concept est présenté plus largement dans la partie 3.11.1 Développement Durable

La réflexion articulant principes et statut juridique est nécessaire. Elle apporte une nuance qui met en évidence la nécessité de mettre en place une forme d'organisation qui favorise le respect des principes ESS définis par l'organisation. Par exemple, de par leurs statuts définis par le cadre légal, les associations correspondent dans une large mesure aux principes de l'ESS en favorisent notamment la participation. Rien n'empêche une entreprise privée de définir dans ses statuts un fonctionnement correspondant aux principes de l'ESS. Il faut cependant reconnaître que ce n'est pas l'usage commun.

3.3.5. Entreprises classiques ou entreprises sociales

Pour illustrer la difficulté à définir l'ESS, il est utile de s'intéresser aux différences entre entreprises sociales (une application l'ESS qui vise l'insertion) et entreprises classiques. Ces organisations pouvant partager des formes juridiques communes, c'est par leurs finalités et la déclinaison de celles-ci qu'elles se distinguent. SIBIEUDE T., TRELLU-KANE M., (2011, p.22) apportent une lecture intéressante, qui permet de bien distinguer une entreprise sociale exemplaire d'une entreprise qui ne vise que le profit. Evidemment, ce type de comparaison apparaît comme simplificateur de la complexité de l'ESS mais il permet de mettre en évidence quelques éléments qui diffèrent dans les deux approches.

	Entreprise classique	Entreprise sociale
But	Maximiser le profit des actionnaires	Créer du changement social au travers de la réalisation de sa mission
Objectif	Création de valeur économique	Création de valeur sociale et économique
Marché	Répondre à des besoins rentables	Répondre à des besoins non couverts
Positionnement, analyse compétitive	Positionnement dans une logique concurrentielle	Positionnement dans des logiques de complémentarité, de partenariat et éventuellement concurrentielle
Démarche	Mettre tous les moyens au service de l'objectif	La démarche / les moyens mis en œuvre doivent être en cohérence avec des principes d'action spécifiques
Cibles	Clients + actionnaires	Multiplicité et diversité des cibles / bénéficiaires directs et indirects
Mode de Financement	Apport en capitaux des actionnaires et réinvestissement des profits dégagés une fois les actionnaires rémunérés	Complexité et mixité des financements Réinvestissement de 100% des bénéfices financiers
Forme juridique	Sociétés à but lucratif (quelques différences mineures en fonction des différentes formes de société)	Diversité des formes juridiques possibles en fonction de la mission, des principes d'action et des objectifs
Gouvernance	Modèle relativement standardisé	Modèles plus ou moins complexes en fonction du statut choisi
RH	Salariés	Diversité des RH (bénévoles, salariés, volontaires, etc.)
Critères de réussite	Profit dégagé	Utilité sociale créée + viabilité économique de la structure

Ce tableau met en évidence plusieurs éléments importants : la diversité, la pluralité, la complémentarité et la complexité. L'apparition de ce vocable permet d'imaginer que derrière l'ESS et ses différentes

approches se cache une économie à la recherche d'une éthique et de valeurs. Cela permet, comme l'indique le tableau, de poursuivre des objectifs à la fois économique et social avec des moyens cohérents et dans le but de produire de la valeur sociale. C'est à partir de ces quelques notions qu'il est possible de définir l'ESS. Mais comme cela a déjà été relevé les influences, les valeurs et les principes diffèrent parfois selon les régions ou les pays. Il est donc utile de s'intéresser aux différentes approches de l'ESS en France et en Suisse.

3.4. Le modèle français de l'ESS

Les éléments présentés jusqu'ici sont des conceptualisations théoriques. Pour répondre avec pragmatisme aux enjeux de la définition de l'ESS, il est intéressant de s'appuyer sur des acteurs reconnus : les organes de promotion de l'économie sociale et solidaire.

3.4.1. Les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)

En France, le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (et Solidaire) (CNRES(S)), qui est l'institution faîtière des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), a défini des valeurs communes à toutes les chambres régionales françaises⁸:

- Les hommes et les femmes sont au cœur de l'économie et en constituent la finalité : la personne et l'objet social priment sur le capital ;
- L'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire ;
- La gestion est démocratique : élection des dirigeants, mise en place d'instances collectives de décision, mise en place du principe une personne – une voix (et non une action - une voix) ;
- La lucrativité est limitée : constitution de fonds propres impartageables, la majeure partie des excédents est non redistribuable ;
- La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics, mais la coopération y est développée ;
- Les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions.

Figure 4 : La roue de l'ESS



Source : http://www.cncres.org/accueil_cncres/less___leconomie_sociale_et_solidaire/valeurs

Deux éléments en particulier méritent d'être relevés ici. Premièrement, ces valeurs apportent une notion nouvelle, la lucrativité limitée. C'est un élément intéressant car il permet à des organisations, qui souhaitent redistribuer une partie des bénéfices à l'ensemble de leurs membres, d'intégrer les rangs de l'ESS. Réaliser des bénéfices est d'ailleurs normal, même dans l'ESS. C'est leur utilisation qui questionne.

Deuxièmement, le respect de l'environnement n'est pas explicité ici. Seule la notion de responsabilité apparaît. En France, l'écologie n'est pas un pilier à part entière de l'ESS. Cela permet peut-être de ne pas se disperser et de porter l'attention sur l'élément principal, l'Humain. Toutefois, il est difficile d'imaginer la pérennité de l'espèce humaine sans considérer son impact sur la planète.

⁸ http://www.cncres.org/accueil_cncres/less___leconomie_sociale_et_solidaire/valeurs, consulté le 4 février 2015

3.4.2. L'État français se mobilise pour l'ESS

Le 21 juillet 2014, la France s'est dotée d'une loi qui devrait favoriser le développement de l'ESS. Un cadre définit les principes que doivent respecter les organisations : « justifier de la poursuite d'un objectif d'utilité sociale, d'une gouvernance démocratique ou participative définie par des statuts et d'une gestion au but lucratif limité ou encadré » ZAPALSKI E. (2014).

Ces organisations se verront faciliter l'accès aux financements, notamment par la Banque publique d'investissement qui doit verser 500 millions d'euros dans le secteur de l'ESS.

Depuis fin 2012, l'UDES (l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire), en partenariat entre autres avec Pôle emploi et le ministère délégué chargé de l'économie sociale et solidaire, a créé le Portail de l'emploi de l'économie sociale et solidaire. Ce support valorise les métiers et les formations de l'ESS. Il est une illustration de l'investissement et de la reconnaissance étatique des avantages de l'ESS.

Figure 5 : Campagne française de sensibilisation à l'ESS



Ce flyer réalisé par l'État français illustre la reconnaissance institutionnelle de l'ESS, mais également les plus-values qu'elle apporte. Source : <http://www.economie.gouv.fr/economie-sociale-solidaire>

3.5. L'économie sociale et solidaire en Suisse

En Suisse romande, l'organe principal d'ESS est la chambre APRÈS-GE (Association de PRomotion d'Economie Sociale et solidaire dans la région GEnivoise). Cette association active depuis 2004 est en quelque sorte le modèle de développement de l'ESS en Suisse. Les appellations idoines APRÈS-VD et APRÈS-BEJUNE démontrent la volonté de s'associer et de poursuivre le mouvement genevois. À noter qu'actuellement, malgré les nombreux mouvements proches de l'ESS, tant la littérature francophone que les acteurs romands ne font état d'un équivalent alémanique.

3.5.1. Une approche conceptuelle

Une équipe de chercheurs de l'Université de Lausanne KNÜSEL R., PALAZZO G., GONIN M., GACHET M. travaille sur la question de l'ESS avec comme terrain d'investigation le canton de Vaud et APRÈS-VD comme partenaire. Devant la « nébuleuse de l'ESS », l'équipe de chercheurs a défini un graphique araignée construit par cinq dimensions : l'économie plurielle, la gestion désintéressée, l'autonomie de gestion, la gouvernance démocratique et participative ainsi que la gestion entrepreneuriale. Selon l'équipe de chercheurs, l'idéal serait d'atteindre un maximum de points dans chacune des catégories mais cela n'est pas toujours réalisable. L'objectif est plutôt de stimuler les organisations de l'ESS pour qu'elles s'améliorent dans ces cinq dimensions. Chacune de ces dimensions est construite sur trois indicateurs précis.

Economie plurielle : le recours combiné au travail bénévole et salarié, l'échange non-monnaire entre organisations, la diversité des sources de financement.

Gestion désintéressé : La lucrativité ou non, la répartition des excédents en fin d'exercice, la répartition du capital en cas de dissolution.

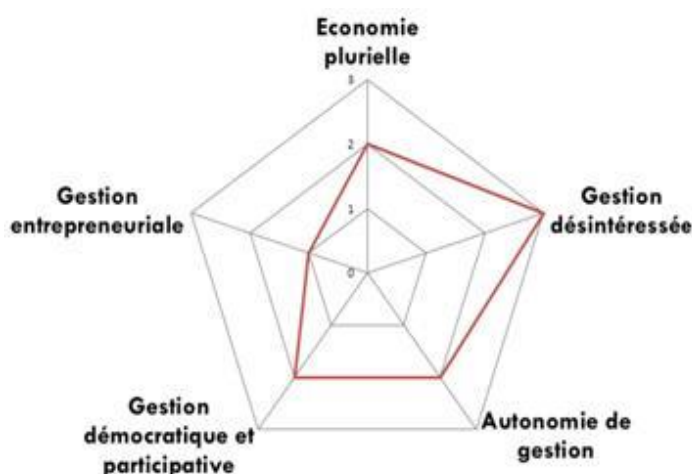
Autonomie de gestion : l'autonomie vis-à-vis des clients/bailleurs, l'autonomie dans la création de l'organisation, l'autonomie dans la prise de décisions au sein du comité.

Gestion démocratique et participative : la tenue d'une assemblée générale (AG) annuelle sur la base « une personne - une voix », la participation des clients/bénéficiaires aux prises de décision, la transparence.

Gestion entrepreneuriale : l'évaluation de la performance économique et sociale, la prestation d'un produit/service unique dans la région, l'innovation/changement au cours des trois années passées ou futures.

Cette approche a le mérite de nuancer l'approche duale commune, organisation de l'ESS ou non. Elle identifie quinze indicateurs qui participent à la définition de ce que devrait être une organisation d'ESS

Figure 6: Profil fictif d'une organisation ESS



Une équipe de chercheurs de l'Université de Lausanne a tenté de rendre compte de la diversité de l'ESS dans le canton de Vaud. Ils ont utilisé un modèle basé sur cinq dimensions relatives au fonctionnement et à l'organisation d'un acteur de l'ESS. Source : KNÜSEL R., PALAZZO G., GONIN M., GACHET M., (2011) Projet de recherche VEI sur l'économie sociale et solidaire dans le canton de Vaud, Unil, <http://www3.unil.ch/wpmu/ess-vd/mon-profil-ess/>

modèle. Par contre, elle ne permet pas de déterminer des critères minimaux ou des exigences cadres pour déterminer si la qualification d'ESS pour une organisation est correcte. Ces cinq dimensions ne font aucunement état de notions environnementales ou d'utilité sociale. Cette approche est donc intéressante mais insuffisante. L'approche de terrain, avec des acteurs qui sont confrontés tous les jours à l'ESS, devrait permettre d'apporter une lecture globale.

3.5.2. APRÈS-GE (Association de promotion de l'ESS de la région genevoise)

Dans la pratique suisse, la réalité est parfois différente des grands principes évoqués dans le chapitre précédent. APRÈS-GE fonctionne sur le principe d'une charte que les membres s'engagent à « mettre progressivement en œuvre et à déployer tous ses efforts pour les faire partager à ses réseaux et les traduire dans ses activités comme dans ses relations avec le secteur privé et avec l'État ». Cette charte est issue d'un processus participatif. Les points principaux de la charte sont :

- Bien-être social : être plutôt qu'avoir ;
- Fonctionnement participatif : chacun a une voix qui compte ;
- Respect de l'environnement : produire pour vivre et non vivre pour produire ;
- Autonomie : autonomes mais pas individualistes ;
- Solidarité: 1+1>2 ;
- Diversité : riches de nos différences ;
- Cohérence : dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit.

APRÈS-GE : La chambre d'ESS APRÈS-GE compte actuellement 13 employés et regroupe plus de 300 organisations dans la région genevoise.

Ses activités liées à la promotion de l'ESS s'orientent dans la mise en réseau, l'organisation de mesure du marché du travail appelé PPE+, le développement d'organisations estampillées ESS à l'aide de l'incubateur ESSAIM, ou encore la formation et la recherche. www.apres-ge.ch

Ces principes sont assez proches de ceux définis par les différents auteurs et acteurs présentés auparavant. Par contre, la charte n'est pas contraignante et aucune limite concernant le statut juridique n'est défini. Pour répondre à cette problématique, APRÈS-GE a défini des critères d'adhésion. Une première série de critères est contraignante. C'est-à-dire que chaque organisation qui souhaite rejoindre APRÈS-GE doit répondre à ces critères. Ceux-ci sont systématiquement contrôlés par APRÈS-GE avant d'accepter l'adhésion :

- **La transparence** : les organisations membres doivent faire parvenir différents documents administratifs, notamment le bilan comptable ;
- **L'intérêt collectif** : l'organisation doit être d'utilité publique⁹, contribuer à l'intérêt collectif ou encore ne pas produire des biens et services contraire à cet intérêt collectif ;
- **L'autonomie** : l'organisation a un statut juridique privé et la place réservée au bailleur de fond ou au représentant public est inférieure à 50 % ;

⁹ Selon l'art. 33a de la loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée la définition est : personne morale qui renonce à la distribution du bénéfice net en faveur de ses membres, affecter irrévocablement ses moyens financiers à des buts d'utilités publiques, exercer une activité d'intérêt général, exercer cette activité de manière désintéressée.

- **La lucrativité limitée** : différents éléments sont contrôlés. On retrouve la transparence financière, la répartition des bénéfices, le contrôle du capital et la politique salariale.

Une seconde série de critères indicatifs vise à pousser les organisations à s'améliorer. Ces critères doivent être remplis dans les deux ans après l'adhésion de l'organisation à APRÈS-GE. Il s'agit des domaines suivants.

- **Le respect de l'environnement** : gestion des déchets, réduction de la consommation d'énergie, utilisation d'énergie renouvelable, réduction de consommation des ressources naturelles ;
- **La gestion participative** : système de management participatif, délégation des responsabilités, représentation du personnel dans l'organe de pilotage. Les collaborateurs sont informés des résultats financiers ;
- **Le management social** : Convention Collective de Travail ou règlement interne, prestations sociales supérieures au minimum légal, promotion de l'égalité homme/femme, formation continue des salariés.

La charte et les critères d'adhésion d'APRÈS-GE donnent la coloration de l'ESS en Suisse romande. La primauté de l'Homme sur le capital apparaît en filigrane de cet ensemble. Toutefois, on constate que la vision est plus globale et moins restrictive que dans le cadre français abordé auparavant. Par exemple, pour APRÈS-GE, les Sociétés Anonymes (SA) comme les Sociétés à responsabilité limitée (Sàrl) ont toutes leur place dans la famille de l'ESS.

Le développement d'APRÈS-GE, in fine de l'ESS en Suisse romande, s'articule autour des valeurs telles que le développement local, la démocratie, le développement durable, la diversité culturelle. Ces valeurs servent de guide et leurs applications sont évolutives et innovantes. Dans une vision à long terme, lorsque l'ESS sera reconnue par les entrepreneurs, l'État et la population, il s'agira de définir de nouveaux critères plus ambitieux et donc plus restrictifs. L'objectif étant d'améliorer en permanence la qualité des organisations et, par conséquent, des critères ambitieux pourraient être un moyen de tirer vers le haut les organisations membre de l'ESS. Mais pour l'heure, l'enjeu principal est de faire connaître l'ESS (peu importe sous quelle forme) comme une alternative plausible, notamment à l'économie capitaliste.

Toutefois, l'ESS s'appuie sur des valeurs qu'il s'agit de respecter afin ne pas perdre de vue l'objectif. Dans le cas d'APRÈS-GE, une contradiction est bien présente. En effet, la chambre, au travers de sa mesure PPE+, est largement financée par la ville de Genève ; c'est ce qui lui a permis de se développer. La contradiction réside dans le fait que, malgré les principes de l'ESS qui définissent une autonomie de gestion, APRÈS-GE est largement dépendante des décisions politiques de la ville de Genève¹⁰ et, in fine, des élus choisis par le peuple. Bien que les statuts et la charte garantissent l'indépendance du comité, il est imaginable que le principal financeur, en l'occurrence le Conseil Municipal de Genève, exerce une pression qui pourrait éloigner APRÈS-GE de ses objectifs initiaux.

Pour conclure ce chapitre, un journaliste romand, WHITEOAK K. (2014), propose une synthèse de sa propre perception de l'ESS en générale et d'APRÈS-GE en particulier :

« Il ne faut pas voir l'ESS et APRÈS-GE comme des réminiscences d'une mode verte idéaliste et déconnectée du monde moderne et réel. Au contraire, il s'agit d'un véritable carrefour pratique

¹⁰ Exemple des difficultés liées à la dépendance Étatique : URGENT - le Conseil Municipal met en danger l'ESS à Genève - Votation ce soir dès 17h, <http://www.apres-ge.ch/node/53133>, consulté le 15 mars 2015

permettant, entre autres, d'améliorer l'insertion professionnelle, de pratiquer le réseautage à bon escient, d'accéder au portail de la consommation ou encore de suivre à distance ou en personne les débats et les réflexions qui sont menés au fil des ans et très régulièrement. »

Cette lecture met en évidence la volonté de l'ESS d'associer un niveau conceptuel de réflexion et de recherche avec un niveau de réalisation pratique.

3.5.3. APRÈS-VD Association de promotion de l'ESS dans le canton de Vaud

Créée en 2009 cette association, la petite sœur d'APRÈS-GE, compte une cinquantaine de membres. La charte est identique à celle d'APRÈS-GE. Les critères d'adhésion sont donc finalement d'être en accord avec les statuts de la Chambre et ses buts, d'adhérer à la Charte de l'économie sociale et solidaire et de s'acquitter de sa cotisation annuelle de membre. Les moyens de contrôle sont donc limités.

3.6. L'ESS est une réalité pratique

Les quelques éléments abordés ci-dessus permettent de donner un cadre à ce que doit être l'ESS. Ce cadre est plus ou moins rigide et différent selon la région et les bases théoriques sur lesquelles on s'appuie. Désormais, il est temps de poser un regard sur ce qu'est l'ESS sur le terrain. Quels sont les secteurs d'activité qui sont concernés et les plus propices à l'ESS ? Combien d'emplois sont estampillés ESS ? Quel est le salaire de ses employés ?

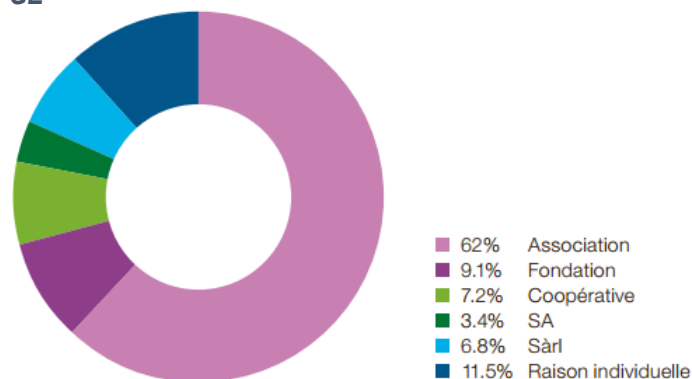
Une étude statistique d'APRÈS-GE (PELLET T., 2010), le rapport d'activité 2013 d'APRÈS-GE, l'étude statistique 2015 d'APRÈS-GE (Baranzini L., 2015) ainsi que l'Institut National français de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) permettent de donner quelques réponses aux questions susmentionnées.

3.6.1. Analyse genevoise des secteurs d'activité et des formes juridiques

Dans la région genevoise, les formes juridiques pour devenir membre ne sont pas définies. Dès lors, il est intéressant d'observer que l'association est la forme prépondérante dans l'ESS genevoise. Elle représente 62% (66% en 2013) des organisations de la chambre.

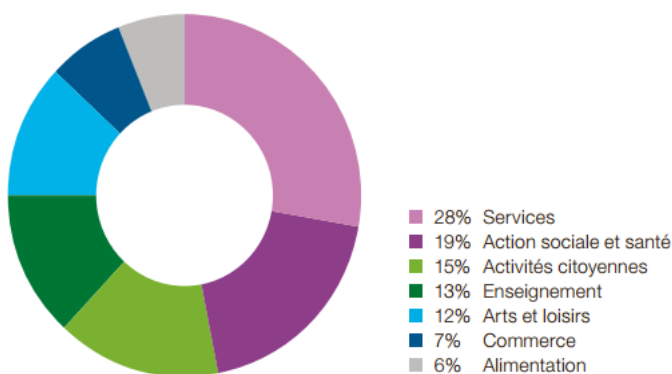
Les entreprises privées (SA, Sàrl, RI) représentent 21.7% (18% en 2013) des membres d'APRÈS-BEJUNE, ce qui n'est pas négligeable. Il serait donc dommageable de s'appuyer sur le critère des formes juridiques car ces organisations, qui poursuivent les mêmes objectifs que les associations, fondations ou mutuelles, seraient exclues.

Figure 7 : Répartition par forme juridique au sein d'APRÈS-GE



Bien que l'association soit la forme d'organisation la plus présente, les entreprises (SA, Sàrl, RI) occupent une place considérable au sein de la chambre d'ESS. Source : APRÈS-GE, Étude-statistique-web-APRES-GE_2015.pdf

Figure 8 : Répartition par domaine au sein d'APRÈS-GE



L'ESS est pluriel par ses domaines d'activités. Source : APRÈS-GE, Etude-statistique-web-APRES-GE_2015.pdf

Comme illustré par le graphique ci-contre, l'ESS est présente dans de nombreux secteurs d'activité. De par ses origines solidaires, le milieu santé-social est un domaine bien représenté. Mais l'ESS n'est pas seulement indiquée pour ce secteur d'activité.

Le domaine des services est le principal secteur d'activité d'APRÈS-GE, ce qui démontre que l'ESS est une alternative plausible même dans des secteurs concurrentiels. C'est-à-dire même dans les secteurs du marché où se confrontent l'offre et la demande de produits et de services. Dans le même registre, le commerce (vente d'articles

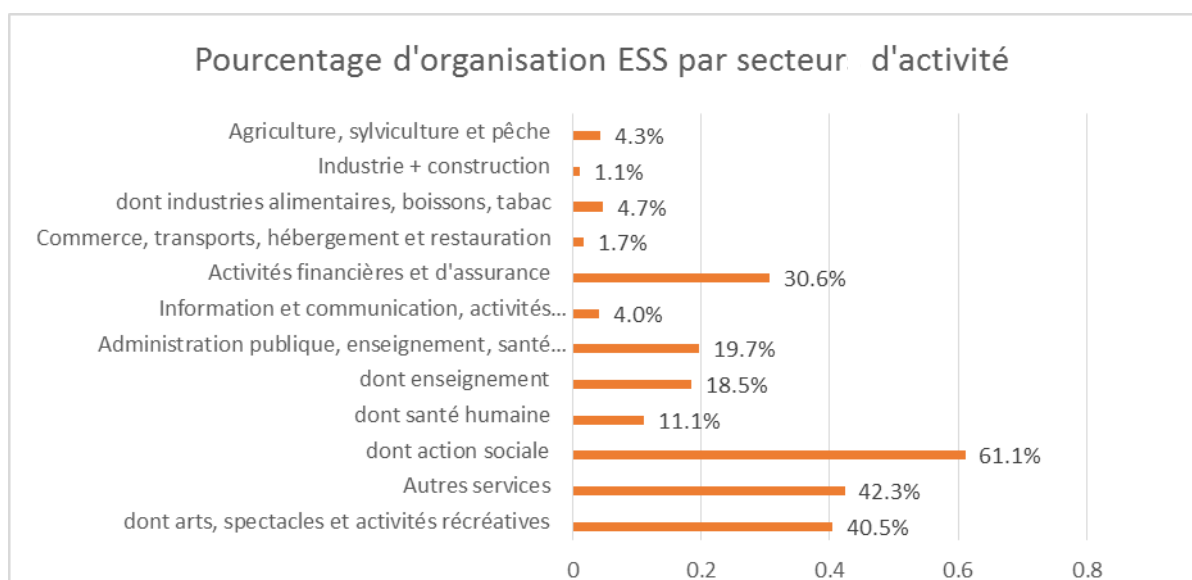
artisanaux, vêtements, informatique, électronique, livres, musique) est un domaine important de l'ESS.

3.6.2. L'ESS en termes d'emplois

Dans la région genevoise, l'ESS, au sens des statuts juridiques (fondations, associations, coopératives), représente environ 10% des emplois (PELLET T., 2010). En région Rhône-Alpes, selon l'Institut National Français de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), l'ESS représente 10,1 % des emplois¹¹. En Franche-Comté (région proche du Jura) l'ESS représente 12,2% de l'effectif salarié, toujours selon l'INSEE. Ces chiffres démontrent que l'ESS est une alternative au modèle capitaliste, existante et crédible. Par contre, bien que les chiffres laissent penser que l'ESS est bien implantée dans le tissu économique, elle ne bénéficie pas d'une très grande visibilité et peine à obtenir une reconnaissance de la part du grand public.

Pour comprendre les secteurs et les domaines à développer, il est nécessaire de s'arrêter sur la présence de l'ESS dans différents secteurs. Le graphique ci-dessous illustre le pourcentage d'emplois par secteurs d'activité sur l'ensemble du territoire français.

Figure 9 : Représentants de l'ESS dans les différents secteurs d'activité en France (2012)



Ce graphique illustre la présence des emplois ESS dans les différents secteurs d'activité en France. Source : Chiffres INSEE (2012), graphique réalisé par l'auteur

Ce graphique permet de constater que l'ESS, en France, est particulièrement présente dans les domaines de l'action sociale, de la finance et des assurances ainsi que dans le milieu des arts et des spectacles. Il est intéressant de relever que l'ESS existe aussi dans des secteurs d'activité à priori moins propices aux problématiques qu'elle défend. Le commerce, l'industrie et la communication sont des secteurs d'activité qui offrent des possibilités de développer l'ESS. Par contre, il est plus surprenant de constater que les domaines agricole et immobilier soient aussi peu représentés par des emplois ESS.

Au final, il faut retenir plusieurs éléments. Premièrement, l'ESS est présente dans tous les secteurs d'activité. Ensuite, elle assure sa mission originelle, de par sa forte présence dans les domaines de la protection sociale et de la mutualisation des risques, au travers de l'action sociale, des assurances et des banques. Pour terminer, l'ESS (de par sa crédibilité gagnée empiriquement) peut d'avantage se

¹¹ http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=eco-sociale®_id=99&http://cress-rhone-alpes.org/cress/article.php3?id_article=396&var_mode=recalcul

développer et les organes de promotion tels que les chambres APRÈS-GE et APRÈS-BEJUNE ont un rôle important à jouer.

3.7. Le rôle actuel du travailleur social dans l'ESS

APRÈS-BEJUNE et APRÈS-VD sont actuellement trop petites pour proposer des prestations importantes. Ces structures s'appuient donc principalement sur des bénévoles et n'offrent pas de rôle particulier aux travailleurs sociaux.

APRÈS-GE, qui a développé entre autre un pôle d'insertion, s'appuie sur des profils professionnels variés et pluridisciplinaires¹² mais aucun travailleur social ne figure parmi les quatorze employés. Les profils professionnels sont d'avantage orientés vers l'économie et la communication.

Les chambres d'ESS suisses permettent de constater que pour le moment, le travailleur social n'a pas un rôle essentiel dans le développement des prestations des chambres d'ESS. Par contre, la présence de travailleurs sociaux dans les différents comités de ces associations laisse penser qu'ESS et travail social s'appuient sur certaines valeurs communes.

En France, il est intéressant de relever qu'une structure comme le réseau Jardin de Cocagnes, dont le concept est inspiré d'un modèle suisse et notamment d'une organisation jurassienne, a été développé par Jean-Guy Henkel, un travailleur social. Cette structure propose hebdomadairement 25'000 paniers de fruits et légumes biologiques produits par 4'000 personnes en insertion. Cet exemple permet d'illustrer qu'un des rôles du travailleur social peut être la création d'organisations d'ESS qui poursuivent à la fois des objectifs écologiques, sociaux et économiques.

3.8. Les risques et les limites de l'ESS

L'ESS est une approche récente dans sa définition actuelle et complexe. Elle possède certaines limites et difficultés qu'il est primordial de connaître ; d'une part pour ne pas tomber dans l'angélisme et, d'autre part, pour tenter d'anticiper ces écueils.

3.8.1. L'ESS représente 10% des emplois, mais reste trop peu connu

De nombreux auteurs relèvent que l'ESS souffre de son manque de visibilité. Cette problématique est reconnue notamment par FRÉMEAUX P. (2011, p. 43-55) et SWATON S. (2011, p. 27), une auteure suisse. Plusieurs éléments entravent cette visibilité. L'un d'entre eux est la complexité du concept d'économie sociale et solidaire. Il est facile de le résumer mais il est extrêmement plus exigeant de comprendre la complexité que cela mobilise. Un exemple parlant est une définition souvent utilisée pour synthétiser l'ESS : « Placer l'humain au centre de ses préoccupations ». Comment expliquer que derrière cette maxime se cachent des enjeux tels que la participation et la réponse à des besoins sociaux, le tout dans une notion de durabilité ? Par ailleurs, malgré une certaine volonté affichée, aucune définition ne fait l'unanimité. L'ESS n'est pas évidente à synthétiser sans omettre de nombreux éléments. Elle ne se communique pas facilement.

¹² <http://www.apres-ge.ch/chambre/staff>, consulté le 20 juillet 2015

De plus, de par la largeur de son champ d'activité, l'ESS est proche de nombreux concepts plus ou moins semblables tels que le développement durable. Les confusions sont fréquentes et les spécificités propres de l'ESS sont peu connues. Le chapitre suivant y est consacré.

3.8.2. Récupération de l'image positive de l'ESS à titre de profit

Toujours d'après FREMEUX P. (2011, p. 63), certaines mutuelles et coopératives françaises¹³ (actives dans la finance et l'assurance), labellisées ESS de par leurs statuts juridiques, sont devenues extrêmement puissantes. Elles oublient leur rôle initial alternatif et sont devenues des acteurs du milieu capitaliste. À titre d'exemple, les salaires de certains patrons de ces organisations dépassent largement le million de franc annuel. Dans le domaine des coopératives agricoles, il existe également des modèles productivistes actifs dans la production et la recherche sur les OGM, comme par exemple Limagrain¹⁴.

Ces exemples de grandes structures peuvent également se reproduire dans de petites organisations à une échelle locale. Par exemple, une entreprise privée pourrait signer la charte d'APRÈS-BEJUNE pour valoriser son image auprès du grand public sans pour autant en appliquer les principes.

3.8.3. Assurer les tâches de l'État

Selon FRÉMEAUX P. (2011, p. 35), un des risques de l'ESS est son instrumentalisation par l'État qui sous-traite des politiques publiques à des organisations afin de bénéficier d'une alternative moins coûteuse. Au sein du comité d'APRÈS-BEJUNE, cette préoccupation est également présente. Le comité de l'association veille à ne pas devenir un service bénévole et bon marché de l'État. L'ESS ne doit en aucun cas assurer des prestations qui doivent être assumées par l'État. Il est imaginable que l'ESS contribue à ces prestations pour autant qu'elles apportent une plus-value pour les usagers. C'est-à-dire qu'à l'aide d'un modèle participatif qui intègre les usagers dans la mesure du possible, leur pouvoir d'agir soit développé. L'ESS tente de limiter la nécessité d'intervention de l'État. Par exemple, en incitant des organisations à conserver des employés en difficultés, il est possible d'éviter un déplacement de charges vers les assurances sociales.

3.8.4. Manque de clarté du concept

L'ESS n'est pas un concept bien défini. Elle est composée de nombreuses sensibilités avec des zones grises. Cela a déjà été relevé, il est parfois complexe de dire si une organisation est ESS ou non. Cette complexité conceptuelle n'est donc pas évidente à vulgariser. Cela ne facilite pas sa visibilité et sa reconnaissance auprès du grand public ou des politiques.

De plus, le cadre flou de l'ESS crée des tensions au sein des acteurs. Par exemple, l'ESS, de par ses principes, promeut la participation et la prise en considération de toutes les opinions. Dès lors, chaque personne qui s'engage pour l'ESS aura une sensibilité propre en fonction de ses valeurs personnelles et les défendra légitimement. L'idéologie qui veut prendre en considération toutes les opinions, agrémentées d'un engagement important de la part des acteurs sur les valeurs, mène parfois à des conflits complexes et importants. Et cela est d'autant plus difficile de par le flou du cadre conceptuel.

¹³ Natixis véhicule coté de la Caisse d'épargne impliqué dans la crise des Subprimes. FRÉMEAUX P. (2011, p. 30),

¹⁴ <http://www.limagrain.com/>

3.9. Avantages de l'ESS

L'ESS est une nébuleuse complexe qui mobilise de nombreux concepts. Les valeurs, parfois devenues des critères tels que la lucrativité limitée, définissent l'ESS. Mais quels sont les avantages et les inconvénients pour une organisation de s'inspirer ou d'appliquer ce modèle économique ?

3.9.1. Produire de l'utilité sociale

L'ESS permet de développer des organisations construites par une vision complexe qui poursuit des objectifs à la fois économiques, sociaux et environnementaux (en tout cas en Suisse). SWATON S. (2011, p. 70) ajoute également la poursuite de finalités politiques. Cette vision permet aux organisations de produire de l'utilité sociale. Une utilité sociale qu'il est difficile à définir et encore d'autant plus complexe à mesurer. La législation française¹⁵ sur l'ESS apporte une définition : « *contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, [...] à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale* ». Il existe plusieurs recherches et guides qui ont pour objectifs de mesurer l'utilité sociale des organisations de l'ESS. Le guide rédigé par BRANGER V., GARDIN L., PINAUD S., JANY-CATRICE F., (2014) *Evaluer l'utilité sociale de l'Economie Sociale et Solidaire* en est un exemple. Mais à l'heure actuelle, aucune approche n'est suffisamment reconnue pour mesurer et comparer l'utilité sociale des organisations ; c'est probablement une question de temps.

3.9.2. Favoriser la cohésion sociale

Le rapport de l'OIT FONTENEAU B., NEAMTAN N., WANYAMA F., PEREIRA MORAIS L., DE POORTER M., (2010, p. 13-15) identifie plusieurs avantages de l'ESS en comparaison à l'économie capitaliste. L'évolution constante et rapide de nos sociétés remet souvent en jeu la cohésion sociale entre individus et communautés. De par l'ensemble de ses principes de fonctionnement, l'ESS s'appuie sur la cohésion sociale et y contribue. Les auteurs font référence en particulier aux finalités sociales destinées aux membres et à la communauté ainsi qu'à l'impact au niveau local. Ils mettent également en avant le développement de l'autonomie des membres des organisations de l'ESS au travers des processus participatifs. Les auteurs avancent même que l'ESS, au travers de l'autonomisation, permet de démontrer que « toute personne peut devenir acteur actif et productif au sein de l'économie et de la société ».

3.9.3. Anticiper les changements sociétaux

Faire de son organisation une organisation d'ESS en fait une organisation qui exerce et expérimente le développement durable. Cela permet de prendre un train d'avance sur l'évolution de notre société et notamment d'anticiper les changements légaux.

3.9.4. Valoriser l'image de son organisation

¹⁵ <http://www.economie.gouv.fr/economie-sociale-solidaire>, consulté le 16 juin 2015

Bien que cela ne soit pas un but en soi, le fait d'être reconnue de l'ESS (et in fine de pratiquer le développement durable) permet de valoriser l'image de l'organisation auprès du grand public. Rejoindre les rangs de l'ESS est un moyen communiqué sur la plus-value que peut apporter une organisation.

3.10. Pourquoi une chambre d'ESS ?

L'ESS présente une approche dans la complexité de l'économie, avec comme objectif de replacer l'intérêt de humain devant celui du capital. Les « APRÈS » en Suisse et les « CRESS » en France sont des associations qui veulent promouvoir l'ESS. Il est donc intéressant de s'interroger sur l'apport de ce type d'organisation, souvent appelé « chambre », pour développer l'ESS. Cette question se pose premièrement pour l'ESS mais également pour les organisations qui pourraient rejoindre une chambre.

3.10.1. L'ESS a besoin d'un espace d'échange, de construction

L'ESS se définit comme une économie participative. Elle est co-construite et en évolution permanente. Pour construire l'ESS, il s'agit de mobiliser le plus grand nombre et un maximum de diversité. Par conséquent, rassembler des acteurs de terrain, des chercheurs, des consommateurs ou encore des politiques au sein d'une organisation telle qu'une chambre semble être un moyen pertinent (pour ne pas dire nécessaire) pour développer l'ESS.

3.10.2. Les organisations de l'ESS ont besoin du réseautage et de visibilité

Echanger au sein d'une chambre semble nécessaire. Par contre, il est utile de se poser la question de l'intérêt des organisations de rejoindre une chambre d'ESS. APRÈS-VD, la chambre d'ESS du canton de Vaud, donne six bonnes raisons¹⁶:

1. Rejoindre un mouvement :
Qui partage les mêmes valeurs et la même vision d'un futur à visage humain.
2. Echanger, agir en réseau :
Des idées, des compétences, du savoir et du savoir-faire et des expériences.
3. Défendre ses convictions :
Par le biais d'une force de communication auprès des collectivités publiques et politiques.
4. Gagner en visibilité :
En communiquant ses événements et ses nouvelles à l'ensemble du réseau.
5. Trouver des forces vives :
En publiant des offres de stages et d'emploi.
6. Favoriser la consommation :
En proposant ses produits et services.

Ces six motifs résument assez bien la plus-value que peut apporter une chambre aux organisations. Outre l'appartenance à un mouvement qui partage des valeurs assez proches, une chambre permet de développer le réseautage et la visibilité des organisations. De plus, les chambres développent des prestations dans le but de développer leur attractivité. Dans le cas d'APRÈS-GE, les formations et le café des bonnes pratiques en sont deux exemples.

¹⁶ http://www.apres-vd.ch/?page_id=33, consulté le 25 juillet 2015

3.10.3. Une chambre est un moyen indispensable

Finalement, dans le cas de l'ESS (un modèle économique qui n'est pas encore reconnu), une chambre apparaît indispensable pour développer la visibilité, coordonner la communication, développer le réseautage. Par contre, il est nécessaire de préciser qu'une chambre doit être au service de ses membres et que ce sont ceux-ci qui donnent la direction du développement de la chambre et in fine de l'ESS.

3.11. Les notions associées et risques de confusion

De nombreux concepts proches forment une nébuleuse autour de l'ESS tant pour le grand public que pour les entrepreneurs, ou parfois même pour les acteurs de l'ESS. Dans ce chapitre, il s'agit de définir succinctement quelques notions proches de l'ESS et d'en identifier la correspondance ou non.

3.11.1. Le développement Durable (DD)

Formalisé par le rapport Brundtland en 1987, le DD (appelé parfois développement soutenable) est un concept récent en comparaison aux origines antiques de l'ESS. Il vise un développement cherchant à répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. Trois notions interconnectées sont les piliers du DD : l'économie, le social, et l'environnement.

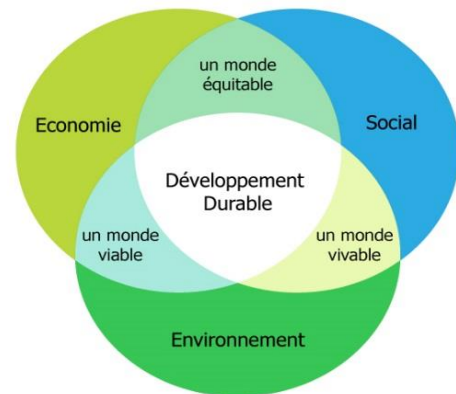
La formule de DUBOS R. « agir local, penser global¹⁷ », lors du sommet de l'environnement de 1972 à Stockholm, est une simplification souvent associée au développement durable. Cette formule est adaptée à la vision de l'ESS. Le développement durable rompt avec le modèle de l'économie toute puissante et l'oblige « à sortir de son splendide isolement » pour rencontrer les deux autres sphères CRETIENEAU A-M. (2010).

Plusieurs conceptions coexistent derrière l'appellation DD : le DD à durabilité forte et le DD à durabilité faible. La durabilité forte, conceptualisée par DALY H. (1991) requiert qu'aucun des trois stocks (le capital de chaque pilier) ne diminue à long terme. Trois critères précisent que :

- le rythme de consommation des ressources renouvelables ne doit pas excéder le rythme de régénération de ces mêmes ressources ;
- le rythme de consommation des ressources non renouvelables ne doit pas excéder le rythme auquel des substituts renouvelables et durables peuvent être développés ;
- le rythme d'émission de pollution ne doit pas excéder la capacité de l'environnement à absorber et assimiler cette pollution.

La durabilité faible, contrairement à la durabilité forte, permet de substituer un capital par un autre pour autant que le stock de capital dans sa totalité soit maintenu. Le terme de substituabilité est parfois utilisé. Cette conception du DD fait office de référence pour les Nations Unies. Dans certains cas, cette vision est associée à l'idée que la capacité de l'évolution technologique va répondre aux problèmes environnementaux. Considérant les deux approches comme irréalistes et non souhaitables, le Conseil fédéral milite pour une « durabilité faible plus¹⁸ » en permettant une certaine interchangeabilité entre les stocks de capital. Toutefois, les conditions-cadres sont non négociables (p. ex. lois, valeurs limites,

Figure 10 : Les piliers du développement durable



Les piliers du développement durable

Les notions interconnectées du développement apportent une compréhension dans sa complexité. Cette image, tirée de l'entreprise Losinger Marazzi SA, démontre d'une part l'intérêt des entreprises à valoriser leurs préoccupations du développement durable et, d'autre part, la visibilité du concept. Source : <http://www.losinger-marazzi.ch/developpement-durable/>

¹⁷ <http://www.plate-forme21.fr/le-developpement-durable/article/penser-global-agir-local>, consulté le 16 juin 2015

¹⁸ <file:///C:/Users/notebook/Downloads/Lignes+directrices+de+la+politique+de+d%C3%A9veloppement+durable.pdf>, consulté le 16 juin 2015

limites éthiques) et doivent être respectées. De plus, aucune dimension du DD ne doit être systématiquement négligée.

Le DD à durabilité forte correspond aux valeurs et aux principes de l'ESS. Un article de DUNAND C. et LONGET R. (2015) permet d'apporter quelques précisions. Selon les auteurs, l'ESS (telle qu'elle est définie en Suisse) non seulement respecte les principes du développement durable mais les concrétise à travers ses axes centraux, comme la lucrativité limitée, la participation des travailleurs et l'intérêt collectif des biens et services produits. De plus, contrairement au DD qui est « top down » (approche descendante), les auteurs considèrent que l'ESS est « bottom up » (démarche ascendante) ; c'est-à-dire qu'elle s'appuie initialement sur des initiatives locales et citoyennes.

3.11.2. Le Social Business

Deux courants coexistent sous cette terminologie : l'un américain avec un héritage anglo-saxon et l'autre européen.

Le courant d'origine américaine réunit les entreprises privées qui veulent, selon SWATON S. (2011, p. 41), se racheter une conduite. Pour comprendre la différence en ESS et Social Business, l'auteure schématise en distinguant l'approche qui privilégie la finalité et l'approche selon laquelle l'intention prime sur le résultat. L'objectif n'est pas de faire le procès des organisations philanthropes mais de bien distinguer Social Business (actuellement en développement en Europe) du mouvement ESS. Ce qui est à redouter, selon l'auteure, c'est une confusion des différentes approches et surtout une appropriation du Social Business à des fins capitalistes.

Selon Baranzini (2015, p. 8), le social business anglo-saxon se différencie de l'ESS car il ne remet pas en cause la recherche de profit propre à l'économie capitaliste. Si le social business a une mission sociale, il ne répond généralement pas aux critères de base de l'ESS que sont la lucrativité limitée, la gouvernance démocratique et l'autonomie.

En revanche, toujours selon Baranzini (2015, p. 8), l'entrepreneuriat social européen, traduction de social business, se revendique de l'ESS. Le réseau européen de chercheurs EMES4 (émergence des entreprises sociales¹⁹) a ainsi défini des indicateurs sur la gouvernance démocratique, l'intérêt collectif et la limitation de la distribution des bénéfices. L'entrepreneuriat social est ainsi proche de la définition de l'ESS, telle que développée par APRÈS-GE, avec pour seule restriction qu'il ne prévoit pas de critères environnementaux.

En Suisse romande, l'organisation Social Business Model²⁰, fondée par MICHAUD C. (ancien membre du comité de la chambre APRÈS-GE) fait office de référence. Cette approche veut « promouvoir la co-création, le partage et l'utilisation d'outils d'élaboration et de révision de Modèles d'affaires sociaux - Social Business Model auprès de tous les acteurs impliqués, contribuant à l'existence pérenne d'organisations à fort impact sociétal, entreprises sociales ou entreprises de l'économie sociale et solidaire – ESS ».

Social Business Model partage les préoccupations de l'ESS et peut être considérée comme une approche spécialisée dans l'accompagnement de l'entrepreneur social. La définition suivante de l'organisation l'atteste : « ...l'aspect fondamental est que la motivation de l'entrepreneuriat social est

¹⁹ <http://www.emes.net/>, consulté le 4 mai 2015

²⁰ <http://www.socialbusinessmodels.ch/>, consulté le 11 février 2015

principalement de créer de la valeur sociale, plutôt que la richesse personnelle ou actionnaire²¹ ». Social Business Model est une ressource qui peut se révéler intéressante pour développer une organisation d'ESS.

3.11.3. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) ou la responsabilité sociétale (RS)

Les préoccupations de la RSE sont proches de celles de l'ESS. Toutefois, la différence est dans la fréquence de l'application. L'ESS incite aux questionnements, à l'amélioration permanente et place les enjeux sociaux au centre de sa mission. La RSE propose des actions ponctuelles et parfois avec pour seul objectif de valoriser l'image de l'entreprise ou à des fins marketing.

Il n'existe pas une définition unique de la RSE. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) propose des lignes directrices pour les organisations qui veulent opérer de manière socialement responsable. « ISO 26'000, RESPONSABILITÉ SOCIÉTAL » se distingue des normes ISO habituelles car elle n'est pas soumise à certification.

Elle a pour vocation d'aider les organisations à contribuer au développement durable. Les sept questions centrales d'ISO 26'000 sont la gouvernance, les droits de l'Homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs et la communauté et développement local.

Figure 11 : RS selon les normes ISO



Les normes ISO proposent une démarche holistique. Source : http://www.iso.org/iso/fr/sr_7_core_subjects.pdf

Dans l'économie privée, la RSE est un concept plus connu que l'ESS. Certaines entreprises en ont fait leur marque de fabrique. Dans l'entreprise « Caran d'Ache²² », la RSE se traduit notamment par un système de chauffage écologique, l'utilisation de matières premières locales respectueuses de l'environnement (le bois) et par l'emploi de personnes en situation de handicap. Un autre exemple connu est celui de « Switcher²³ » qui veille à l'amélioration des conditions de vie et de travail des ouvriers. La traçabilité, la transparence et le développement durable font partie des valeurs mis en avant par l'entreprise.

Dans une prise de position parue le 1^{er} avril 2015²⁴, le Conseil fédéral conçoit la RSE comme une contribution des entreprises au développement durable. La responsabilité sociétale comprend une large palette de thèmes, tels que les conditions de travail (y c. la protection de la santé), les droits de l'homme, la protection de l'environnement, la prévention de la corruption, la concurrence équitable, les intérêts des consommateurs et la fiscalité.

²¹ <http://www.socialbusinessmodels.ch/content/pourquoi-social-business-models>, consulté le 3 mai 2015

²² <http://www.carandache.com/maison>, consulté le 3 mai 2015

²³ http://www.switcher.ch/b2c_sw_fr/responsibilite-sociale, consulté le 3 mai 2015

²⁴ <http://www.seco.admin.ch/themen/00645/04008/index.html?lang=fr>, consulté le 3 mai 2015

Selon le Conseil fédéral, une mise en œuvre conséquente et étendue de la RSE apporte une importante contribution au développement durable et concourt à relever des défis de société. Il attend des entreprises qu'elles assument leur responsabilité sociétale en relativisant car il précise que la mise en œuvre de la RSE ne doit pas induire des charges administratives et des coûts disproportionnés, notamment pour les PME.

Au final, la Confédération a adopté quatre axes stratégiques pour encourager la RSE :

- elle participe à la conception des conditions-cadres de la RSE ;
- elle sensibilise et soutient les entreprises suisses ;
- elle encourage la RSE dans les pays en développement ou en transition ;
- elle promeut la transparence.

Toutefois les exemples de « Caran d'Ache » et de « Switcher » apparaissent comme étant des modèles et non des généralités. La récente prise de position du Conseil fédéral va peut-être améliorer la mise en œuvre de la RSE. Selon l'étude statistique d'APRÈS-GE (Baranzini L., 2015, p. 8), la RSE constitue un outil simple, non-contraignant et indépendant de la mission de l'entreprise. La RSE peut contribuer à réduire les impacts environnementaux ou sociaux liés aux activités de production. Cependant, les organisations de l'ESS se distinguent en intégrant les considérations sociales et environnementales au sein même de leur mission et de leur fonctionnement.

Au final, il faut considérer la RSE comme un outil qui offre la possibilité aux organisations d'améliorer leurs approches sociales et environnementales. Cependant, elle n'apporte aucune garantie.

3.11.4. Les labels Codethic /BCorp

Depuis quelques années, les normes et les labels se développent et sont devenus omniprésents dans le quotidien de tout consommateur. En janvier 2015, l'organisation Codethic, fort du constat qu'aucune certification n'existe pour la RSE, a lancé une certification RSE avec le label BCorp. Ce label, développé aux États-Unis, certifie une application complète de la RSE. Codethic veut mettre le Développement Durable au cœur de l'organisation ; ce qui permet de bâtir une entreprise plus engagée, solide et, en fin de compte, plus profitable.

Figure 12: Label BCorp



Source : <https://www.bcorporation.net/>

Cette certification est trop récente et n'offre pas suffisamment de recul pour porter un regard critique. Toutefois, bien que Codethic démontre une volonté d'apporter une plus-value durable aux organisations, il semble que le profit occupe encore une place importante (centrale ?), ce qui distingue la RSE de l'ESS. Par ailleurs, Codethic est membre de la chambre APRÈS-GE.

3.11.5. Les synonymes de l'ESS

Le **non profit sector**, développé aux États-Unis, ne diffère que très peu de l'ESS (FRÉMEAUX P., 2011, p. 22, SWATON S., 2011, p.18).

Les terminologies de **tiers secteurs, d'économie plurielle et de nouvelle économie sociale** peuvent également être associées à l'ESS (SWATON S., 2011, p.17).

La récente terminologie **d'entreprise sociétale** est également un synonyme d'entreprise qui respecte les principes de l'ESS selon DUNAND C. lors d'une conférence sur le sujet.

3.12. Synthèse

L'ESS, c'est finalement une vision de la société ou chacun doit s'interroger sur son rôle dans celle-ci. S'intéresser à l'ESS, c'est confronter chacun aux valeurs qui l'animent. L'ESS, c'est s'interroger sur sa responsabilité et sa capacité à évoluer pour une société plus équitable. L'ESS, c'est « re »mettre l'humain au centre de l'économie.

L'ESS, c'est des expériences concrètes. L'ESS, c'est une longue histoire qui a permis d'affiner et d'adapter ses concepts à la société actuelle. L'ESS, c'est des employés et des employeurs qui veulent contribuer à leurs façons à une meilleure place pour l'homme dans l'économie. L'ESS, c'est des petits pas que chaque consommateur peut réaliser.

Au-delà des chartes, des critères et des valeurs qui sont et seront en perpétuelle évolution, l'ESS a le mérite d'interroger sur la place de l'économie, de questionner sur le rôle de l'humain au sein de cette économie et plus largement. L'ESS, au même titre que le développement durable, permet de sortir l'économie d'un certain isolement et de la mettre en parallèle avec d'autres facteurs. Les facteurs écologiques et sociaux sont déjà associés au développement durable. Dans le cadre de l'ESS, des facteurs comme la culture, l'intégration, l'équité ou le circuit-court pourraient être mis en évidence.

L'ESS, de par cette approche complexe et pluridisciplinaire, favorise l'innovation et une vision à long terme et durable qui permet à chacun d'imaginer une société plus juste, plus responsable, plus rassurante (en sortant d'une approche stéréotypée, voire figée par la recherche de profit).

Pour proposer une vision de l'ESS judicieuse, il s'agit entre autres de connaître les problématiques de notre société et, dans la mesure où une société plus équitable est envisagée, les problèmes sociaux en particulier. C'est dans ce cadre-là que le travailleur social peut jouer un rôle. Des éléments propres à cette fonction et à cette formation, tels que le travail en réseau, la réinsertion professionnelle, l'accompagnement individuel, le développement d'entreprises sociales ou encore des connaissances des problématiques sociales, sont quelques exemples qui permettent d'imaginer qu'un travailleur social peut jouer un rôle dans le développement de l'ESS.

4. Comment développer l'ESS dans le canton du Jura

Pour développer un projet, il est nécessaire de connaître le territoire dans lequel il s'inscrit. Bien que l'histoire de ce canton soit récente et complexe, ce chapitre est destiné à identifier les principaux enjeux liés au développement de l'ESS. Pour analyser un territoire, de nombreuses approches sont possibles.

Dans le présent travail, la méthodologie proposée par le module « OASIS développement local » semble être pertinente. Il s'agit d'analyser le territoire sous les angles historique, géographique, sensible, social, culturel, économique et politique afin d'en faire une synthèse à l'aide d'un tableau multifocal. En préambule, les notions d'inter-territorialité devront également être abordées. Au final, à l'aide de ces différentes approches, il sera possible de retenir les enjeux principaux liés au développement de l'ESS dans le canton du Jura.

4.1. Une histoire récente

Le Jura est le vingt-sixième et dernier des cantons suisses. Son histoire est tumultueuse et les anciens gardent encore des souvenirs de cette lutte pour se séparer du canton de Berne. Pour passer en revue l'histoire récente du canton, on peut s'appuyer sur les dates clés proposées par la chancellerie du canton pour en retenir les dates essentielles.

1950	Le canton de Berne reconnaît l'existence du peuple jurassien dans sa Constitution.
23 juin 1974	Par 36 802 OUI contre 34 057 NON, le peuple des sept districts du Jura décide de créer un nouveau canton. Le 23 juin est devenu jour férié dans le canton du Jura.
20 mars 1976	Les districts du nouveau canton (Delémont, Porrentruy, Franches-Montagnes) élisent les 50 député-e-s à l'Assemblée constituante (529 candidats, 82,9 % de participation).
24 septembre 1978	Tous les cantons suisses acceptent de modifier la Constitution fédérale, le Jura est reconnu canton suisse.
1^{er} janvier 1979	La République et Canton du Jura entre en souveraineté.
1982 – 1993	Affaires à répétitions : <ul style="list-style-type: none"> • Moutier devient séparatiste • Affaires des caisses noires • Le district du Laufonnais revote et rejoint Bâle-Campagne
1993	Création de l'Assemblée interjurassienne qui a pour but d'organiser une votation portant sur la création d'un nouveau canton réunissant Jura et Jura bernois.

1996

La commune de Vellerat quitte le canton de Berne et rejoint le canton du Jura.

24 novembre 2013

Les citoyennes et les citoyens du canton du Jura et du Jura bernois sont appelés aux urnes. La votation ne porte pas sur la décision de créer un nouveau canton, mais sur l'opportunité d'engager un processus. Il faut que deux OUI sortent des urnes pour engager le processus vers l'éventuelle création d'un nouvel État. Le Canton du Jura appuie massivement l'idée (76,6%) - toutes les communes votent OUI. Le Jura bernois rejette tout aussi intensément l'offre de partage de souveraineté (71,85% de NON). L'idée de créer un nouveau canton est ainsi abandonnée.

La commune de Moutier se distingue de son arrondissement et dit OUI (55,4%), ouvrant ainsi la voie vers un possible rattachement au Canton du Jura dans le cadre de la solution communaliste.

Cette rapide approche historique permet de constater premièrement que l'histoire du canton du Jura est récente et que les frontières ont évolué et ne seront peut-être plus d'actualité dans quelques années.

Deuxièmement, la participation élevée lors des votations permet de penser que les Jurassiens, comme les Jurassiens bernois, s'identifient à leur région et s'impliquent dans l'avenir de leur territoire.

Cette indication est à prendre en considération pour développer l'ESS dans le canton du Jura. Ce d'autant plus que l'objectif est de créer une chambre d'ESS regroupant les régions de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois sous un même toit.

Figure 13 : Annonce aux Jurassiens

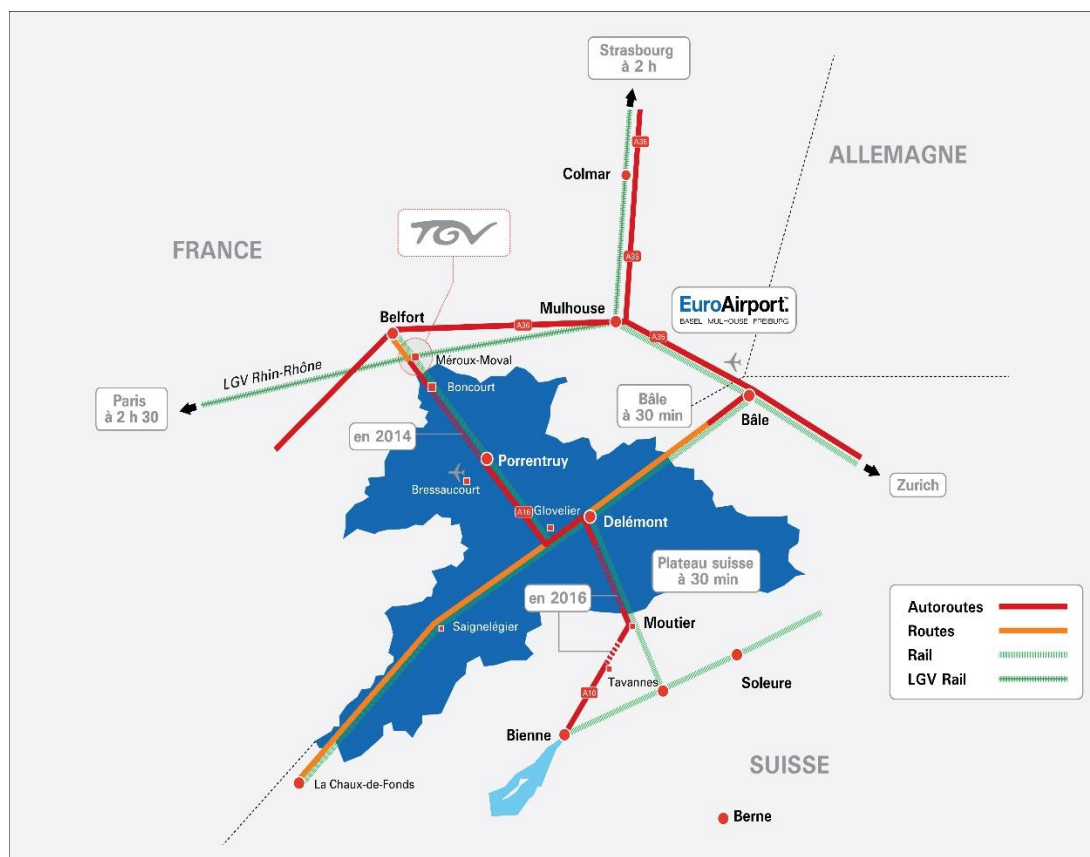


Cette illustration, du 24 septembre 1978, lors de l'annonce aux jurassiens que le peuple suisse accepte la création d'un nouveau canton, permet d'imaginer l'engouement du peuple jurassien.
Source : <http://www.jura.ch/CHA/SCH/Naissance-du-Jura-Historique.html>

4.2. Un canton périphérique... au centre de l'Europe

Le Jura, né en 1979 et situé au nord-ouest de la Suisse, compte 71'738 habitants (2013). Malgré une situation géographique considérée comme périphérique, le canton du Jura tente de créer des liens avec les cantons et les pays voisins. Ces dernières années, la mobilité et l'accessibilité s'est particulièrement développer dans le canton, notamment au travers de l'A16 (ouverture définitive en 2016) et la liaison TGV depuis la gare de Méroux située à 15 minutes de Porrentruy. Dès lors, le canton du Jura peut se définir comme étant au centre de l'Europe...

Figure 14: Réseau de communication jurassien en 2013



Cette image met en évidence les réseaux de communication jurassiens. L'autoroute A16, la connexion TGV et l'aéroport sont trois éléments forts. Source :

<http://www.jura.ch/Htdocs/Files/v/12641.jpg/Departements/CHA/SIC/JuraAujourd'hui/Imagesatelecharger/Karte01TransportRVB.jpg>

Cette situation géographique avantageuse place le Jura au centre de l'Europe. Il n'en demeure pas moins que pour le reste de la Suisse (romande), le Jura est un canton périphérique. Une des conséquences de cette situation est la proximité directe avec la France ; ce qui explique une influence franc-comtoise, alsacienne ou belfortaine dans les références et les collaborations. Le service de coopération du canton du Jura collabore régulièrement avec les autorités françaises. APRÈS-BEJUNE collabore également avec la CRESS de Franche-Comté.

4.3. Les acteurs de l'insertion du canton du Jura

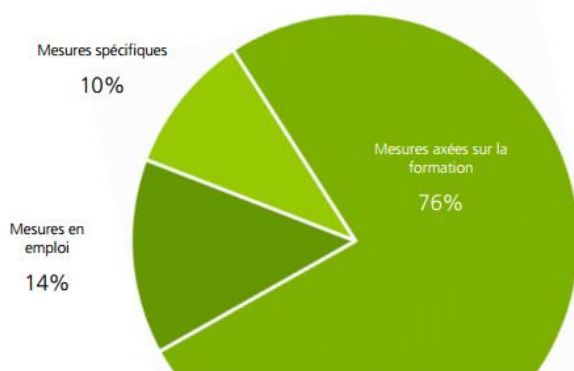
Comme cela a déjà été souligné, l'insertion est un des points centraux de l'ESS. Il s'agit ici d'explorer le système d'insertion jurassien. D'une part pour identifier les organisations actives dans le domaine qui appliquent peut-être les principes de l'ESS et, d'autre part, pour évaluer la possibilité de créer une mesure du marché du travail spécifique à l'ESS, comme cela s'est fait à Genève.

Cette exploration est basée sur les informations officielles disponibles (plaquette de présentation, législation, site internet) éclairé par des entretiens réalisés avec des personnes confrontées à l'insertion dans chacune des trois assurances sociales qui offrent des mesures d'insertion : l'aide sociale (AS), le chômage (LACI) et l'assurance invalidité (AI).

4.3.1. Le chômage dans le Jura

L'objectif du chômage est une réinsertion dans le monde du travail rapide à moindre frais et le plus rapidement possible. Selon l'entretien réalisé avec ACKERMANN N., chef du service jurassien de l'Observatoire des Mesures du Marché du Travail (OMMT), les mesures d'insertion du canton du Jura sont plutôt performantes. La taille limitée de la région facilite la collaboration et les rencontres entre les différents acteurs de l'insertion.

Figure 15: Mesures de l'assurance chômage 2013



L'insertion par les mesures en emploi est peu utilisée par le chômage. La formation est l'outil principal pour retrouver un emploi rapidement. Source : Service de l'emploi, rapport d'activité 2013
[:file:///C:/Users/notebook/Downloads/SPEJURapportdactivite2013%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/notebook/Downloads/SPEJURapportdactivite2013%20(2).pdf)

Le taux de chômage du canton du Jura se monte à 4%²⁵, soit 0.7 point au-dessus de la moyenne nationale. Toutefois, 80% des chômeurs retrouvent un emploi en moins d'une année. Toujours selon ACKERMANN N., les mesures mises en place sont performantes, bien qu'elles puissent être améliorées. Il est d'ailleurs intéressant de comparer le taux de chômage à celui du canton de Neuchâtel qui se monte à 5.5%²⁶. Ce canton, comme le Jura, présente un tissu industriel important et est confronté à la problématique des frontaliers.

Au final, il apparaît que, pour le moment, APRÈS-BEJUNE peut difficilement développer des services qui apportent une plus-value dans le domaine de l'insertion pour le chômage.

²⁵Chiffres du mois d'avril 2015, <http://www.jura.ch/DEC/AMT/Emploi-Chomage/Statistiques-chomage-et-publications.html>, consulté le 10 mai 2015

²⁶ Chiffre du mois d'avril 2015, http://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/emploi-chomage-salaire/Pages/Stat_Chom.aspx, consulté le 10 mai 2015

4.3.2. L'assurance invalidité

L'assurance invalidité couvre les pertes de capacité de gain, plus précisément lorsque qu'il y a une cause entre une diminution de la capacité de gain et une raison médicale. Les décisions d'octroi et le suivi des dossiers AI sont effectués par la caisse de compensation du canton du Jura. Une des particularités de l'AI est son système de détection précoce qui permet d'établir le plus rapidement possible un contact avec une personne restreinte dans sa capacité de travail. Les prestations de l'AI sont des mesures d'ordre professionnelle, des rentes et des allocations pour impotents au sens de l'AI.

Figure 16 : Mesures professionnelles de l'AI 2012-2013

	Article	2012	2013
Orientation professionnelle	Art. 15 LAI	12	16
Formation professionnelle initiale	Art. 16 LAI	196	207
Reclassement	Art. 17 LAI	428	556
Aide au placement	Art. 18 LAI	8	2

Les formations et el reclassement occupent une place importante au sein des mesures de l'AI. Source : Office de l'assurance invalidité du Jura, Chiffres 2013 relatifs à la réadaptation professionnelle http://www.caisseavsjura.ch/fileadmin/user_upload/doc_news_info_ai_readaptation_2013.pdf,

L'AI a particulièrement bien développé les mesures d'insertion, notamment au travers de la collaboration avec des organisations comme la Fondation MEDHOP²⁷ (qui vise la réinsertion professionnelle d'employés de commerce) ou NORKOM²⁸ (qui est partenaire de l'AI dans le

cadre de la réinsertion et formation professionnelle, dans le domaine des activités de l'horlogerie, de la mécanique, du polissage et de la bureautique). L'expérience de NORKOM permet de démontrer qu'il est possible de faire de la réinsertion professionnelle comme sociale au sein d'une structure confrontée aux exigences du marché du travail. Selon l'entretien réalisé avec OSUNA, son directeur, dans ce cas précis un des éléments qui fait la réussite de cette entreprise est de fonctionner comme fournisseur pour d'autres marques horlogères, mais surtout de posséder une marque propre²⁹ avec un produit innovant.

Dans l'ensemble, les mesures de l'AI apparaissent comme plutôt efficaces, selon les acteurs rencontrés. Les limites de l'AI s'affichent pour les personnes qui ne peuvent pas bénéficier des mesures proposées mais qui ont tout de même une capacité de gain restreinte. Le durcissement des conditions d'octroi des mesures de la dernière révision³⁰ a eu comme effet un glissement de certains assurés AI vers l'aide sociale.

4.3.3. L'aide sociale

L'aide sociale est une assurance subsidiaire ; c'est-à-dire qu'elle n'intervient qu'en dernier recours si aucun autre droit ne peut être reconnu. Elle a pour but d'assurer un minimum vital calculé dans le Jura à partir des normes CSIAS³¹. En plus de garantir un soutien financier, l'aide sociale a pour objectif la réinsertion sociale et professionnelle. La réinsertion est réalisée par le service cantonal de l'action

²⁷ <http://www.medhop.ch/>, consulté le 20 avril 2015

²⁸ <http://www.norkom.ch/>, consulté le 11 mars 2015

²⁹ La marque UCS développée et produite intégralement par NORKOM offre la possibilité de faire des montres sur mesure, <http://www.ucsshop.com/>, consulté le 27 mai 2015.

³⁰ <http://www.bsv.admin.ch/themen/iv/00021/03189/?lang=fr>, consulté le 4 mai 2015

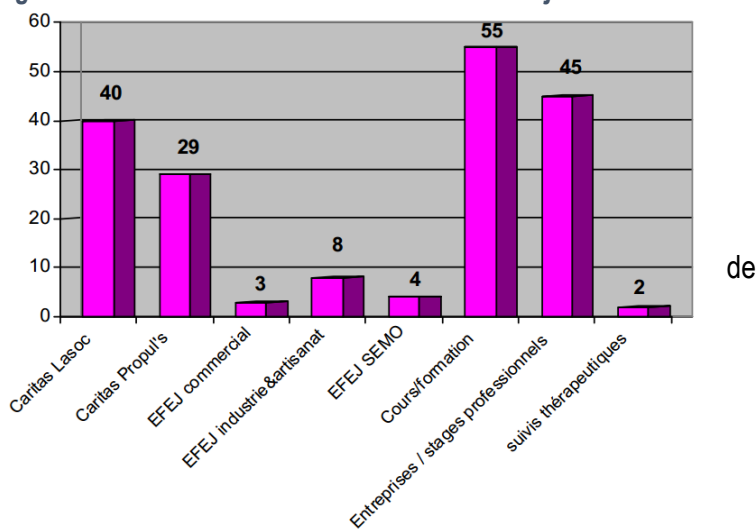
³¹ <http://csias.ch/les-normes-csias/>, consulté le 2 mai 2015

sociale. L'accompagnement social à proprement parlé et les décisions d'octroi de l'aide sociale sont assurés par les Services Sociaux Régionaux, un organe paraétatique.

À partir de l'entretien réalisé avec BOURQUENEZ P., il ressort plusieurs éléments. Le premier étant un déplacement des bénéficiaires de l'AI et du chômage vers l'aide sociale. Ce mouvement vers le dernier filet de la protection sociale (soit une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale) s'explique notamment par des modifications légales. Deuxièmement, les problématiques sont de plus en plus complexes et nécessitent un accompagnement de qualité. Le troisième élément qui apparaît est l'importance que prend le démarchage d'entreprises pour trouver des places dans le marché du travail.

Un moyen d'anticipation, à l'image de la détection précoce dans le cadre de l'AI, apparaît comme intéressant pour l'aide sociale. Les outils d'incitation sont parfois limités pour motiver les bénéficiaires à trouver du travail. Une des grandes difficultés est l'insertion de personnes capables travailler à 100% avec fiabilité mais avec une rentabilité de 60%-70%. Selon BOURQUENEZ P., il serait intéressant de trouver des moyens pour permettre à ces personnes de travailler dans une entreprise ordinaire avec un soutien financier de l'ordre du manque à gagner afin d'encourager l'employeur.

Figure 17 : Mesures d'insertion de l'aide sociale jurassienne 2013



Les mesures d'insertion de l'aide sociale sont variées. Les stages professionnels font parties des mesures fréquemment utilisées. Dans le rapport 2014, qui n'est pas encore publié, la mesure la plus utilisée est l'entreprise/stage professionnel. Source : Secteur d'insertion des SSR, Rapport annuel 2013, file:///C:/Users/notebook/Downloads/RAPACTIVITEtoutpublic2013.pdf

Au final, la mutation actuelle des mesures d'insertion laisse penser qu'APRÈS-BEJUNE peut développer des mesures avec des organisations qui pourraient correspondre aux attentes des bénéficiaires et des services de l'État. Le projet pilote...est une idée qui mériterait d'être étudiée.

4.4. L' économie du Jura

Dans le cadre de l'ESS, l'économie occupe une place importante et une connaissance des enjeux locaux est nécessaire. Dans ce chapitre, différentes notions permettent une meilleure compréhension de l'économie jurassienne. Une comparaison avec Genève permet d'identifier les différences locales pour mettre en évidence les adaptations à faire pour que les prestations d'APRÈS-BEJUNE correspondent au tissu économique jurassien³².

4.4.1. Un tissu industriel développé

³² Le site internet de la République et Canton du Jura donne un aperçu plus détaillé de l'économie jurassienne, <http://www.jura.ch/DEC/ECO.html>, consulté le 23 mars 2015

La répartition par secteur de l'économie permet de relever quelques éléments. Les chiffres présentés

Figure 18 : Répartition des emplois par secteur dans les cantons du Jura et de Genève

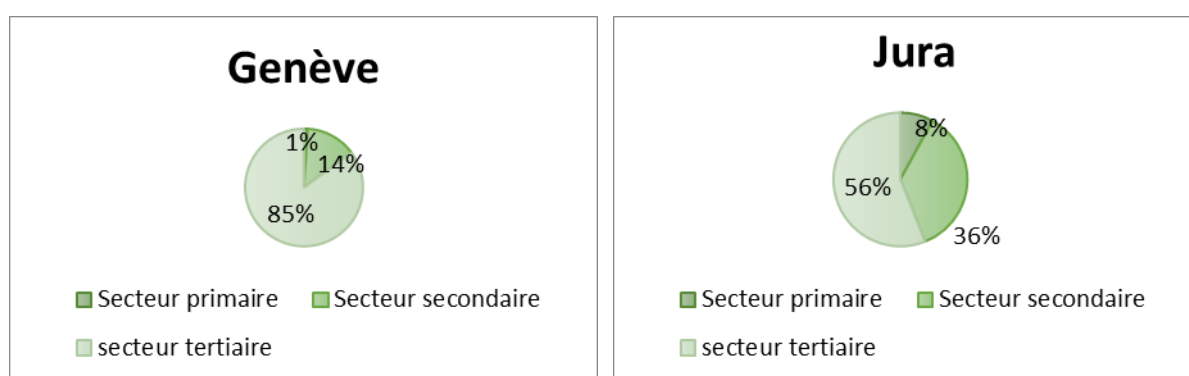


Tableau et graphiques réalisés par l'auteur. Source : OFS, Département fédéral de l'intérieur DFI, Chiffres clés, Portraits régionaux 2014: cantons.

sont une comparaison entre Genève et le Jura.

Dans le canton de Genève, l'ESS s'est développée au travers de la chambre d'économie sociale et

Emplois en 2011	Genève	Jura
Produit intérieur brut (PIB) par habitant en francs	104'914	56'595
Nombre d'emplois total	321'227	40'205
Nombre d'emplois dans le secteur primaire	1'658	3'187
Nombre d'emplois dans le secteur secondaire	45'043	14'554
Nombre d'emplois dans le secteur tertiaire	274'526	22'464

solidaire APRÈS-GE. Il paraît donc intéressant de comparer qualitativement l'économie jurassienne à l'économie genevoise. Un premier indicateur est à prendre en considération : le PIB par habitant. Les montants allant pratiquement du simple au double entre le Jura et Genève doivent permettre de relativiser la comparaison des montants et des moyens entre les deux cantons. À partir de ce tableau, il est également possible d'observer quels sont les secteurs économiques à privilégier dans le cadre du développement de l'ESS.

L'agriculture : Les quelques chiffres du tableau permettent de constater que, dans le canton du Jura, le secteur primaire occupe une place importante. C'est une opportunité intéressante pour développer l'ESS. L'agriculture de proximité, avec une suppression des intermédiaires et par conséquent une relation producteurs-consommateurs directe, représente complètement les principes de l'ESS. APRÈS-

BEJUNE pourrait favoriser le développement de ce type de commerces. Par exemple, en essayant de mettre en relation des magasins de proximité avec des producteurs pour que ceux-ci proposent non seulement leurs produits mais également pour qu'ils participent à la vente et au conseil du client. Actuellement, il existe quelques initiatives de ce type, comme par exemple Saveur de Saison³³, la coopérative Pressafruits³⁴ et la Clé des Champs³⁵ mais elles se limitent à une échelle extrêmement locale.

L'industrie : Le Jura, comme l'Arc jurassien, possède un tissu économique industriel, notamment au travers de la manufacture horlogère, fortement développée. L'industrie n'est actuellement que très peu sensible à la philosophie ESS comme le démontre les chiffres cités auparavant. Ce n'est donc à priori pas le secteur le plus propice pour développer l'ESS dans le Jura.

Cependant, le savoir-faire régional et la force économique du milieu en font un domaine qu'il est envisageable d'exploiter pour l'ESS. À titre d'exemple, Norkom³⁶ (une entreprise d'insertion) a saisi cette opportunité. Cet organisateur de mesures d'insertion professionnelle pour l'assurance invalidité (AI) produit des montres en employant des bénéficiaires de rente AI. Développer une collaboration avec des organisations actives dans le domaine de l'industrie relève du challenge pour la chambre APRÈS-BEJUNE.

Les services : Comme à Genève, c'est le domaine qui représente le plus d'emplois. C'est donc dans ce secteur que l'ESS doit prioritairement développer ses actions. C'est un domaine qui peut se révéler propice aux principes de l'ESS, notamment dans les domaines habituellement bien représentés comme la santé, le social, la culture et la formation.

4.4.2. Programme de développement économique 2013-2022 (PDE)

Dans le programme de développement économique du canton, le rôle des pouvoirs publics est d'établir « des conditions cadres propices à la production/conception d'un projet ». Ce document définit la stratégie que l'État va mettre en place pour répondre aux défis économiques futurs. L'innovation en est la priorité centrale. La diversification est également une notion essentielle de cette stratégie. Cinq principes directeurs extraits du *6e Programme de développement économique*, République et canton du Jura, (2013, p. 34-35) garantissent la cohérence des mesures à mettre en place.

1. Subsidiarité de l'action de l'État : Cela signifie que tout projet soutenu par l'État doit avoir une participation privée. Le rôle des pouvoirs publics est d'intervenir là où le marché n'existe pas ou n'existe que partiellement. L'État a, par conséquent, un rôle d'impulsion en matière économique.

2. Priorité aux projets ancrés dans l'économie régionale : Cela signifie que l'on mise sur le potentiel de l'économie jurassienne et, qu'en cas de développement de nouvelles activités économiques, on recherchera en priorité celles qui ont un lien étroit avec le tissu économique régional. Ce principe limite la propension à soutenir des activités économiques ayant peu de liens avec le Jura et qui sont, par conséquent, plus exposées aux risques de délocalisation.

³³ <http://www.saveurs-de-saisons.ch/>, consulté le 4 mai 2015

³⁴ <http://www.terroir-juraregion.ch/producteur/cooperative-pressafruits/19940>, consulté le 4 mai 2015

³⁵ <http://www.clef-des-champs.ch/cms/fr/>, consulté le 4 mai 2015

³⁶ <http://www.norkom.ch/>, consulté le 11 mars 2015

3. Priorité aux projets économes en ressources naturelles (énergie et territoire) : L'idée est ici de favoriser les projets qui optimisent le rapport valeur ajouté/occupation du sol de manière à éviter des emprises de terrain trop importantes. Compte tenu de la stratégie énergétique du canton du Jura qui vise une autonomie en la matière, les aspects liés à une consommation réduite en énergie seront aussi considérés.

4. Priorité aux projets respectant la notion de responsabilité sociale : Il n'est pas imaginable que l'État soutienne des projets qui ne respectent pas la notion de responsabilité sociale ; en particulier lorsque cette dernière est traduite dans la loi, notamment en terme de respect des conventions collectives ou de l'égalité salariale entre femmes et hommes.

5. Efficience de l'action de l'État : Avec ce principe, on recherche à soutenir des projets ou des actions aptes à optimiser le couple moyens investis/résultats obtenus (contribution à atteindre les objectifs du PDE). En outre, au niveau du fonctionnement de l'État (instruments utilisés, structures et collaborations) lié à l'application du 6e PDE, des adaptations seront apportées aux instruments utilisés (par exemple : financiers), aux structures (par exemple : centres de compétences) et aux collaborations/coopérations intra- et interrégionales. Des adaptations qui interviendront sur la base des analyses d'efficience qui seront effectuées à l'entrée en vigueur du 6^{ème} PDE et de manière continue en fonction du système de monitoring.

Le 6^{ème} programme de développement économique du canton met en évidence plusieurs éléments qui font partie des préoccupations de l'ESS. Les enjeux écologiques (point 3 du PDE) et de la responsabilité sociale (point 4 du PDE) sont le sens même de l'ESS, en quelque sorte son ADN. Le développement local (point 2 du PDE) est également une notion importante, notamment dans l'idée de développer des circuits courts, producteurs-consommateurs. L'ESS milite également pour que les organisations assument leurs responsabilités sociétales et, par conséquent, est favorable aux principes de subsidiarité (point 1 du PDE). L'efficience de l'État (point 5 du PDE) relève du bon sens mais les propositions en terme de collaboration et de coopération sont des principes que partage l'ESS.

L'ESS est non seulement en adéquation avec les mesures de développement économique du canton mais elle peut apporter une réelle plus-value dans les cinq principes évoqués ci-dessus. Dans le domaine de la responsabilité sociétale, l'ESS apporte une vision plus large avec un concept qui place l'Homme au cœur de ses préoccupations. Ce changement de paradigme apporte une vision nouvelle et innovante qu'il est possible de transposer dans de nombreux domaines. De plus, APRÈS-BEJUNE, au travers de sa dimension intercantonale, est un exemple de coopération et de collaboration.

Au final, l'ESS entre dans les lignes du programme de développement économique du canton mais, de par les plus-values qu'elle peut apporter, mérite un soutien de la part de l'État jurassien dans une mesure qu'il s'agit d'évaluer.

4.5. Une majorité politique de centre droite

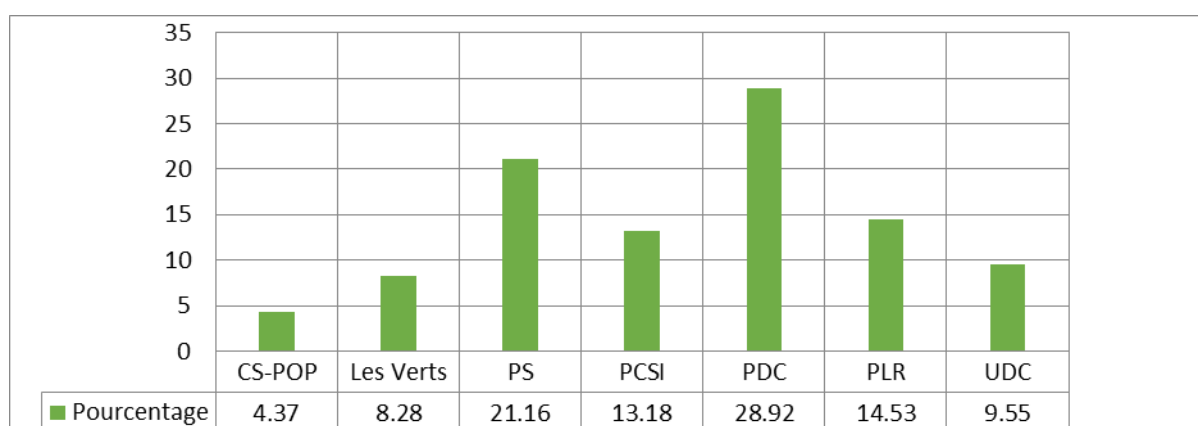
La partie sur l'histoire du canton a permis de comprendre que les citoyens du canton prennent leurs responsabilités et s'engagent activement dans des causes qui leur paraissent justes. Probable héritage de ces luttes passées, la politique garde un impact considérable dans le canton du Jura.

Pour développer l'ESS, il est intéressant de connaître les sensibilités politiques du territoire dans lequel s'inscrit le projet. Cela permet d'adapter la communication aux préoccupations des forces partisanes et au grand public. Le document de l'OFS, Département fédéral de l'intérieur DFI, Chiffres clés, Portraits

régionaux 2014: cantons, donne les indications suivantes concernant les élections au conseil national de la législature 2011-2015.

Figure 19: Répartition des forces partisanes en %

PDC	Parti démocrate-chrétien et Jeunes démocrates-chrétiens	28.92 %
PS	Parti socialiste	21.16 %
PLR	Parti libéral-radical	14.53%
PCSI	Parti chrétien-social indépendant	13.18%
UDC	Union démocratique du centre	9.55%
CS-POP	Combat socialiste - Parti ouvrier populaire	4.37%
	Les Verts jurassiens	8.28%



Source : OFS, Département fédéral de l'intérieur DFI, Chiffres clés, Portraits régionaux 2014: cantons.

Les chiffres ci-dessus permettent de constater que le canton du Jura est un canton de centre droit. Les deux premiers partis (PDC et PS) représentent plus de la moitié des voix. La force des partis de gauche (CS-POP, Les Verts, PS), habituellement sensibles aux valeurs humanistes, laisse envisager la possibilité de solliciter un appui politique pour l'ESS. Toutefois, l'objectif n'étant pas d'associer l'ESS à une couleur politique, les autres forces partisanes peuvent également se révéler être des soutiens intéressants.

Les entretiens exploratoires réalisés avec des représentants des trois plus grands partis jurassiens (CHAIGNIAT F., DOBLER L., GILLIOZ J.) permettent de penser que l'ESS peut bénéficier d'un soutien de la part de ces partis politiques. Selon DOBLER L., il faut « utiliser une tête d'affiche », c'est-à-dire une personnalité politique reconnue dans la région. D'après CHAIGNIAT F., il est essentiel de garder une indépendance par rapport aux partis mais leur soutien est essentiel. GILLIOZ J. relève l'importance d'apporter des prestations en plus des principes pour développer une reconnaissance auprès des politiciens mais également auprès des futurs membres et du grand public. Tous partagent les grands principes de l'ESS mais ils relèvent l'importance de développer la visibilité.

Ces quelques chiffres et les entretiens exploratoires permettent de penser que les partis politiques jurassiens ne devraient pas être un frein au développement de l'ESS. Toutefois, il est souhaitable qu'un appui politique se dessine, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il est donc nécessaire pour développer la chambre APRÈS-BEJUNE dans le Jura et de mobiliser des personnalités politiques reconnues.

4.6. Les organisations et actions proches de l'ESS

Actuellement, seulement deux organisations sont membres de la chambre APRÈS-BEJUNE. ASSOBOIS³⁷ et Caritas Jura. Par ailleurs, l'entreprise ASSOBOIS s'est vu remettre le prix « coup de cœur » du développement durable 2013 du canton du Jura.

Il est certain que de nombreuses organisations actives dans le canton partagent les valeurs de l'ESS. Certaines sont déjà plus ou moins identifiées, comme par exemple La Clef des Champs, Norkom ou encore Longo Mai³⁸ (une coopérative active dans l'agriculture biologique). Il est certain que de nombreuses organisations jurassiennes partagent les principes de l'ESS sans pour autant être reconnues en tant que telles. Dans les différentes rencontres faites dans le cadre de ce travail, il est souvent fait référence au « petit artisan » qui engage des personnes en difficulté, qui fait attention à l'environnement et dont le but n'est pas le profit mais plutôt la qualité du travail et la relation avec ses clients.

C'est un élément qui laisse penser que certaines micro-entreprises pratiquent l'ESS sans en être conscientes. Un des rôles d'APRÈS-BEJUNE est de recenser et de rassembler ces actions individuelles pour développer des collaborations, améliorer leur visibilité et surtout valoriser leurs plus-values non-matérielles (sociales et environnementales).

4.7. Synthèse

L'histoire, la situation géographique, les acteurs sociaux, l'économie, les organes de formation et la politique jurassienne laissent entrevoir des perspectives favorables à l'ESS. Par contre, il faut retenir que des secteurs sont plus adaptés à l'application de l'ESS et que c'est initialement dans ces secteurs qu'il s'agira de la développer. Le terreau semble donc être fertile. APRÈS-BEJUNE doit se transformer en un excellent jardinier qui saura éviter les tempêtes de grêle tout en profitant à bon escient des opportunités (que sont le soleil et la pluie) pour permettre un développement optimal de l'ESS.

³⁷ <http://assobois-jura.jimdo.com/>, consulté le 5 mai

³⁸ <http://www.prolongomaif.ch/les-cooperatives/le-montois/>, consulté le 5 mai 2015

5. Le rôle du travailleur social dans l'ESS

L'objet principal de ce travail s'appuie sur l'hypothèse que le travailleur social a un rôle à jouer dans le développement de l'ESS, en l'occurrence dans le canton du Jura. Après avoir tenté de définir ce qu'est l'ESS et analyser les particularités économiques, historiques et sociales du canton du Jura, il est temps de s'intéresser au travailleur social.

5.1. Les compétences du travailleur social

Le travailleur social, tel qu'entendu dans le présent travail, est un titulaire d'un « Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ». Ce diplôme certifie une formation de trois ans, respectivement 4 ans en emploi, ponctué par deux semestres de formation pratique effectués sur le terrain. Cette formation a pour objectif de développer et d'acquérir les onze compétences suivantes du référentiel pour la formation Bachelor en travail social³⁹ :

- « 1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
7. Décider d'une action et la mettre en œuvre.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.
9. Évaluer et réorienter l'action.
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.
11. Participer à une démarche de recherche ».

Ces onze compétences sont identiques pour les trois orientations que proposent la HES-SO, l'animation socioculturelle, l'éducation sociale et le service social. Par contre, ces métiers possèdent des référentiels métiers propres.

Dans le cadre de l'ESS, le travailleur social peut jouer plusieurs rôles plus ou moins directs en fonction de son orientation. À titre d'exemple, un animateur socioculturel pourrait animer des rencontres avec la population, un éducateur pourrait se charger d'accompagner au quotidien une personne en réinsertion au sein d'une organisation d'ESS et un assistant social pourrait se charger de suivre le dossier de cette personne. C'est en quelque sorte comme cela que le travailleur social joue un rôle au sein d'APRÈS-GE. C'est en particulier dans le programme d'insertion de la chambre que des assistants sociaux sont engagés. Il est aisé de comprendre que, comme il est actif dans l'économie capitaliste, un travailleur social peut être actif au sein de l'ESS. Mais comment peut-il prendre pleinement part à son développement ?

Deux possibilités s'offrent à lui :

³⁹ <http://www.hes-so.ch/data/documents/lignes-directrices-formation-pratique-Bachelor-travail-social-970.pdf>, consulté le 3 mai 2015

- Développer une nouvelle structure qui répond à une problématique sociale en appliquant les principes et valeurs de l'ESS. Cet engagement « entrepreneurial » doit exister aussi chez les travailleurs sociaux.
- Participer à la promotion de l'ESS. C'est bien ce rôle qu'il est particulièrement intéressant d'étudier.

5.2. Travail social et ESS

Les liens entre le travail social et le développement de l'ESS sont multiples. Plusieurs points permettent d'imaginer que le travailleur social peut participer au développement de l'ESS.

5.2.1. Des valeurs communes

L'intérêt pour l'ESS dans ce travail repose sur le fait que les deux disciplines ont des valeurs communes. L'être humain est le centre des préoccupations du travailleur social. Dans le cadre de l'ESS, la primauté de l'humain est un de ses fondements, notamment sur le capital. Pour certains, elle en est même sa raison d'être.

Le lien peut également être fait sur les valeurs du travailleur social. La profession défend des valeurs, telles que la bienveillance, l'altruisme, le respect, la solidarité. L'ESS défend des valeurs très proches. Dans les différentes conceptualisations de l'ESS, on retrouve évidemment la solidarité, l'humanisme, l'entraide, la collaboration. Ces valeurs sont davantage mises dans une perspective globale que dans la plupart des conceptions du travail social car elles prennent en compte des notions comme l'économie et le développement durable.

5.2.2. Des objectifs communs

Le travail social répond à des problèmes sociaux. À travers l'accompagnement de son client, il vise une situation plus favorable à l'aide des outils et techniques acquis en cours ainsi qu'à l'aide d'instruments législatifs.

L'ESS, de par sa démarche globale, vise à mettre l'humain au centre de ses préoccupations. Les approches tant solidaires que sociales favorisent l'insertion des personnes défavorisées, le vivre ensemble ou encore la responsabilisation. Ces notions sont également chères au travailleur social. L'empowerment (à comprendre dans le sens du développement du pouvoir d'agir) est un concept qui se retrouve tant dans les fondements du travail social que dans l'ESS.

Les finalités du travail social et de l'ESS sont donc proches. Dès lors, le travailleur social peut participer au développement de l'ESS.

5.2.3. Un engagement commun

De plus, le travailleur social s'est probablement engagé dans le métier de l'humain avec certaines convictions, vraisemblablement au moins celle de pouvoir aider quelques personnes à améliorer leur quotidien. C'est dans ce sens que, dans le cadre de l'ESS, les convictions du travailleur social peuvent se réaliser. C'est cette volonté de changement qui peut pousser le travailleur social à s'engager pour une économie plus humaine.

5.2.4. Des compétences et des convictions à mettre au service de l'ESS

Au final, le travailleur social, au travers de ses connaissances et de ses compétences, semble être un agent important dans le respect des valeurs sociales et solidaires que propose l'ESS. Il est à même d'identifier et de proposer des réponses aux problèmes sociaux. Il peut donc s'engager dans le développement de l'ESS. Le milieu de l'insertion, au travers des entreprises sociales, est un exemple de l'engagement du travailleur social pour une économie plus sociale.

5.2.5. Solidaire

L'étymologie du mot solidaire du latin juridique « in solido » signifie "pour le tout" c'est-à-dire responsable envers le tout.

5.2.6. Social

Le terme « social » est mobilisé dans de nombreuses disciplines avec des définitions et des approches parfois différentes. Il s'agit ici de définir le terme de social dans le cadre du travail social et là encore de nombreux auteurs proposent des explications plus ou moins proches. Celle de GOGUEL D'ALLONDANS T., (2003) à l'avantage de synthétiser différentes approches en s'appuyant sur des mythes. Il met en évidence le rôle de passeur du travailleur social, d'accompagnant. Ce passeur a pour rôle de « sauvegarder l'humanité » là où elle est en danger. Il précise que les représentations de ce rôle « oscillent de la réparation de trajectoire individuelle à l'incapacité de concevoir une gestion globale des problèmes sociaux ». Les travailleurs sociaux ont donc pour rôle de restaurer le lien social, de favoriser la rencontre et le vivre ensemble.

Il faut donc comprendre le terme « social » au travers de l'approche sociologique, comme étant ce qui concerne la vie en société mais avec l'angle spécifique du travail social qui est de maintenir voire de reconstruire un lien avec la société pour les individus défavorisés soit au travers d'approches individuelles, collectives ou sociétales.

5.3. Les hypothèses d'intervention du travailleur social pour développer l'ESS

Quels rôles un travailleur social peut-il prendre dans le développement de l'ESS dans le canton du Jura ?

5.3.1. Hypothèse 1 : le travailleur social peut participer aux prestations qu'offre une chambre d'ESS.

Les prestations et services que peut proposer le travailleur social font partie des attentes et des besoins des organisations d'une chambre d'ESS.

À partir du référentiel de compétences pour la formation Bachelor en travail social, affiné par de nombreuses discussions avec le comité d'APRÈS-BEJUNE et différentes expériences (notamment

celles d'APRÈS-GE), il est possible d'identifier les éventuels services et prestations sociales que peut proposer un travailleur social au sein d'une chambre :

- Conseil pour adapter l'entreprise afin d'accueillir une personne en difficulté ;
- Accompagnement des collaborateurs en insertion dans l'entreprise ;
- Accompagnement des collaborateurs en cas de licenciement ;
- Conseils personnels pour les collaborateurs (famille, éducation, couple, deuil) ;
- Accompagnement des collaborateurs pour les problèmes de santé/maladie (dépendance, problème psy, maladie longue durée, invalidité) ;
- Conseils financiers à l'égard des collaborateurs (gestion de budget, endettement, assurances sociales, retraite) ;
- Conseils professionnels (conflit, stress, burnout, harcèlement, mobbing) ;
- Service de médiation ;
- Case management ;
- Formations sur l'ESS.

Toujours à partir du référentiel de compétences et des éléments cités précédemment, le travailleur social pourrait, en plus de développer des prestations sociales spécifiques à la chambre, jouer d'autres rôles :

- Militer pour l'ESS (actions dans l'espace public, lobbying) ;
- Animer séances et rencontres (techniques spécifiques d'animation participative) ;
- Informer et sensibiliser sur l'ESS (interventions dans des classes, soirées d'informations, envoi de documentations) ;
- Prospector en vue de recruter de nouveaux membres à la chambre d'ESS ;
- Développer de nouvelles mesures d'insertion au sein du réseau ESS ;
- Développer des formations sur les enjeux de l'insertion et l'ESS.

Il s'agit ensuite de vérifier auprès des organisations, membres ou potentiellement membres, si ces prestations et services sont demandés ; ceci au travers du questionnaire présenté dans la partie méthodologie de recherche du chapitre suivant.

5.3.2. Hypothèse 2 : le travailleur social peut participer à la création d'une chambre d'ESS

Le travailleur social possède des ressources, des connaissances, des compétences et des outils utiles au développement d'une chambre d'ESS. Pour vérifier cette hypothèse, ce sont les éléments mobilisés tout au long du processus de développement d'APRÈS-BEJUNE, réalisé dans le cadre de la formation pratique, qui feront foi.

6. La méthodologie de recherche

Dans cette partie, il est nécessaire de rappeler l'objet de la recherche « L'économie sociale et solidaire peut-elle être une alternative pertinente dans le canton du Jura et quels rôles le travailleur social aurait-il à jouer dans son développement ? ».

Cette partie du travail de Bachelor explique la méthodologie de recherche appliquée pour répondre à cette question. Elle a pour but de présenter la méthodologie choisie, les outils utilisés ainsi que les limites et difficultés qui y sont liées.

6.1. La méthode de recherche

Pour établir le cadre de cette recherche, deux éléments concordants se recoupent. La question principale pour APRÈS-BEJUNE est de connaître le type de prestations qu'une chambre d'ESS devrait offrir à ses membres. La question centrale du présent travail est de savoir quels rôles un travailleur social peut jouer dans le développement d'une Chambre d'ESS. Un des buts de cette recherche est donc d'identifier les besoins et attentes des organisations à l'égard d'une chambre d'ESS. À partir des résultats obtenus, il sera possible de savoir si le travailleur social peut jouer un rôle au sein d'une chambre d'ESS à partir de ses compétences professionnelles.

6.1.1. Outils utilisés

Pour réaliser cette enquête, une méthode s'est logiquement imposée : l'enquête par questionnaire, selon VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., (2011, p.171), « consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population, une série de questions [...]. L'enquête par questionnaire à perspective sociologique se distingue du simple sondage d'opinion par le fait qu'elle vise la vérification d'hypothèses théoriques et l'examen que ces hypothèses suggèrent. [...] Compte tenu du grand nombre de personnes généralement interrogées et du traitement quantitatif des informations qui devra suivre, les réponses à la plupart des questions sont normalement précodées de sorte que les répondants doivent obligatoirement choisir leur réponse parmi celles qui leur sont formellement proposées. »

Cette méthode quantitative s'est imposée pour plusieurs raisons. La première raison est la nécessité d'avoir un panel suffisamment large. Des entretiens individuels n'auraient pas rendu compte de la diversité des besoins. De plus, l'enquête ne nécessite pas d'immersion dans le terrain. Elle permet une identification régulière et cohérente des fragments de savoirs tirés d'organisations différenciées. Les données récoltées permettent une standardisation des réponses, ce qui en facilite l'analyse et la comparaison et permet le choix raisonné.

Pour réaliser ce questionnaire, il est nécessaire de consacrer du temps à l'élaboration des questions et d'anticiper le traitement des données. Cette enquête informatique est distribuée par courriel mais également par des personnes relais par auto-administration (c'est-à-dire que les questions permettent au répondant de remplir lui-même le document). Le questionnaire est le fruit d'un travail préalable conséquent. Il est construit à partir des nombreux entretiens exploratoires et de l'expérience réalisée dans le cadre de la formation pratique.

La formation pratique est une partie de la formation en travail social qui est réalisée sur le terrain pour favoriser la mise en pratique de ces compétences. Dans le cadre de ce travail de Bachelor, la formation

pratique réalisée au sein d'APRÈS-BEJUNE est aussi un moyen qui permet d'identifier quelles ressources, compétences et connaissance le travailleur social possède dans sa « boîte à outils » pour développer une chambre d'ESS. Et comme cela a été présenté au début de ce document dans le processus de travail, cette méthode de recherche-action (associant théorique et pratique du terrain) permet d'enrichir mutuellement les deux approches.

6.1.2. L'échantillonnage

ARBORIO A.-M. et FOURNIER P. (2008, p. 26-27) rappellent que « le terrain consiste donc en un nombre limité de lieux, de personnes les fréquentant, d'actions, d'événements y survenant. [...] En tout état de cause, le terrain retenu ne doit pas être trop grand pour éviter que le chercheur s'épuise, se perde dans la connaissance du contexte des constats qu'il dresse. »

À partir de cette définition, il faut cibler de façon pertinente les organisations qu'il s'agit de solliciter. Un premier ciblage provient des listes d'adresses à disposition d'APRÈS-BEJUNE. Il pourrait être envisageable d'obtenir la liste complète des organisations du canton du Jura. Cependant, cela risque d'une part d'épuiser le chercheur et d'autre part de rendre complexe l'analyse de données. Il paraît donc judicieux de cibler les organisations qui sont identifiées comme potentiellement intéressées ou proches de l'ESS. Pour effectuer cette sélection, il s'agit de compléter la liste dont dispose APRÈS-BEJUNE à partir des coordonnées récoltées tout au long de ce travail de Bachelor.

La question des limites géographiques se pose. Le présent travail cible les organisations jurassiennes. APRÈS-BEJUNE possède un rayon d'activité plus large. Le choix d'un rayon assez large permet de récolter davantage de données et de bénéficier d'une meilleure représentativité de la diversité. Ce questionnaire s'adresse donc à tous les représentants des organisations recensées dans la liste d'APRÈS-BEJUNE.

Procéder de façon suffisamment large se justifie selon LIÈVRE P. (2006, p. 87). Il propose l'approche suivante : « groupe d'individus extrait d'une population donnée, sous certaines conditions, choisi de manière que les conclusions de l'étude qu'il subit puissent être généralisables à l'ensemble de la population mère : en particulier, il faut veiller à ce que toutes les situations possibles, dans lesquelles peuvent se trouver les unités de la population mère, soient présentes dans l'échantillon. »

Le fait de cibler principalement les organisations recensées par APRÈS-BEJUNE permet de s'adresser à ceux qui connaissent déjà des conceptions économiques alternatives. Ces organisations seront plus à même de reconnaître leurs besoins en lien avec une chambre. De plus, elles seront peut-être davantage enclines à développer une collaboration. Et finalement, ce sont les organisations identifiées subjectivement comme étant relativement proches des valeurs de l'ESS qui sont ciblées actuellement par APRÈS-BEJUNE. Les autres organisations seront ciblées dans un deuxième temps.

En définitive, cette enquête est basée sur un échantillon quantitatif typique (ou par choix raisonné), c'est-à-dire en utilisant un échantillon dont la composition est plus ou moins sélectionnée.

Figure 20 : La région BEJUNE



Source : <http://www.emsp-bejune.ch/fr/Qui-sommes-nous/Contexte-geographique/Contexte-geographique.html>

6.2. L'éthique de la recherche

L'éthique de cette recherche s'appuie sur le code d'éthique du Groupe romand de coordination, travail de Bachelor, (2008). Ce texte reprend le code d'éthique de la FPSE de l'Université de Genève avec une adaptation des références aux instances académiques.

Cette recherche s'adressant à des représentants d'organisations respecte les droits fondamentaux des personnes. Les sujets sont des personnes présentant des risques limités.

Bien que la recherche soit effectuée à partir d'une base de données existantes et qu'elle ne nécessite pas une participation active des individus (et par conséquent ne nécessite pas le consentement des personnes), les informations suivantes ont été transmises :

- les buts de la recherche ;
- l'identité du responsable de la recherche et de l'institution pour lesquelles il travaille ;
- les méthodes de recueil des données ;
- les précautions prises pour respecter le caractère confidentiel de certaines données ainsi que l'anonymat des personnes et des institutions.

Le questionnaire transmis par courriel garantit un libre consentement. En effet, celui-ci permet à chacun de décider personnellement, sans aucune pression du chercheur, de choisir de le remplir. Tout refus ou retrait n'entraîne aucune conséquence fâcheuse.

Les données ont été récoltées de façon confidentielle et anonyme, sauf dans les cas où les organisations ont souhaité être identifiées afin de prendre une part active à la recherche et plus globalement au développement de l'ESS. Comme les personnes participant à la recherche en ont été informées, les résultats seront publiés dans le présent travail ainsi que sur le site internet de l'association APRÈS-BEJUNE. Toutefois, aucune organisation ne pourra être identifiée au travers des éléments publiés.

Les données récoltées seront utilisées uniquement dans le cadre de cette recherche scientifique. Par contre, les conclusions qui ressortiront de l'analyse des données seront utilisées pour développer l'ESS dans la région BEJUNE.

6.3. Les limites de cette recherche

Cette recherche et en particulier l'enquête par questionnaire présentent des limites dont il faut être conscient. Tout d'abord, la présélection basée sur les adresses récoltées, c'est-à-dire l'échantillonnage, ne représente pas la totalité des points de vue. Ensuite, les organisations qui vont répondre à cette enquête sont certainement celles qui sont très sensibles à une économie alternative. Les données récoltées seront donc probablement plus « favorables » que la réalité au développement d'une chambre d'ESS. Il faut prendre en compte ces biais dans l'analyse des données.

De façon plus précise, le questionnaire présente en lui-même quelques inconvénients. L'échange direct étant absent, les réponses qui pourraient être superficielles ne permettent pas l'analyse d'enjeux sous-jacents. Le questionnaire ne laisse que peu de place pour les propos et les commentaires des interviewés. Il est également possible que, par bienveillance et désirabilité/pression sociale, les réponses soient consensuelles et qu'ainsi la véracité et la pertinence de l'enquête soient de ce fait discutables.

7. L'analyse des informations recueillies par questionnaire et par l'approche empirique

Pour réaliser cette analyse des informations, deux approches sont associées pour répondre à la problématique des rôles du travailleur social dans l'ESS : les enseignements de la formation pratique et le questionnaire sur les besoins et attentes des organisations.

7.1. Les résultats de l'approche empirique au travers de la formation pratique au sein d'APRÈS-BEJUNE

Pour identifier le rôle que peut jouer un travailleur social dans le développement d'une chambre d'ESS, en plus de l'enquête sur les besoins et attentes des organisations, il est utile de s'appuyer sur une expérience concrète. Il est ainsi possible, à l'aide de la formation pratique, de déterminer l'utilité de la boîte à outils dont dispose le travailleur social pour développer une chambre d'ESS. Deux objectifs régissaient la formation pratique : le développement de la visibilité et l'exploration de l'insertion.

L'objectif sur la visibilité avait pour but de rendre visible l'association et l'ESS par tous les moyens possibles. En l'occurrence, cela s'est manifesté concrètement au travers d'une médiatisation de la problématique de l'ESS. De plus, différents supports de communication ont été développés, comme la réalisation de documents de présentation ou l'exploitation des réseaux sociaux et d'un site internet. Plusieurs présentations à différents publics et quelques manifestations ont également été organisées.

Le second objectif sur l'insertion avait pour but d'identifier les possibilités de positionner APRÈS-BEJUNE dans le domaine de l'insertion. Pour ce faire, de nombreux entretiens ont été réalisés ; que ce soit avec des personnes qui bénéficient de prestations d'insertion, qui organisent ces mesures ou qui les développent.

À l'aide de ces entretiens, une synthèse sur le rôle d'APRÈS-BEJUNE a été réalisée. Quelques éléments de ces entretiens figurent d'ailleurs dans le présent travail.

À partir des deux objectifs fixés par la formation pratique (qui permettent l'acquisition des compétences du travailleur social), il est possible de mettre en évidence de façon empirique les compétences, les connaissances et les outils du travailleur social utiles au développement d'une chambre d'ESS.

7.1.1. Les ressources utilisées pour atteindre les objectifs

Il serait bien sûr possible de dresser une liste exhaustive de toutes les connaissances, outils et compétences que le travailleur social possède pour développer une chambre d'ESS mais cette exhaustivité ne ferait que perdre le lecteur dans une quantité importante de données. Dès lors, une sélection des principaux enseignements de la formation en travail social est effectuée à partir du parcours de l'auteur. Ceci afin de mettre en évidence les éléments les plus pertinents dans ce travail.

Modules de la formation en travail social selon le plan d'étude Bachelor ⁴⁰ et les descriptifs de modules

Éléments utiles au développement d'une chambre ESS

⁴⁰ <http://www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-Bachelor-travail-social-692.pdf>, consulté le 13 mai 2015

Module A1 Rapport au savoir - L'auto-évaluation - Le projet de formation - Outils de formation (écriture, documentation, ...) - Sensibilisation à la posture de recherche	Connaître ses compétences et limites Sens de l'organisation Méthode de travail intellectuel
Module A2 Le professionnel en situation (méthodologies de l'observation et de « problématisation » de situations) - Les fondements théoriques des méthodes d'intervention (au moins systémique, psycho-dynamique, collectif, psycho-social, cognitivo-comportementaliste, relation d'aide) - Théorie de l'action - L'analyse de l'activité	Construire une analyse, un diagnostic d'organisation Comprendre une situation dans sa complexité
Module C4 Individu et société (sujet, groupe, culture, socialisation, interactions, groupes, gestion des altérités) - Techniques d'intervention (conduite d'entretien, animation et gestion de groupe, conduite de réunion, gestion des conflits) - Outils d'expression et de médiation pédagogique	Mener des entretiens Entrée en relation de façon adéquate Communication en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension des interlocuteurs Mener et animer des réunions
Module C5 Collaboration en équipe - partenariat réseau - Outils et pratique de communication professionnelle - Les écrits professionnels	Communication Gestion de conflit Mettre en place un réseau
Module B3 Les politiques publiques (les cadres légaux et leur mise en œuvre) - Modèles d'acteurs et types d'organisation - Introduction aux nouvelles gestions publiques	Connaissance du fonctionnement des organisations, sens de l'organisation, gestion des priorités, support visuel de communication
Module B6 Les 3 métiers historiques du travail social et leurs spécificités - Statut, fonctions et rôle - Le travailleur social un salarié parmi d'autres - Les codes de déontologie professionnelle - Exploration des «Orientations» (cf. choix fin du 3ème semestre)	Identifier et mobiliser les acteurs et les parties prenantes
Module D2 Construction et reconstruction du lien social en rapport avec diverses problématiques (au moins migration, pauvreté, travail et emploi) - Les réponses sociopolitiques - Les réponses institutionnelles - Évaluation de l'efficacité des réponses	Connaissance des politiques publiques (Chômage (LACI), Aide sociale) Formuler une problématique Évaluer les ressources et contraintes
Module D6 Construction des connaissances – Réflexivité - Les dimensions anthropologiques, éthiques et politiques de l'action	Identifier ses forces et faiblesses Construire une argumentation Sensibilisation aux questions éthiques
Formation Pratique 1 OSEO Valais SEMO	Expérimentation et appropriation des différentes connaissances et compétences Développement d'outils spécifiques
Module libre Méthodologie spécifique de création des institutions (entreprises) sociales - Élaborer un projet concret d'institution – Tester la faisabilité sociale et économique - Identifier les compétences nécessaires au pilotage d'un projet de création d'institution - Auto-évaluation	Gestion de projets Travail de façon indépendante Gouvernance d'organisations Créativité
Module E7 Action sociale individualisée : entretiens, écrits professionnels, guidance financière, techniques administratives et comptables, pratiques des assurances sociales et outils juridiques, pratique du contrat d'insertion, placement institutionnel, intervention avec mandat, ... - Action sociale collective : information et prévention, participation à l'action collective, projet et gestion de projet, ...	Techniques d'entretiens Connaissances légales et administratives dans le domaine des assurances sociales Financement des assurances sociales Écriture professionnelle Recherche de fonds

Module E10 Processus de discrimination dans le monde des personnes fragilisées dans les sphères physiologique, psychologique, sociale et/ou économique (jeunes adultes, personnes souffrant de troubles psychiques, femmes, familles, ...)	Compréhension des difficultés des clients/bénéficiaires rencontrés Connaissances légales
Module G6 Des champs d'intervention et de leurs spécificités : de l'administratif à l'associatif - Positionnement professionnel des assistants sociaux dans ces champs - Des dimensions historiques, politiques, économiques, légales et juridiques des politiques publiques et sociales et des systèmes de sécurité sociale et d'aide sociale - Des systèmes de managements et de qualité - Des réseaux institutionnels et de collaboration - Des dilemmes en service social et de leur gestion	Connaissances des démarches qualité Connaissance du processus de pauvreté et de précarité Aider et orienter une personne en démarche d'insertion Connaissance de l'aide sociale Connaissance de la profession d'AS
Module OASIS : Développement local Bases conceptuelles pour appréhender la réalité locale sous l'angle du développement durable, en tenant compte des dimensions sociales, économiques et environnementales - Intégrer le cadre éthique du développement durable - Donner une méthode et des instruments pour établir un diagnostic complexe - Concevoir des projets en privilégiant une lecture complexe - Permettre d'agir sur le tissu collectif par une analyse stratégique qui combine les atouts et les opportunités - Accompagner un projet d'intervention basé sur la participation des usagers	Connaissance en DD Gestion de projet Valoriser les potentialités d'action collective au travers de méthodes participatives Initier et développer des réseaux
Méthodologie de recherche et projet de travail de Bachelor Posture de recherche - Méthodologies de recherche - Éthique - Démarche systématique de distanciation	Techniques d'enquête (entretien, questionnaire), outils méthodologiques
Formation pratique 2 APRÈS-BEJUNE	Expérimentation et appropriation des différentes connaissances et compétences Développement d'outils spécifiques

Ce tableau permet de mettre en perspective les enseignements de la formation en travail social avec les outils utiles au développement d'une chambre. Dans le profil présenté ici, on constate une forte orientation des compétences dans les domaines de l'insertion, des problématiques sociales et de l'accompagnement de personnes concernées par une forme de protection sociale. Cela est dû à l'orientation « service social » de la formation.

Ces compétences, qui positionnent l'assistant social comme « spécialiste » de ces domaines, peuvent être considérées comme étant des ressources importantes pour une chambre de l'économie sociale et solidaire. Il est utile de rappeler ici que l'ESS mobilise dans ses valeurs des notions comme la solidarité, la responsabilité sociale et le bien-être social. Pour développer une chambre d'ESS qui est cohérente avec ses valeurs, il paraît utile de s'appuyer sur un spécialiste des domaines de l'insertion, des problématiques sociales et de l'accompagnement.

À partir de ce tableau, il est également possible de mettre en évidence le fait que le travailleur social possède des compétences transposables. Par exemple, ses connaissances dans la gestion de projet peuvent être une ressource importante. Sa capacité à mener une réflexion dans la complexité est également utile pour développer la pluridisciplinarité et comprendre des enjeux plus subtils et interdisciplinaires. Le travailleur social est également formé pour initier et mener un réseau, une compétence indispensable pour la mise en réseau d'organisations, pour réunir et mobiliser des personnes et des organisations d'horizons différents autour d'un projet commun.

Le travailleur social possède également dans sa boîte à outils des compétences de l'ordre de la relation à l'autre et de l'écoute qui permettent de fédérer autour d'un projet. Il possède aussi des compétences pour vulgariser et adapter un discours au public. Cette capacité se révèle importante car une chambre d'ESS est en relation tant avec les instances cantonales et des patrons qu'avec des petites associations et des bénéficiaires de prestations sociales. Le travailleur social est également capable de favoriser le pouvoir d'agir, de favoriser la citoyenneté et de comprendre en partie la société.

7.1.2. Les lacunes

Le travailleur social possède de nombreux outils et compétences qu'il peut mettre au service de l'ESS. Par contre, il est limité dans ses connaissances du domaine économique. D'une part, il est souvent considéré comme peu compétent dans ce domaine. Et d'autre part, très peu d'outils lui sont enseignés dans le cursus de formation. En outre, de façon générale, l'étudiant en travail social possède généralement un intérêt limité pour l'économie et la politique.

Pour développer une chambre d'ESS, il est nécessaire de comprendre les enjeux liés à la gestion d'organisations. Sans être un expert, des notions générales dans les systèmes de gestion d'entreprise (Ressources Humaines, Finances, Logistique) permettraient de comprendre davantage certaines préoccupations des responsables d'organisations.

7.1.3. Les limites de la démarche

Ce travail met en perspective le travailleur social avec le rôle qu'il peut jouer dans le développement d'une chambre d'ESS. Par contre, aucune comparaison n'est faite avec d'autres formations. Il pourrait être pertinent de comparer la formation HES en travail social avec une formation universitaire du même type (comme la sociologie). Peut-être que certaines formations offrent des outils équivalents, voire même plus adaptés, pour jouer un rôle dans le développement d'une chambre d'ESS.

Par ailleurs, le profil présenté ci-dessus est une orientation particulière de la formation qui ne représente pas tous les travailleurs sociaux. Les enjeux liés à la personnalité, à l'ambition et aux valeurs personnelles ont été volontairement omises pour simplifier la démarche. Toutefois, ce sont des éléments qui pourraient se révéler comme étant essentiels dans la capacité du travailleur social à participer activement au développement d'une chambre d'ESS.

7.1.4. Conclusion intermédiaire

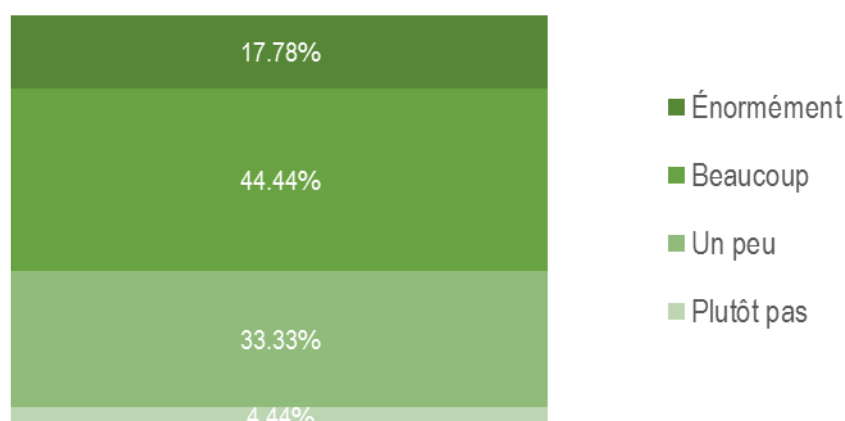
Au travers de cette approche empirique que représente la formation pratique, il est possible d'affirmer que le travailleur social possède des ressources essentielles pour développer une chambre d'ESS. Il est particulièrement précieux dans les domaines de l'insertion, dans la compréhension de la construction des problèmes sociaux ainsi que dans ses compétences à constituer un réseau et à communiquer. Cela est important car, comme cela l'a déjà été relevé dans le cadre théorique de ce travail, les enjeux de l'ESS sont fortement liés à l'inclusion des personnes dans la société, au développement de leur pouvoir d'agir (empowerment) et de leur responsabilité (notamment au travers de l'activité professionnelle). La capacité du travailleur social à se remettre en question, à pratiquer l'évaluation permanente et son esprit critique en font un moteur de projet durable et conçu dans la complexité.

Au final, le travailleur social doit être partie prenante du développement d'une chambre d'ESS. Il est toutefois indispensable qu'il soit entouré, notamment dans le domaine économique. Des connaissances dans les domaines du graphisme, de l'informatique, des réseaux sociaux et du management sont également des ressources utiles.

7.2. Les données du questionnaire soumis aux organisations identifiées comme proches de l'ESS

Le questionnaire a été envoyé à près de 175 adresses courriels de représentants d'organisations. Les réponses aux questionnaires se montent à 45, soit un taux de réponse de 25%. La période de récolte a duré du lundi 4 mai 2015 à midi au jeudi 14 mai 2015. Un rappel a été envoyé le 11 mai 2015.

Figure 21 : Intérêt à priori des organisations pour une chambre d'ESS



Ce tableau montre que 62% des organisations qui ont participé à l'enquête présentent un intérêt marqué. Seules deux organisations (4%) ont participé au sondage sans avoir un intérêt particulier pour l'ESS. Source : Réalisé par l'auteur

Comme cela a déjà été précisé lors de la partie méthodologique, l'échantillonnage de cette enquête est ciblé sur les organisations identifiées comme potentiellement intéressées ou proches de l'ESS. Ce graphique confirme donc que les données qui suivent sont à considérer comme des opinions de personnes déjà en partie sensibilisées par le sujet de l'ESS. Par conséquent, les chiffres ne sont pas représentatifs de l'ensemble des organisations.

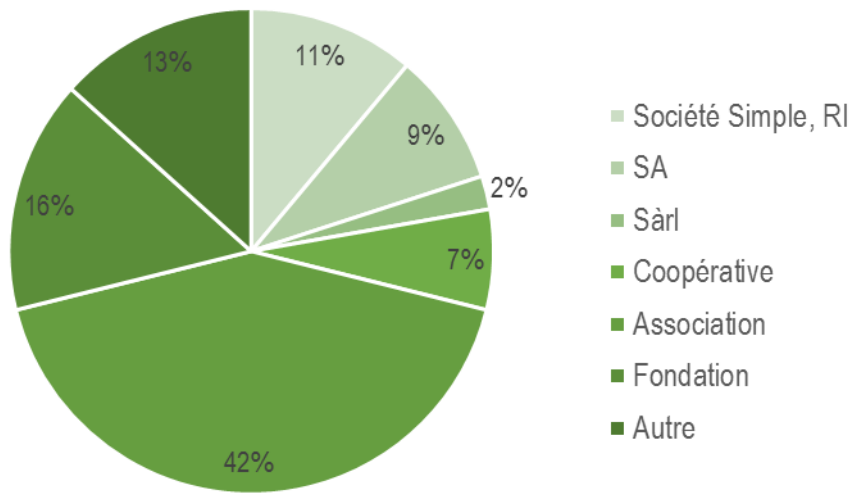
7.2.1. Les réponses récoltées

Avant d'entrer dans l'analyse des résultats, il est nécessaire d'étudier les caractéristiques des répondants. La plupart des organisations ayant répondu sont des organisations de petite taille (1-10 employés), soit des micro-entreprises dans le domaine de l'économie privée, le reste étant des PME (11-300 employés). Les personnes qui ont rempli le questionnaire occupent différentes responsabilités au sein de leur organisation, ce qui garantit une certaine diversité de point de vue.

Les différentes formes juridiques d'organisation sont également représentées dans une proportion qui s'approche de ce que connaît APRÈS-GE, avec une large majorité d'association. À partir de là, il est possible de considérer l'échantillon comme à peu près représentatif des organisations qui pourraient devenir membres d'APRÈS-BEJUNE.

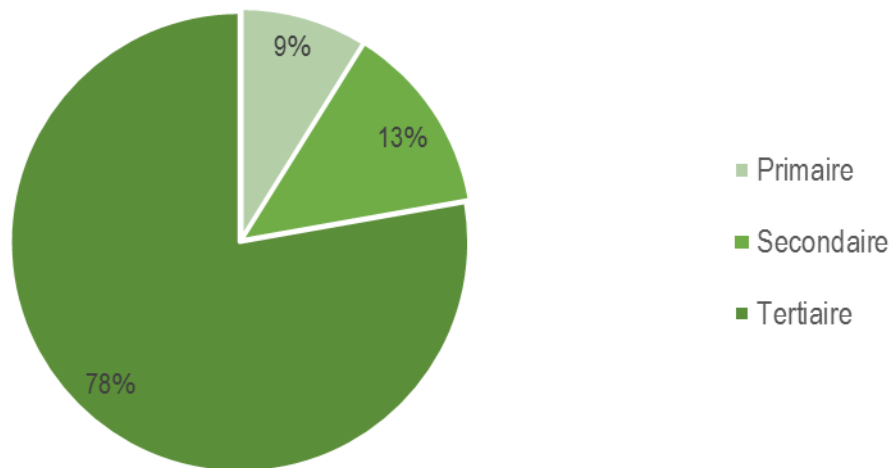
En plus des différentes formes juridiques, il s'avère que les trois secteurs d'activité (primaire, secondaire et tertiaire) sont représentés dans une proportion correspondant à peu près au tissu économique jurassien. Seul le secteur secondaire est plutôt sous-représenté alors que le secteur tertiaire est légèrement surreprésenté. Cela illustre la difficulté pour APRÈS-BEJUNE en particulier (et pour l'ESS en général) d'atteindre le secteur industriel.

Figure 23 : Raison sociale des organisations analysées



Le graphique ci-dessus illustre la répartition entre les formes juridiques des organisations. La famille historique de l'ESS (associations coopératives, fondations) représente 64% de l'échantillon. Les entreprises privées constituent 22% de l'échantillon. Source : Réalisé par l'auteur

Figure 22: Répartition par secteur



Le secteur le plus représenté est sans surprise le secteur des services. Par contre, le secteur secondaire est sous-représenté par rapport au tissu économique jurassien. 13% dans le cas de l'échantillon contre 36% dans l'économie jurassienne. Cela relate peut-être la distance qu'il existe entre le milieu industriel et l'ESS. Source : Réalisé par l'auteur

7.2.2. Les prestations attendues

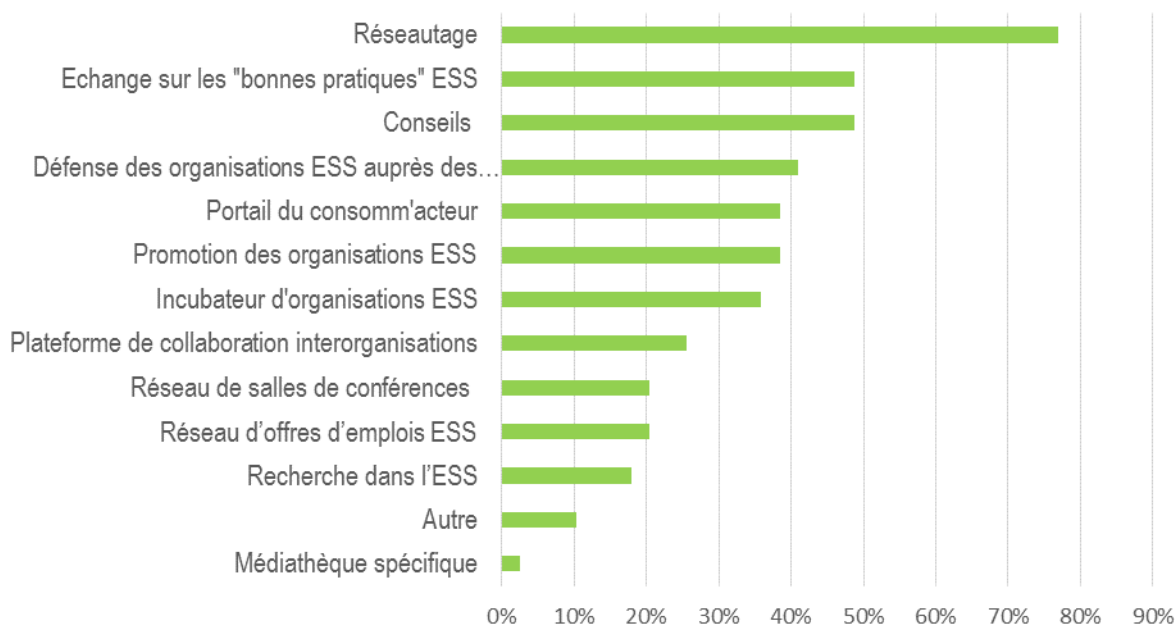
L'objectif du questionnaire est de mettre en perspective les attentes des organisations intéressées par l'ESS avec la boîte à outils dont dispose le travailleur social. Dans cette partie destinée aux attentes de prestations, trois questions ont été posées ; une première sur les prestations en générale, une seconde sur les prestations de réseautage et une troisième sur les attentes en termes de conseil.

La prestation la plus sollicitée est la mise en réseau. C'est la raison même d'une chambre, qu'elle soit de l'ESS ou de l'économie traditionnelle. Les échanges sur les « bonnes pratiques » et les prestations de conseil font également partie des attentes des organisations.

À partir de ce graphique, il apparaît qu'APRÈS-BEJUNE devra en particulier se concentrer sur son rôle de mise en réseau des organisations membres car 80% des sondés sollicitent cette prestation.

L'échange sur les « bonnes pratiques », sorte de partage d'expérience, est également sollicité par les organisations. Même si l'objectif initial est d'échanger sur sa pratique dans le but de l'améliorer, c'est une possibilité de mettre en réseau les organisations. Cela permet également de mettre en perspective

Figure 24 : Attentes à l'égard d'une chambre d'ESS



Seul le réseautage est sollicité par la majorité des organisations. APRÈS-BEJUNE souhaitait mettre en place une médiathèque en collaboration avec le réseau de bibliothèque de l'Arc jurassien. Il s'avère que cela ne répond pas à une attente des sondés. Source : Réalisé par l'auteur

les différentes approches et sensibilités de l'ESS. Des échanges sur les problématiques pratiques du quotidien permettent d'améliorer sa propre pratique mais surtout d'affiner ses valeurs et de les confronter avec celles des autres. C'est une application concrète de co-construction et de méthode participative pour construire les valeurs d'une chambre d'ESS. C'est en quelque sorte un moyen de pratiquer l'ESS au sein de la chambre. APRÈS-BEJUNE doit offrir ce type de prestation rapidement.

Le conseil fait également partie des attentes de près de la moitié des organisations. Le conseil, comme le réseautage et l'échange sur les « bonnes pratiques » sont des prestations qui se révèlent indispensables pour APRÈS-BEJUNE.

Par contre, la mise en place d'une médiathèque, prestation qu'APRÈS-BEJUNE souhaitait mettre en place, ne correspond pas aux attentes des organisations. La recherche dans le domaine de l'ESS, le réseau d'offres d'emploi ou encore le réseau de salle de conférence ne font pas partie des attentes prioritaires des organisations sondées. On peut en déduire que les organisations attendent des prestations concrètes et pratiques.

La promotion et la défense des organisations ESS auprès des pouvoirs publics, la mise en place d'un portail du consomm'acteur et la création d'un incubateur ESS font partie des prestations qu'il serait intéressant de développer dans un deuxième temps. Ces prestations font toutes partie de celles développées par APRÈS-GE, ce qui démontre qu'elles répondent aux réels besoins de ses organisations.

Les graphiques suivants permettent de mettre en évidence le genre de mise en réseau et le type de conseils qui intéressent les organisations.

Figure 25: Les formes de réseautage souhaitées

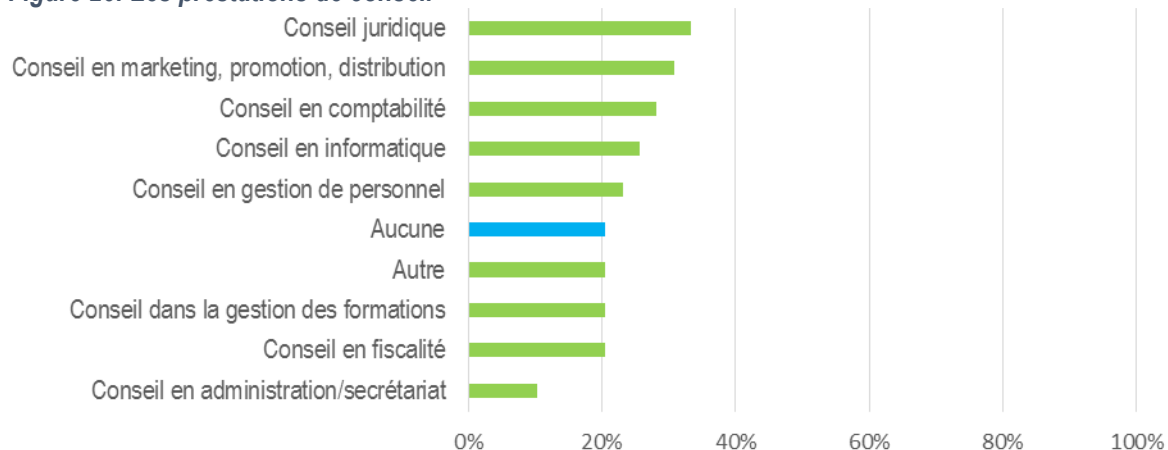


La mise en réseau est essentielle dans les prestations d'une chambre. Ce graphique permet de préciser le type de mise en réseau qui est privilégié par les organisations. Source : Réalisé par l'auteur

En s'intéressant de plus près au réseautage, il apparaît que le type de mise en réseau qui est le plus souhaité est une mise en relation entre organisations de même secteur ou pouvant collaborer. Actuellement, c'est le rôle que joue APRÈS-BEJUNE en recommandant les compétences de ses membres au sein de la chambre.

Ce graphique met aussi en exergue le fait que la majorité des organisations sondées sollicitent la mise sur pied d'évènements réguliers de courte durée (type conférence). APRÈS-BEJUNE devra organiser ce type de manifestation pour se développer. L'adhésion simple avec une mise en réseau uniquement en étant membre intéresse également les organisations. Il ne faut donc pas négliger les supports de mise en réseau classique comme le site internet. À noter encore que plus de 40% des sondés souhaitent être mis en réseau au travers de formations sur et autour de l'ESS.

Cela a déjà été relevé, de façon générale les attentes en conseils existent. Seule une organisation sur cinq n'est pas intéressée par des prestations de conseil. Par contre, aucune des prestations de conseil proposée n'apparaît comme utile à une majorité d'organisations. La plus sollicitée étant le conseil juridique, viennent ensuite le conseil en marketing et le domaine informatique. APRÈS-BEJUNE doit se pencher sur sa capacité à fournir des prestations de conseil.

Figure 26: Les prestations de conseil

Dans l'ensemble, les conseils font partie des prestations attendues étant donné que seulement 20% des organisations ne sont intéressées par aucune de celles proposées ici. Par contre, le type de conseil est bien réparti. Source : Réalisé par l'auteur

Cette partie de recherche sur les attentes des organisations permet de mettre en évidence plusieurs éléments. Premièrement, il apparaît qu'une réelle attente existe à l'égard d'une chambre d'ESS. Ensuite, la mise en réseau est le point central des prestations qu'elle doit fournir. De plus, comme le relève l'étude, les organisations attendent des « *conseils pratiques à propos des mesures concrètes à mettre en place dans une entreprise visant à plus de solidarité et d'équité au sein même de l'entreprise mais également auprès de ses clients et sous-traitants* ». Cette partie du questionnaire a également permis de mettre en évidence que certaines organisations souhaitent que la chambre d'ESS joue un rôle de promotion des organisations ESS et des intérêts sociaux et politiques qu'elles défendent.

Aussi, il est mis en évidence que l'ESS doit se rendre davantage visible mais surtout compréhensible pour le grand public comme pour les responsables d'organisations. Les formations sur l'ESS et sur les moyens de mettre en place une organisation qui pratique l'ESS apparaissent également comme importantes. Au travers du questionnaire, il est apparu la suggestion de mettre en place « *une espèce de questionnaire pour évaluer le degré d'application de l'ESS au sein des organisations* » ; cela pourrait être une idée intéressante.

En résumé, APRÈS-BEJUNE doit développer des prestations dans la mise en réseau et le conseil. La mise en réseau peut se faire de façon relativement rapidement et les moyens actuels de l'association devraient suffire. Il s'agit de bien utiliser les ressources humaines dont dispose le comité et de profiter des bases de données qui ont déjà été réalisées. À partir de ces éléments, il s'agit de mettre en place une stratégie cohérente pour développer un réseau, notamment en répartissant les responsabilités.

Concernant les prestations de conseil, vu le large éventail des demandes, il s'avère complexe de répondre à toutes rapidement. APRÈS-BEJUNE doit s'appuyer sur des personnes ressources possédant des compétences reconnues dans chacun des domaines. APRÈS-BEJUNE doit également continuer à travailler sur la visibilité et la reconnaissance de l'ESS. Les médias, les réseaux sociaux et la prospection active auprès des organisations sont des moyens pertinents pour favoriser la (re)connaissance de l'ESS.

APRÈS-GE a aussi commencé par développer des prestations de ce type avant de mettre en place des outils plus complexes comme l'incubateur. Le rapport d'activité 2014 d'APRÈS-GE met en évidence

trois pôles d'activités : « Emploi et formation », « Développement économique » et « Développement et promotion ». Les deux premiers concernent l'insertion, la formation et l'incubateur. Le troisième concerne des mesures nécessitant moins de moyens et plus simples à mettre en place. Il apparaît que les enjeux actuels sont la négociation des critères ESS, la promotion de l'ESS et de ses valeurs, le développement du site internet (et du portail de commercialisation en particulier) ainsi que la communication au travers de la newsletter et d'événements. Dans les grandes lignes, cela correspond aux attentes des organisations sondées par la présente enquête.

Et finalement, le travailleur social, bien que ne jouant pas un rôle central, possède des outils utiles à la réalisation de ces prestations comme dans sa capacité à développer un réseau. Ses connaissances dans la gestion de conflits et en communication sont deux exemples de ressources. Il peut donc légitimement prétendre jouer un rôle dans le développement d'une chambre d'ESS au travers de la mise en réseau.

7.2.3. Le financement

Cette partie de l'enquête a pour but de définir la méthode de financement d'une chambre d'ESS. Cela devrait permettre d'identifier sa principale source de revenus et de définir le montant des cotisations. Au regard des résultats, le financement de la chambre doit se faire à l'aide des prestations vendues et des cotisations des membres. L'État apparaît plutôt comme un soutien indispensable mais secondaire. Les prestations qui peuvent être vendues par la chambre pourraient être les conseils spécifiques à une entreprise, une intervention de l'association en tant que médiatrice ou encore l'organisation de formations payantes. La plupart des organisations sont prêtes à payer une cotisation limitée. 80% d'entre elles sont prêtes à verser un montant allant de CHF 0.- à 200.-. À titre de comparaison, la cotisation de base de la chambre de commerce du Jura est de CHF 400.- à quoi il faut ajouter un pourcentage en fonction de la taille de l'entreprise.

Figure 27: Source de financement

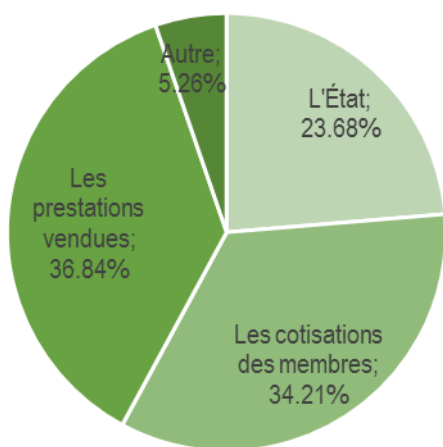
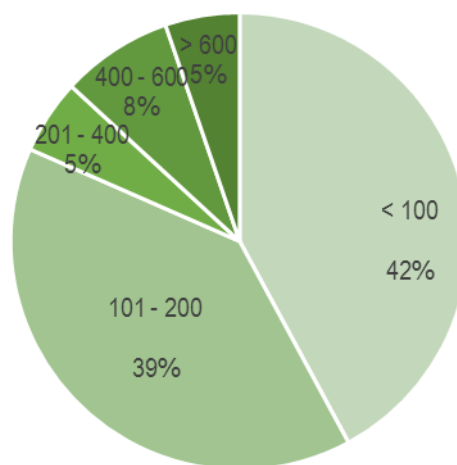


Figure 28: Montant des cotisations



La chambre d'ESS devrait être financée par la vente de prestations et par les cotisations des membres. L'État doit également contribuer au financement de la chambre. Source : Réalisé par l'auteur

Bien que les cotisations doivent participer au financement, selon le tableau ci-dessus, la majorité (81%) des organisations sondées sont prêtes à verser une cotisation limitée (moins de CHF 200.-). Source : Réalisé par l'auteur

En extrapolant à partir de ces quelques chiffres, si les cotisations des membres représentent le tiers du budget de l'association et que celle-ci compte à terme une cinquantaine de membres, le budget annuel pourrait être le suivant :

Revenu	Annuel	mensuel
Cotisation annuelle (50 membres à CHF 150.-)	CHF 7'500.-	CHF 625.-
Aide de l'état et autre 1/3 du budget	CHF 7'500.-	CHF 625.-
Vente de prestation 1/3 du budget	CHF 7'500.-	CHF 625.-
Total	CHF 22'500.-	CHF 1'875.-

Ce budget met en évidence l'inadéquation entre les attentes relativement élevées des organisations et les moyens plutôt limités que ces organisations sont prêtes à mettre à disposition d'APRÈS-BEJUNE. Ce budget, qui correspond à peu près à celui d'APRÈS-BEJUNE pour 2015, permet de couvrir quelques charges fixes (apéritifs AG, envois de courriers, site internet, etc.), de défrayer les bénévoles

(essence) et d'accueillir un stagiaire quelques mois par année. Cette inadéquation s'explique peut-être par le fait que ce sont les cotisations que les organisations sont prêtes à verser avec les prestations limitées actuelles d'APRÈS-BEJUNE. Toutefois, il est possible de modérer ce constat avec l'exemple d'APRÈS-GE. Au sein de cette chambre, 86% des organisations paient une cotisation de moins de CHF 299.-. Les 14% des organisations restantes représentent 45% du total des cotisations. Les organisations de grande taille qui versent des cotisations élevées pourraient donner une autre coloration au budget. Mais cela indique qu'il est nécessaire pour APRÈS-BEJUNE de s'intéresser aussi aux grandes structures.

Au final, cette inadéquation met en évidence la complexité du financement d'une chambre d'ESS. Comme cela a été relevé dans le cadre théorique, les organisations d'ESS (et donc la chambre qui les réunit) devraient être autonomes d'un point de vue financier. Pour prétendre bénéficier de revenus, il faut proposer des prestations facturables. Pour développer des prestations, il est nécessaire de connaître les besoins et attentes des membres et membres potentiels de l'association. Ce travail devrait donc permettre d'identifier les prestations à développer pour pérenniser financièrement l'association.

La stratégie actuelle d'APRÈS-BEJUNE, basée sur la recherche de fonds et sur les cotisations des membres, permet un fond de roulement qui devrait favoriser l'accession à l'étape suivante, c'est-à-dire à la vente de prestations. Il est également imaginable de bénéficier d'un soutien étatique pour autant que ce financement soit subsidiaire et concerne un projet spécifique. Dans de tels projets, le pouvoir de décision et la garantie des objectifs initiaux sont des enjeux centraux mobilisant tant les valeurs de l'ESS que le rôle de l'État. L'exemple de la chambre d'APRÈS-GE, qui est largement financée par la ville de Genève, démontre la dépendance à des ressources externes.

7.2.4. Les valeurs de l'ESS

Cette partie sur les valeurs et les critères est particulièrement intéressante pour développer l'ESS dans la région et plus particulièrement pour donner une direction à APRÈS-BEJUNE. Il apparaît que les organisations sondées sont prêtes dans une large mesure (85% des organisations) à s'engager à mettre en place et à respecter les éléments cités ci-dessous.

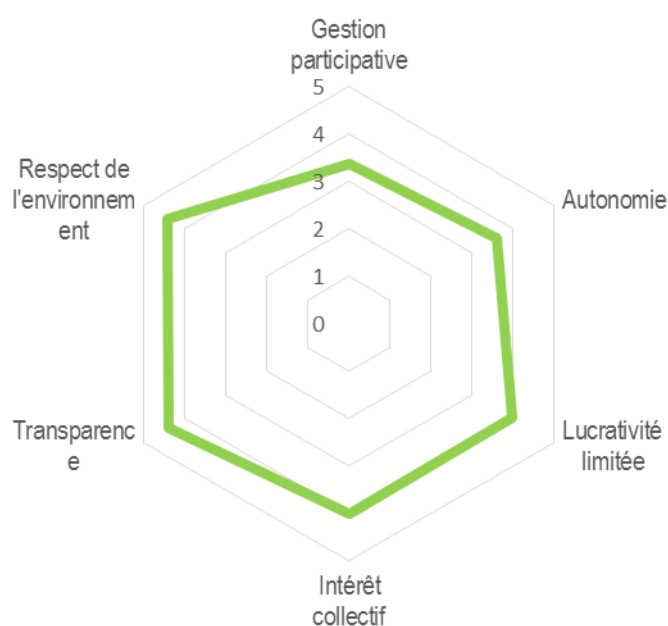
Figure 29: Engagement pour les valeurs



Les organisations se disent prêtes à s'engager pour les valeurs proposées par APRÈS-GE. Le contrôle démocratique est le domaine où elles se montrent les plus réticentes. Source : Réalisé par l'auteur

Dès lors, on peut considérer qu'APRÈS-BEJUNE est inscrit dans un territoire qui est plutôt propice au développement de l'ESS. Le rôle de la chambre est d'autant plus important que ces organisations se disent prêtes. Il s'agit en effet de les accompagner pour mettre en place une gouvernance d'entreprise qui favorise la pratique de l'ESS. Les concepts présentés ici sont une interprétation des valeurs (mises en évidence dans la partie théorique) que défend APRÈS-GE. Ces valeurs semblent correspondre aux attentes et être en adéquation avec la réalité pratique des organisations de la région.

Figure 30: Importance des critères



Ce graphique permet d'illustrer l'importance des critères que devrait mettre en place APRÈS-BEJUNE (5 étant le plus important et 0 le moins important). Source : Réalisé par l'auteur

Cette recherche a permis d'identifier le type de prestations qui sont attendues par les organisations. La partie théorique rend compte du flou qui règne autour du concept de l'ESS. Il s'agit donc maintenant de s'intéresser aux critères qui doivent définir l'appartenance ou non à l'ESS. Les critères proposés dans le questionnaire sont des simplifications de ce que propose APRÈS-GE.

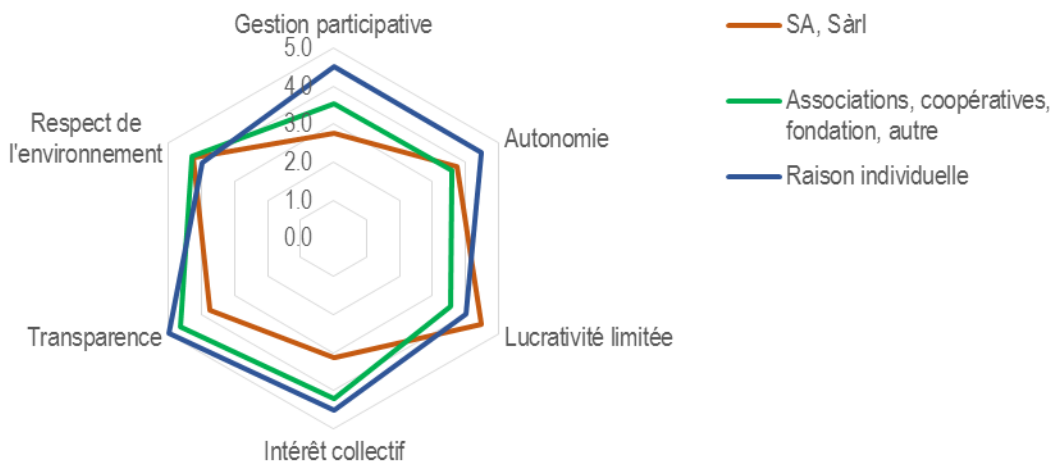
Dans l'ensemble, tous ces critères ont leur place dans une chambre de l'ESS. Les organisations portent leur priorité sur le respect de l'environnement et sur la transparence. L'autonomie financière et la gestion participative apparaissent comme étant moins essentielles mais restent importantes.

Au travers de ce graphique, il apparaît que pour les sondés l'ESS doit considérer le respect de l'environnement dans ces valeurs. L'approche proposée par APRÈS-GE qui offre une place importante à l'écologie dans ses critères, contrairement à l'approche française, semble correspondre aux attentes des organisations.

Il est intéressant de comparer l'importance de ces critères par type d'organisations. Le graphique ci-après, qui met en évidence les différentes sensibilités entre les formes d'organisations, permet de constater que (comme cela avait été imaginé dans le cadre théorique) les petites organisations (RI, Société simple, ...) sont plutôt propices au développement de l'ESS.

Ces organisations accordent une grande importance à tous les critères proposés. Les organisations à but lucratif (de par leur raison sociale) accordent une grande importance au critère de la lucrativité limitée (4,5/5) alors que la famille historique de l'ESS à but non lucratif considère ce critère comme moins important (3,5/5). Cela permet d'imaginer que c'est certainement le critère qui permet de les distinguer de l'économie capitaliste.

Figure 31: Importance des critères par type d'organisation

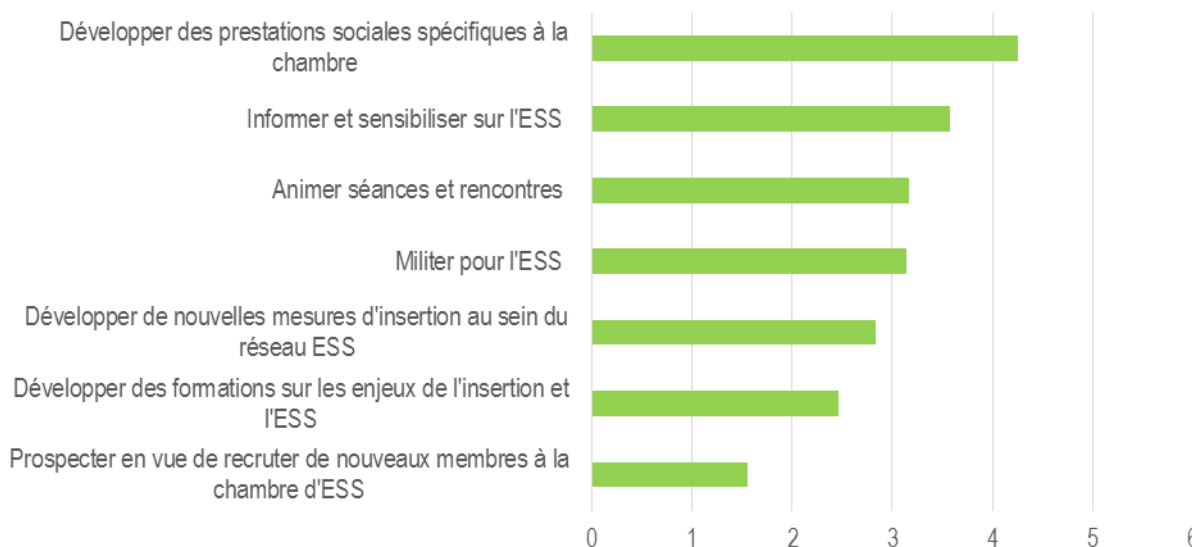


Ce graphique démontre que les perceptions sont différentes en fonction du statut juridique de l'organisation. Toutes positionnent le respect de l'environnement comme critère important. Par contre, la gestion participative semble essentielle pour les raisons individuelles alors que les SA et les Sàrl n'y accordent que peu d'importance. Source : Réalisé par l'auteur

7.2.5. Le rôle du travailleur social

Cette enquête avait également pour but d'identifier en particulier le rôle du travailleur social. Pour ce faire, une série de prestations associées au travailleur social a été proposée aux organisations afin de savoir si elles pouvaient être intéressées par ce type de prestations. Dans le cadre du questionnaire, le terme de conseiller social a été privilégié à celui de travailleur social pour éviter une éventuelle connotation négative.

Figure 32: Rôle du conseiller social dans le développement d'une chambre d'ESS

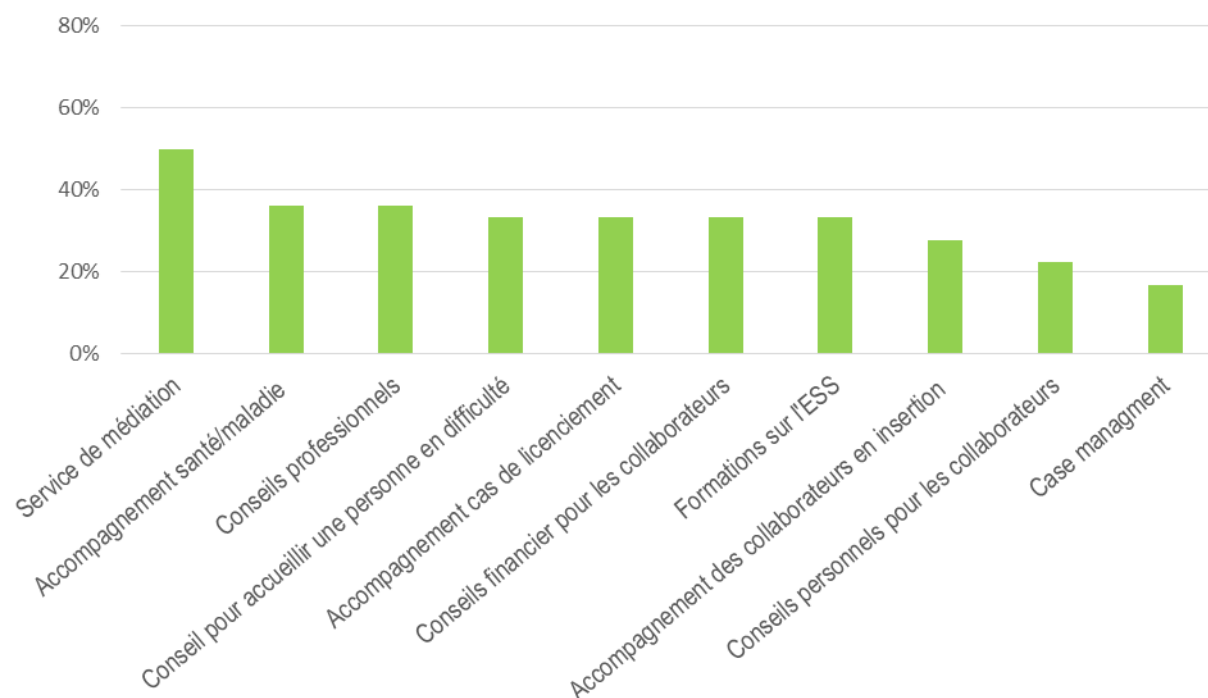


Selon les organisations sondées, un conseiller social devrait en priorité développer des prestations sociales. En se référant au graphique suivant, on peut imaginer qu'il s'agit de développer un service de médiation. La formation ainsi que la prospection ne semble pas faire partie des rôles attribués à un conseiller social (0 étant un rôle peu important et 6 étant un rôle majeur). Source : Réalisé par l'auteur

Selon les données récoltées au travers de ce questionnaire, le rôle premier du travailleur social est de développer des prestations sociales spécifiques à la chambre. Ensuite, les rôles qu'il peut jouer sont d'informer et de sensibiliser sur l'ESS, de militer pour l'ESS et enfin d'animer des séances et des rencontres à l'aide de ses techniques spécifiques d'animation participative. Prospector pour recruter de nouvelles organisations ou développer des formations sur l'insertion ne semblent pas faire partie des rôles prioritaires que peut jouer le travailleur social selon les sondés.

En s'intéressant spécifiquement aux prestations sociales que peut fournir un travailleur social, il ressort que l'élément le plus fréquemment cité, soit par 50% des organisations, est un service de médiation.

Figure 33: Attentes en prestations sociales



Ce graphique permet de classer les prestations sociales qui pourraient intéresser les organisations sondées de la plus demandée à la moins sollicitée. On constate que la moitié des organisations pourraient avoir recours à un service de médiation proposé par la chambre.
Source : Réalisé par l'auteur

Ensuite, ce sont les formations dans le domaine de l'ESS et un service de conseil pour les problèmes privés et professionnels.

À partir de ces graphiques, on peut imaginer que le travailleur social a un rôle à jouer dans le développement d'une chambre d'ESS. Mais celui-ci n'est cependant pas central, d'autant plus que l'activité de médiateur nécessite une formation complémentaire. Toutefois, on constate que le travailleur social peut être sollicité de façon irrégulière pour de nombreuses activités comme dans le cadre d'accompagnement de problème de santé des employés, proposer des conseils pour adapter l'entreprise à l'accueil d'une personne en difficulté ou encore accompagner des collaborateurs dans des problématiques privées comme le deuil ou l'endettement.

7.2.6. Les limites des données

Avec du recul, le questionnaire pose quelques difficultés. Malgré le fait qu'il ait été retravaillé à de nombreuses reprises et par différentes personnes, certaines questions n'étaient pas suffisamment claires ou alors ne proposaient pas toutes les possibilités. À titre d'exemple, une organisation qui souhaitait donner son avis était obligée, de par la construction du questionnaire, d'avoir au moins un intérêt pour une des formes de réseautage.

Par ailleurs, il est étonnant de compter six organisations qui ne se considèrent pas comme ayant une forme juridique reconnue légalement. Cela s'explique peut-être par la problématique de l'autogestion qui est apparue à plusieurs reprises. En effet, certaines organisations ne se reconnaissent pas dans les formes juridiques traditionnelles. Au sein de ces organisations, aucune hiérarchie n'existe parmi leurs membres. Il s'agit d'un possible biais.

7.2.7. Conclusion intermédiaire

En filigrane, on constate que deux écoles s'affrontent. Une partie des organisations sondées considère l'ESS comme étant l'économie des exclus ; c'est-à-dire qui concerne uniquement des personnes en difficulté avec pour rôle essentiel de l'ESS d'offrir des prestations de réinsertion et de favoriser la solidarité. Dans cette approche, l'ESS s'étend à toutes les organisations sociales, d'insertion, d'éducation, etc. Cette conception est celle qui correspond aux origines de l'ESS dans laquelle le travailleur social occupe un rôle essentiel et central. Toutefois, cette vision n'est pas celle qui correspond à la définition de l'ESS présentée dans la partie théorique du présent travail.

La seconde école est une approche plus globale, davantage orientée vers l'économie traditionnelle, tout en étant sensible aux plus-values et aux valeurs que peut apporter la vision de l'ESS. Cette approche plus ouverte a pour difficulté de définir où commence et où s'arrête l'ESS. Dans cette conception, le travailleur social joue un rôle moins central mais tout de même important selon les organisations sondées.

Par ailleurs, ces deux courants de pensée se retrouvent parfois au sein même des membres et de la théorie de l'ESS, entre ceux qui défendent des principes de façon dogmatique avec des exigences élevées envers les membres et ceux qui proposent une vision plus axée sur la sensibilisation et l'ouverture qui privilégie l'amélioration. Il est certain qu'un travail d'information et de sensibilisation sur l'ESS est nécessaire.

En portant un regard global à l'enquête, il est étonnant de constater que les organisations souhaitent mettre en place des critères participatifs et qu'elles soient prêtes à défendre l'utilité sociale, à poursuivre un intérêt collectif ou à s'engager pour la solidarité et la primauté de l'homme sur le capital. Le tout en sollicitant de façon limitée un accompagnement de la part d'un conseiller social. Cela laisse penser que les organisations se considèrent comme suffisamment compétentes pour mettre en place les valeurs de l'ESS.

Cela veut dire que les organisations se considèrent comme compétentes pour poursuivre ces objectifs ou qu'elles ne considèrent par le travailleur social comme étant un professionnel ressource pour leur organisation. Ceci alors que le travailleur social pourrait intervenir pour mettre en place des outils de gestion participative, défendre l'intérêt collectif et participer à la définition de la primauté de l'humain sur le capital dans une vision globale et durable.

Pour le moment, on constate que le travailleur social souffre du manque de considération de la part des milieux économiques pour apporter une plus-value sociale dans les organisations. Il appartient en grande partie au travailleur social d'améliorer cette considération.

7.3. Vérification des hypothèses

À partir de l'approche théorique de ce travail, avec l'appui de l'approche empirique de la formation pratique et à la lumière des données récoltées par le questionnaire, il est possible de revenir sur les hypothèses et la question de départ émises dans ce travail.

7.3.1. Hypothèse 1 : le travailleur social peut participer aux prestations qu'offre une chambre d'ESS.

Les prestations et services que peut proposer le travailleur social font partie des attentes et des besoins des organisations d'une chambre ESS.

Cette hypothèse est confirmée. Son apport est toutefois principalement limité à son champ d'activité professionnelle classique, soit les problématiques sociales. Son expertise et sa plus-value pour les organisations demeurent peu reconnues.

7.3.2. Hypothèse 2 : le travailleur social peut participer à la création d'une chambre d'ESS

Le travailleur social possède des ressources, des connaissances, des compétences et des outils utiles au développement d'une chambre d'ESS.

Cette hypothèse est également vérifiée. La boîte à outils du travailleur social lui permet de soutenir une vision qui peut apporter une lecture plus large et plus complexe. Il possède également des compétences et des connaissances spécifiques utiles au développement d'une chambre.

L'économie doit sortir de son isolement. Elle ne peut pas se limiter à son propre domaine en oubliant les facteurs sociaux et environnementaux. Elle est en train de le faire pour les enjeux écologiques. Elle doit cependant le faire aussi pour les problématiques sociales.

7.3.3. Question de recherche : « L'économie sociale et solidaire peut-elle être une alternative pertinente dans le canton du Jura et quels rôles le travailleur social aurait-il à jouer dans son développement ? »

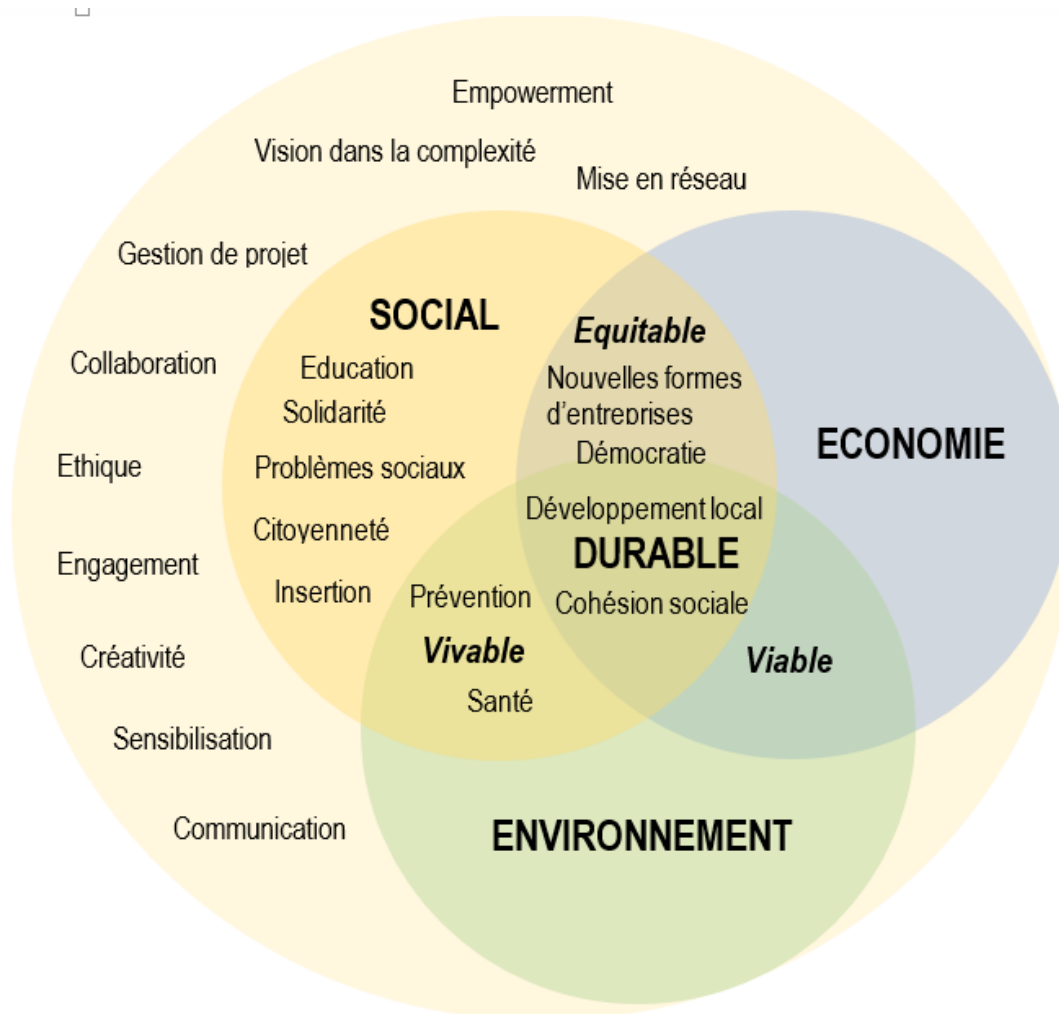
Il apparaît que l'ESS est une alternative pertinente pour le Jura. Dans la partie théorique, il est relevé que le terreau jurassien était fertile. Cela s'est confirmé par l'enquête et par l'approche empirique. Des attentes et des besoins existent.

Le rôle du travailleur social est plus difficile à nuancer. Il est à la fois évident pour certains domaines comme l'insertion mais beaucoup plus subtile dans d'autres domaines comme le développement de prestations de conseil.

Au final, son rôle principal réside dans sa capacité à proposer une lecture globale dans la complexité et interdisciplinaire avec une expertise dans l'insertion et le développement du pouvoir d'agir. Une philosophie ouverte et pluridisciplinaire ainsi qu'une vision éthique font également partie de ses ressources.

L'image ci-après illustre le rôle du travailleur social à partir du concept du développement durable.

Figure 34 : Les rôles du travailleur social



Ce schéma illustre les rôles que peut jouer un travailleur social dans le développement de l'ESS conceptualisé ici sur la base du développement durable. On constate que le travailleur social possède évidemment des compétences spécifiques au pilier social. Il possède également des compétences qui peuvent se révéler à l'interface de l'environnement et du social et à l'interface de l'économie et du social. Il est surtout intéressant de relever toutes les connaissances, outils, techniques identifiées par le cercle jaune clair, que lui procure sa formation qui peuvent venir en appui de l'ensemble du développement durable. Source : Réalisé par l'auteur

8. Les perspectives de l'ESS dans le Jura et les rôles du travailleur social

À partir des résultats de l'enquête réalisée et des éléments découverts au sein de la formation pratique, il s'agit maintenant de tirer des conclusions sur le développement de l'ESS dans le Jura et sur le rôle que peut jouer le travailleur social.

8.1. L'ESS dans le Jura

À partir de ce travail, il est possible de définir les axes de développement de l'ESS dans le Jura et d'APRÈS-BEJUNE. Trois ressortent principalement :

8.1.1. Développer des prestations

APRÈS-BEJUNE doit maintenant proposer des prestations à ses membres. Les attentes existent et la vente de prestations est nécessaire pour le développement de l'association.

Deux pôles doivent être développés. Le réseautage d'une part, avec une mise en réseau direct entre organisation et l'organisation d'événements comme des conférences et des espaces d'échanges sur les « bonnes pratiques ». Le conseil d'autre part, avec le recours aux personnes ressources capables de renseigner les organisations dans les champs identifiés comme utiles (marketing, juridique, etc.).

8.1.2. Définir une stratégie de financement

Le financement est souvent le nerf de la guerre. APRÈS-BEJUNE n'échappe pas à la problématique et doit définir, avec les membres de l'association, comment financer son développement. Il s'agit de définir le rôle de l'État et des autres sources possibles de financement. Il est nécessaire de mettre en place une stratégie à moyen-long terme dans ce domaine.

8.1.3. Définir ses valeurs

APRÈS-BEJUNE doit se positionner plus clairement sur ses valeurs et sur sa conception de l'ESS. Actuellement APRÈS-BEJUNE est basé sur la charte de l'ESS française, sans pour autant renier la chambre d'ESS d'APRÈS-GE, qui propose une autre approche notamment en intégrant le volet environnement. Pilier du développement durable qui s'avère important pour les organisations sondées. Il apparaît par conséquent comme nécessaire de s'approcher du modèle genevois. Cela permettrait de posséder une identité conceptuelle commune et donc une meilleure visibilité et d'avantage de cohérence. Il est également nécessaire de réunir les membres pour con-construire autour de ces valeurs.

8.2. Le travailleur social

Ce travail permet d'ouvrir les champs de la profession de travailleur social. Il possède des compétences qui peuvent se révéler utiles dans de nombreux domaines et en particulier dans des projets qui se

veulent en accord avec les concepts du développement durable. Toutefois, ses compétences transposables à d'autres domaines ne sont pas encore suffisamment reconnues et son expertise n'est pas suffisamment sollicitée dans le domaine social. Deux points ressortent principalement.

8.2.1. Développer un axe économique

La formation en travail social n'offre pas suffisamment d'outils pour comprendre les réalités économiques auxquelles il est de toute façon confronté. Par conséquent, pour ouvrir de nouveaux champs d'activités au travailleur social, il apparaît utile qu'il possède quelques connaissances en finance, en économie politique ou encore en gestion de personnel. Cela permettrait d'une part d'avoir une lecture plus fine des décisions étatiques qu'il n'est parfois pas évident de saisir. Et d'autre part, cela faciliterait la compréhension des attentes et des exigences des employeurs, auxquelles il est confronté au travers des bénéficiaires.

8.2.2. Participer au développement d'entreprises sociales

La connaissance des problématiques sociales et des enjeux de l'insertion professionnelle comme sociale fait du travailleur social un partenaire important pour développer de nouvelles mesures d'insertion. Il apparaît que les entreprises sociales, qui emploient des bénéficiaires d'assurances sociales, pourraient être une solution à l'augmentation du coût de l'aide sociale. Ces entreprises se développent et le Jura semble avoir besoin de ce genre d'emplois. Le travailleur social peut donc participer en partenariat avec d'autres professionnels à la création de mesures de ce type en apportant ses connaissances des problématiques de l'insertion.

9. Le positionnement professionnel de l'auteur

Effectuer une recherche est une chose, transformer cette activité en source d'apprentissage en est une autre. Dans ce chapitre, je vais tenter premièrement d'identifier les savoirs que j'ai acquis au travers de ce travail pour deuxièmement revenir sur les objectifs que je m'étais fixés et finalement dresser un bilan personnel.

9.1. Les apprentissages réalisés

Les dix-huit derniers mois de ma formation ont donné une coloration marquée à mon diplôme et in fine à mon avenir professionnel. Associer formation pratique et travail de recherche et orienter les modules de formation dans une direction commune permet d'acquérir une certaine connaissance d'un sujet. De plus, l'approche supplémentaire offerte par ma formation en système de gestion d'entreprise⁴¹ m'offre une vision et une compréhension complémentaire. Cet engagement particulier m'a permis de réaliser de nombreux apprentissages. Dans le cadre du rapport de la formation pratique, je mets en évidence les compétences du référentiel acquises au travers de ce processus TB/formation pratique. Ici, il s'agit d'apprentissage marquant.

9.1.1. Croire en soi

Croire en soi est un enseignement important que je retiens de ce travail de Bachelor et de cette formation pratique. En effet, j'ai réussi à créer une place de formation pratique alors que cela paraissait très improbable au début. D'autant plus que je me suis lancé dans un sujet assez vague et qui ne fait pas partie des domaines de prédilection du travailleur social. Mener de front ces deux activités de façon très autonome à nécessité de sortir des sentiers balisés mais aussi une certaine abnégation et surtout de croire en mes possibilités. J'ai également développé ma confiance en moi en allant à la rencontre de personnes inconnues, parfois très compétentes, pour les convaincre du bienfondé du projet et de l'ESS.

9.1.2. Cultiver l'ouverture

Au travers de ce Bachelor, je me suis intéressé à un sujet qui n'est pas clairement défini, qui est assez flou, nébuleux. Cette approche pluridisciplinaire évite la dualité mais mobilise la nuance et la compréhension dans la complexité. Cette approche correspond à ma philosophie et m'a enrichi de nombreux exemples concrets et d'expériences de vie très diverses. J'ai pu affiner mes valeurs et ma posture de travailleur social. Au final, je suis convaincu que l'ouverture à l'autre et une vision pluridisciplinaire sont des outils d'épanouissement tant professionnel que personnel.

9.1.3. Mettre en place une méthodologie

Cette initiation à la recherche m'a permis de développer et de m'approprier une démarche méthodologique appropriée à un objet de recherche, principalement à l'aide de différents ouvrages mais également en fonction des particularités du terrain. En utilisant une méthodologie, j'ai gagné en

⁴¹ Certificate Advanced Studies en SGE : http://gestion.he-arc.ch/gestion_formation_continue_cas/cas-syst%C3%A8mes-de-gestion-d%E2%80%99entreprise, consulté le 23 mai 2015

cohérence dans le travail mais également en esprit critique pour choisir puis argumenter les différents axes. J'ai également remarqué quelques-unes de mes difficultés dans la planification de mon travail et dans l'écriture.

De plus, à partir des connaissances théoriques emmagasinées, j'ai appris à construire un discours sur l'ESS cohérent à l'aide d'une réflexion méthodologique. J'ai également appris à vulgariser et à déconstruire le concept.

J'ai appréhendé le monde de la recherche au travers d'un questionnaire. Dans ce cadre, le terme d'initiation est complètement adapté. Malgré le fait que le questionnaire me semblait bien construit et logique avec des liens faciles à faire, cela s'est révélé beaucoup plus complexe. J'imagine que, lors d'un prochain exercice similaire, il sera possible de produire une enquête plus pertinente pour élaborer une analyse de meilleure qualité et plus aboutie sur la base de cette première expérience.

9.1.4. Connaissances de l'ESS

Ce travail m'a également permis d'acquérir de nombreuses connaissances sur le sujet de l'ESS. Au-delà du concept en lui-même, cela permet d'avoir une vision des enjeux du développement durable, de mieux comprendre la complexité de notre société, même en étant moins centré sur les problématiques sociales. Toutefois, la partie exploratoire sur l'insertion ouvre quelques pistes pour améliorer le système d'insertion actuel.

9.2. Les objectifs initiaux

Je crois avoir atteint tous les objectifs fixés initialement dans ce travail de Bachelor à la page 12. Voici les éléments principaux :

Objectifs personnels

Au travers de ce travail de recherche, j'ai développé ma compréhension de notre société par l'acquisition de connaissances dans le domaine de l'économie, de la gestion d'entreprise et d'organisation. J'ai étendu ma compréhension du monde à l'aide d'une approche pluridisciplinaire. Au travers du cadre théorique, j'ai acquis de bonnes connaissances de l'ESS et des modèles économiques alternatifs. J'ai créé une place de stage au sein d'APRÈS-BEJUNE et j'ai rejoint le comité.

Objectifs professionnels

Au travers de ce travail de recherche, j'ai mis en évidence le rôle que peut jouer un travailleur social dans le développement de l'ESS, même si ce rôle est moins central que je ne l'imaginai. J'ai inventorié un nombre important d'organisations qui pourraient rejoindre APRÈS-BEJUNE ou du moins qui en partagent les valeurs. J'ai également contribué à la construction de ces valeurs. De plus, j'ai réussi à faire parler l'ESS dans le Jura⁴² par une médiatisation et au sein de la HES-SO Valais par une intervention en classe auprès des futurs travailleurs sociaux. Pour terminer, j'ai défini le rôle que peut jouer un travailleur social dans le développement d'APRÈS-BEJUNE en particulier.

⁴² Deux articles du Quotidien Jurassien et deux interventions à la radio

Objectifs d'action

Au travers de ce travail de recherche, j'ai proposé des pistes d'intervention pour développer l'ESS dans le canton du Jura et ainsi favoriser une vision qui privilégie l'humain plutôt que le capital. J'ai également démontré que les travailleurs sociaux ont leur place dans l'ESS, même si cette place est moins centrale qu'imaginée. Finalement, j'ai mis sur pied plusieurs événements qui ont permis de développer la visibilité de mon travail, d'APRÈS-BEJUNE et de l'ESS.

9.3. Bilan personnel

Pour commencer, je dois dire que je suis plutôt satisfait et fier du travail que j'ai réalisé sur l'économie sociale et solidaire. En une année, je suis passé de l'état de béotien dans le domaine à une personne reconnue dans la connaissance du sujet. Les quelques sollicitations des médias en témoignent.

Ensuite, je crois que le travail réalisé est dans l'ensemble de qualité satisfaisante au vue de la difficulté et de la complexité de se lancer dans une problématique inconnue. Si je devais refaire un travail sur l'ESS, je serai beaucoup plus sélectif dans le choix de la littérature et parviendrais à mieux cibler l'apport de chaque auteur. J'ai également fait quelques progrès dans ma qualité d'écriture, même si cela demeure un des points à travailler.

Je suis très satisfait de ce que j'ai réussi à mettre en place au travers de ce travail de Bachelor et de la formation pratique. Je me suis lancé dans des projets ambitieux comme l'utilisation de réseaux sociaux pour promouvoir l'association, la mise à jour du site internet, le développement de documents de présentation, la médiatisation ou encore des participations actives à des conférences. Ces exercices pratiques m'ont permis de développer des compétences et des connaissances transposables dans de nombreux domaines d'activités. J'en ai également profité pour développer un réseau important et multidisciplinaire.

Pour finir, je dois souligner que ce travail de Bachelor a nécessité bien d'avantage de temps que ce qui était initialement prévu. En effet, si l'on se base sur les 15 crédits que compte le travail de Bachelor cela représente (15 x 30 h) 450 heures de travail (cours méthodologique, lectures, entretiens exploratoires, rédaction, enquête et soutenance compris). Il me semble que j'ai très largement dépassé ce nombre d'heures. Par conséquent, je dois apprendre à mieux évaluer la masse de travail, à mieux cibler mes actions ou encore à être plus efficace dans mon travail.

10. Conclusion

Le canton du Jura est un terreau propice au développement de l'ESS. La chambre APRÈS-BEJUNE a par conséquent un rôle important à jouer. Il est nécessaire de fédérer un maximum d'initiatives individuelles et collectives qui vont dans le sens de l'ESS autour d'un seul concept ; premièrement pour démontrer son importance et son existence et deuxièmement pour construire à l'aide du partage d'expériences de nouvelles organisations adhérant à ces valeurs.

L'ESS est une alternative pertinente et réelle à l'économie capitaliste. APRÈS-GE le prouve. Cette économie de la durabilité, basée sur des valeurs fortes et sur les piliers du développement durable, doit continuer à croître. Le développement d'une vision commune, avec des critères identiques à toute la Suisse romande, favoriserait la visibilité et faciliterait la vulgarisation.

À l'image de l'écologie ces trente dernières années, une économie qui place au centre de ses préoccupations l'humain deviendra la norme. Les modèles participatifs ou consultatifs présents dans la majorité des projets sont des prémisses de ce changement de paradigme. Le travailleur social devra se positionner dans cette nouvelle économie et ne pas se cantonner aux milieux institutionnalisés. Une autre économie existe, elle doit trouver des porte-paroles.

Ce travail ponctue trois ans de formation, douze mois de recherche et d'écriture et six mois de formation pratique. C'est donc un point clé de ma future carrière professionnelle. En consacrant une partie importante de ma formation à l'ESS, je me suis ouvert de nombreuses portes, je me suis éloigné d'autres. Dans tous les cas, cela m'a permis de donner une nouvelle orientation à ma carrière en m'intéressant au domaine de l'économie.

11. Références

ALLEMAND S., BOUTILLIER S., (2010) *Economie sociale et solidaire: Nouvelles trajectoires d'innovations*, L'Harmattan, Paris

Alternative économique, <http://www.alternatives-economiques.fr/>, consulté le 18 aout 2014

Article sur l'économie du partage type covoiturage, couchsurfing <http://www.atlantico.fr/decryptage/pourquoi-economie-sociale-et-solidaire-est-encore-plus-vicieuse-que-copine-capitaliste-arthur-grave-1571549.html>

BARRANZINI L., (2015) *APRÈS-GE, Etude statistique APRES-GE 2015*, APRÈS-GE, Genève

BOULÈGUE M. (2006) *L'économie sociale de A à Z*, Paris, Alternatives Economiques.

BREGNARD T. (2011) *Le développement économique du canton du Jura au centre de réseaux d'excellence*, La Vie économique Revue de politique économique,

CADIÈRE J., (2013) *L'apprentissage de la recherche en travail social*, Presse de l'EHESP, Rennes

CRETIENEAU A-M., (2010) *Économie sociale et solidaire et développement durable : pensée et actions en conjonction* in ALLEMAND S., BOUTILLIER S., (2010) *Economie sociale et solidaire: Nouvelles trajectoires d'innovations*, L'Harmattan, Paris

CODETHIC, http://www.codethic.com/wp/?page_id=948

Code d'éthique du Groupe romand de coordination Travail de Bachelor, (2008), http://cyberlearn.hes-so.ch/pluginfile.php/519269/mod_folder/content/0/CodeEthiqueTS_2008.pdf?forcedownload=1, consulté le 3 mars 2015

CRESS Midi-Pyrénées, *Charte européenne de l'économie sociale*, <http://www.cress-midipyrenees.org/fr/schapitre.php?schap=33>, consulté le 12 février 2015

DALY H., (1991), *Institutions pour une économie stable*, dans *Steady State Economics*, Island Press (en), Washington DC,

DEFOURNY J., (2005) *L'économie sociale*, in LAVILLE J-L., CATTANI A., (2005) *Dictionnaire de l'autre économie*, Desclée de Brouwer, Paris

DEISS, J. (1998) *Politique économique et sociale de la Suisse*, Edition Fragnière, Fribourg

DEMOUSTIER, D. (2001) *L'économie sociale et solidaire*, S'associer pour entreprendre autrement, Syros, Paris

DUNAND C. et LONGET R., (2015), *Quelle économie pour la transition ?* LE COURRIER

FONTENEAU B., NEAMTAN N., WANYAMA F., PEREIRA MORAIS L., DE POORTER M., (2010), *Economie sociale et solidaire : construire une base de compréhension commune*, CIF-OIT, Turin

- FRÉMEUX P., (2011) *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les petits matins et alternatives économiques, Paris
- GOGUEL D'ALLONDANS T., (2003) *Les enjeux du travail social in Anthropologie d'un travailleur social : passeur, passage, passants*, Paris, Téraedre
- KNÜSEL R., PALAZZO G., GONIN M., GACHET M., (2011) *Projet de recherche VEI sur l'économie sociale et solidaire dans le canton de Vaud*, Université de Lausanne, [http://www3.unil.ch/wpmu/ess-
vd/mon-profil-ess/](http://www3.unil.ch/wpmu/ess-
vd/mon-profil-ess/)
- LAVILLE J-L., CATTANI A., (2005) *Dictionnaire de l'autre économie*, Desclée de Brouwer, Paris
- LIEVRE P., (2006) *Manuel d'initiation à la recherche en travail social. Construire un mémoire professionnel*, Rennes, éditions ENSP, 2e édition,
- MAYER R. et LAFOREST M., (1990) *Problème social : le concept et les principales écoles théoriques*, Erudit, <http://id.erudit.org/iderudit/706475ar>
- MICHAUD C, Business Social Model, <http://www.socialbusinessmodels.ch/content/pourquoi-social-business-models>, consulté le 12 avril 2015
- MORIN A., (2010) *Cheminer ensemble dans la réalité complexe*, L'Harmattan., Paris
- MUSOLINO M., (2011) *L'économie pour les nuls*, Edition FIRST, Paris
- Office fédéral du développement durable, *Stratégie pour le développement durable* <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00262/00528/index.html?lang=fr>
- Office de l'assurance invalidité du Jura, Chiffres 2013 relatifs à la réadaptation professionnelle, [http://www.caisseavsjura.ch/fileadmin/user_upload/doc_news_info ai readaptation 2013.pdf](http://www.caisseavsjura.ch/fileadmin/user_upload/doc_news_info_ai_readaptation_2013.pdf)
- OFS indicateur du développement durable
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/02/ind9.approach.905.html>
- OFS, Département fédéral de l'intérieur DFI, *Chiffres clés, Portraits régionaux 2014: cantons.*
- PELLET T., (2010) *Étude statistique : Photographie de l'économie sociale et solidaire dans le canton de Genève*, Chambre de l'économie sociale et solidaire : APRÈS-GE
- République et canton du Jura, (2013) *6e Programme de développement économique (2013-2022)*
- République et Canton du Jura, (2014) *Les dates clés de la république et canton du Jura*
- République et Canton du Jura, (2014), *Secteur d'insertion des SSR, Rapport annuel 2013*, Service de l'action sociale, <file:///C:/Users/notebook/Downloads/RAPACTIVITEtoutpublic2013.pdf>
- République et Canton du Jura, (2014), *Service public de l'emploi, Rapport d'activité 2013*, Service des Arts et Métier, [file:///C:/Users/notebook/Downloads/SPEJURapportdactivite2013%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/notebook/Downloads/SPEJURapportdactivite2013%20(2).pdf)
- SCHAFFNER E., (2013) *La place de l'assistant social dans la prévention et la gestion de l'absentéisme dans les entreprises privées*, HES-SO Valais, Sierre

SCHWERI M., (2012) *La réunion du lundi : de l'autogestion appliquée à la Librairie du Boulevard*, Genève : Editions des Sauvages

SIBIEUDE T., TRELLU-KANE M., (2011) *L'entreprise sociale (aussi) a besoin d'un business plan*, Rue de l'échiquier, Paris

SINGER P. (2005), *L'économie solidaire*, in LAVILLE J-L., CATTANI A., (2005) *Dictionnaire de l'autre économie*, Desclée de Brouwer, Paris

STIGLITZ J., (2012), *Le prix de l'inégalité*, Les liens qui libèrent, Paris

SWATON S., (2011), *Une entreprise peut-elle être « sociale » dans une économie de marché ?*, Les Édition de l'Hèbe, Charmey

VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., (2011) *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris

WHITEOAK K. (2014), *L'économie sociale et solidaire en Suisse romande*, ouverture.info

ZAPALSKI E. (2014) *ESS, le projet de loi définitivement adopté*, <http://www.apres-ge.ch/node/50388>

Entretiens exploratoires

ACKERMANN N., Chef du service des arts et métier, rencontré le 22 janvier 2015

BARTH Y. Responsable de Creapole, incubateur d'entreprise jurassien, rencontré le 10 décembre 2014

BEUCHAT S., Directeur de RWB Groupe, rencontré le 8 mai 2015

BIELER M, Secrétaire générale d'APRÈS-GE, rencontré le 6 novembre 2014

BREGNARD T., Ancien chef de service de l'économie RCJU, rencontré le 25 février 2015

BOURQUENEZ P. Service de l'action sociale RCJU, rencontré le 7 mai 2015

CHAIGNIAT F., Vice-présidente du parti Démocrate-Chrétien Jurassien, rencontré le 6 novembre 2014

DOBLER L., Président du parti socialiste jurassien, rencontré le 28 octobre 2014

DUNAND C., Fondateur d'APRÈS-GE, rencontré le 6 mai 2015

GILLIOZ J., Membre du parti libéral radical jurassien, patron de PME, rencontré le 21 octobre 2014

HALTMEIER M., Co-gérant d'ECODEV, rencontré le 4 septembre 2014

KARAKASH J-N., SCHOUWEY D. Ministre et chef de service de l'action sociale, rencontrés le 19 mai 2015

LAESSER C., MONARD A., BERGER J-C., Comité d'APRÈS-BEJUNE, rencontrés le 18 septembre 2014

MAILLARD J-N., Directeur de Caritas Jura, JEKER R, Représentant jurassien d'APRÈS-BEJUNE, rencontrés le 21 août 2014

MERGUIN-ROSSE L., Responsable Pro Natura, rencontré le 21 janvier 2015

OSUNA A., directeur de Norkom, rencontré le 27 mai 2015

PRETOT B., responsable du département insertion, Caritas Jura, rencontré le 18 mai 2015

SWATON S., Chercheuse à l'UNIL, rencontré le 9 mars 2015

VEYA D., MONTAVON H., MARTINOLI E., Co-gérant d'ASSOBOIS, rencontrés le 21 août 2014

ZIMMERMANN C., Service de probation RCJU, rencontré le 5 février 2015

12. Annexes

Annexe 1 : Texte d'accompagnement du questionnaire

Annexe 2 : Questionnaire

Annexe 3 : Médias

Annexe 4 : Evénements

12.1. Annexe 1 : Texte d'accompagnement du questionnaire

Madame, Monsieur,
Cher représentant d'organisation
Chère représentante d'organisation

Pour réaliser le travail de Bachelor (travail de mémoire) qui ponctue ma formation en travail social à la HES-SO Valais, j'effectue une recherche sur le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région francophone du canton de Berne et dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (BEJUNE), et plus particulièrement sur le(s) rôle(s) du travailleur social dans ce développement.

Dès lors, en collaboration avec la chambre d'ESS pour la région BEJUNE, nous souhaitons bénéficier de votre expertise en tant que représentant ou représentante d'organisation, pour identifier vos éventuels besoins et attentes à l'égard d'une chambre d'économie sociale et solidaire. A ce titre nous vous adressons ci-dessus un questionnaire dont les réponses seront traitées de façons confidentielles et anonymes. Toutefois, si vous le souhaitez vous pouvez, nous transmettre vos coordonnées qui nous permettront de prendre contact avec vous, selon vos réponses.

Votre participation est précieuse et peut contribuer au développement de cette chambre. Merci d'avance pour le temps que vous allez consacrer à cette enquête qui ne nécessite que quelques minutes. Vous pourrez consulter les résultats de cette enquête sur le site internet de l'association (www.apres-bejune.ch) dès le début du mois de juillet 2015, ainsi que sur demande.

Samuel Beuchat,
Étudiant en travail social

A titre d'information voici une rapide présentation de la chambre d'ESS APRÈS-BEJUNE.

APRÈS-BEJUNE est une association fondée en 2012, qui vise la promotion de l'économie sociale et solidaire dans les régions bernoise francophone, jurassienne et neuchâteloise. Vous trouverez ses statuts et sa charte sur le site internet <http://www.apres-bejune.ch/>.

L'économie sociale et solidaire définit comme valeur principale la primauté de l'humain sur le capital dans une vision de développement durable, c'est-à-dire en prêtant une attention particulière aux aspects environnementaux, économiques et sociaux. L'ESS est présente aussi bien dans les milieux associatifs et en particulier dans le domaine de la réinsertion, que dans l'agriculture de proximité, ou encore dans le domaine des services. L'ESS est également présente dans l'industrie.

Une association sœur existe depuis 10 ans à Genève. Elle peut se targuer d'avoir développé une structure professionnelle qui leur a permis de réunir des organisations occupant quelque 10 % des emplois et produisant une même proportion du PIB de la région genevoise, avec des salaires moyens égaux, voire supérieurs à ceux de l'économie traditionnelle.

Durant ces deux années d'existence, les bénévoles d'APRÈS-BEJUNE se sont efforcés de promouvoir l'économie sociale et solidaire selon les axes suivants.

- Mise en réseau d'organisations membres
- Organisation de conférence sur le sujet de l'ESS
- Conseils aux organisations
- Visibiliser l'ESS (site internet, réseaux sociaux)
- Contact avec d'autres organisations sœurs

APRÈS-BEJUNE cherche depuis quelques temps à dynamiser cette démarche en offrant des services mieux adaptés. Raison pour laquelle nous sollicitons votre participation, pour répondre aux différentes questions qui nous permettent d'adapter nos services aux besoins des organisations intéressées à devenir membres de notre chambre d'économie sociale et solidaire.

Pour le comité d'APRÈS-BEJUNE
Claude Laesser
Président

12.2. Annexe 2 : Questionnaire

1.

L'idée d'une chambre d'ESS m'intéresse

Pas du tout, mais je souhaite donner mon opinion

Un peu

Beaucoup (Si je me tiens à disposition pour un contact, je complète mes coordonnées)

Énormément et je souhaite prendre part au développement du projet (Je complète mes coordonnées)

2.

Pour ce faire je mets mes coordonnées à disposition:

Adresse 1:

Adresse 2:

Code postal:

Ville:

Etat:

Pays:

3.

Et voici mon adresse courriel :

Email:

(yourmail@yourdomain.com)

4.

Ce questionnaire est rempli par

*

Directeur.trice de l'organisation

Responsable RH de l'organisation
Autre cadre de l'organisation
Président.e de l'organisation
Membre du comité de l'organisation
Employé.e de l'organisation
Bénévole de l'organisation
Autre

5.

Raison sociale de l'organisation
Société Simple, Société en Commandite, Société en Nom Collectif, Raison Individuelle
Société Anonyme
Société à responsabilité limitée
Coopérative
Association
Fondation

6.

Nombre d'employés (ne pas considérer les bénévoles)
0 - 1 (indépendant)
2-10
11-20
21-50
51-100
101-300
300 et plus

7.

Secteur d'activité
*
Primaire
Secondaire
Tertiaire

8.

Parmi les prestations offertes par une chambre d'ESS, liées au réseautage, sélectionnez celles qui pourraient vous intéresser.

*

Simple adhésion à la chambre (participation au réseau via les supports de la chambre)

Mises en relation avec d'autres organisations ESS, selon les secteurs d'activité ou les possibilités de collaboration

Evènements réguliers de courte durée, sur un thème variable (déjeuner, conférence...)

Evènements moins fréquents mais de grande envergure (par exemple semaine sur un thème avec repas, ateliers, exposants ESS, conférences)

Formations autour de l'ESS

9.

Parmi les prestations liées au conseil sélectionnez celles qui pourraient vous intéresser.

Comptabilité

Fiscalité

Informatique

Secrétariat

Gestion de personnel

Juridique

Marketing, promotion, distribution

Formation

10.

Parmi les prestations suivantes, sélectionnez celles qui pourraient vous intéresser.

Réseautage (selon liste question 7)

Conseils (selon liste question 8)

Echange sur les "bonnes pratiques" ESS

Promotion des organisations ESS

Défense des intérêts des organisations ESS auprès des pouvoirs publics (Lobbying)

Incubateur d'organisations ESS

Réseau d'offres d'emplois ESS

Portail du consomm'acteur (plateforme qui liste les organisations membres de la chambre, par domaine d'activité pour permettre de privilégier les produits et services locaux et durables)

Réseau de salles de conférences et de séances à disposition sur demande dans tout l'Arc jurassien

Médiathèque spécifique

Recherche dans l'ESS

Autre

11.

Selon vous, quelle prestation doit absolument fournir une chambre d'ESS ?

12.

Quelles attentes avez-vous l'égard d'une chambre d'ESS ?

13.

Suggestions relatives aux besoins de votre organisations à l'égard d'une chambre d'ESS

14.

Selon vous, qui doit financer principalement une chambre d'ESS ?

*

L'État

Les cotisations des membres

Les prestations vendues

Autre

15.

Quelle cotisation seriez-vous prêt à verser pour être membre d'une chambre d'ESS (le montant indiqué ci-dessous prend en compte un montant fixe et un montant en fonction la taille de votre organisation)

*

moins de 100.- CHF

entre 101.-CHF et 200.-CHF

entre 201.-CHF et 400.-CHF

entre 400.-CHF et 600.-CHF

Plus de 600 CHF

16.

Suggestions relatives au financement d'une chambre d'ESS

17.

Au sein de votre organisation, seriez-vous prêt à vous engager et à respecter les éléments suivants :

*

Pas du tout	Plutôt pas	Plutôt oui	Oui complètement
-------------------	---------------	---------------	---------------------

la primauté de la personne sur le capital (l'organisation place l'Humain au centre des ses préoccupation, le capital étant moyen pour y parvenir)

le contrôle démocratique par les membres (chaque membre de l'organisation possède une voix, indépendamment du capital)

la conjonction des intérêts des membres et de l'intérêt général

la défense et la mise en oeuvre des principes de solidarité et de responsabilité

l'autonomie de gestion et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics

Investir les excédents pour le bien être des membres de l'organisation et l'application du développement durable

18.

Si vous deviez définir les critères d'adhésion à une chambres d'ESS, quelle importance accorderiez-vous aux aspects suivants ?

0 étant le moins important; 5 étant le plus important

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

Transparence (rapport d'activité, statuts, état financier)

Intérêt collectif (utilité publique, d'intérêt collectif ou n'allant pas à son encontre)

Autonomie (diversification des bailleurs de fonds, limitation du pouvoir des instances publiques)

Lucrativité limitée (bénéfices principalement réinvestit dans l'organisation, écart salarial plafonné à 1-5,...etc)

Respect de l'environnement (politique de gestion des déchets et de l'énergie,....)

Gestion participative (collaborateurs membres de l'organisation, participation des salariés aux décisions,...)

19.

Suggestions relatives aux valeurs d'une chambre d'ESS

20.

Si la chambre d'ESS met à votre disposition un conseiller social quelles prestations pourraient vous intéresser ?

*

Conseil pour adapter l'entreprise pour l'accueil d'une personne en difficulté

Accompagnement des collaborateurs en insertion dans l'entreprise

Accompagnement des collaborateurs en cas de licenciement

Conseils personnels pour les collaborateurs (Famille, éducation, couple, deuil..)

Accompagnement des collaborateurs pour les problèmes de santé/maladie (dépendance, problème psy, maladie longue durée, invalidité)

Conseils financier à l'égard des collaborateurs (gestion de budget, endettement, assurances sociale, retraite)

Conseils professionnels (conflit, stress, burnout, harcèlement, mobbing)

Service de médiation

Case managment

Formations sur l'ESS

21.

Prioriser les rôles que peut jouer un travailleur social pour développer une chambre d'ESS

*

Déplacez les réponses pour les ordonner

Militer pour l'ESS (action dans l'espace public, lobbying)

Développer des prestations sociales spécifique à la chambre (relatif à question 20)

Animer séances et rencontres (technique spécifiques d'animation participative)

Informier et sensibiliser sur l'ESS (interventions dans des classes,soirées d'information, envoi de documentations)

Prospecter en vue de recruter de nouveaux membres à la chambre d'ESS

Développer de nouvelles mesures d'insertion au sein du réseau ESS

Développer des formations sur les enjeux de l'insertion et l'ESS

NSP (Ne Sais Pas)

22.

Suggestions en lien avec les problématiques sociales

23.

Suggestions et remarques

12.3. Annexe 3 : Médias

■ APRÈS-BEJUNE

Un stagiaire HES pour promouvoir l'économie solidaire

La Chambre d'économie sociale et solidaire (ESS) de la région BEJUNE, APRÈS-BEJUNE, a engagé un stagiaire HES pour promouvoir ses activités. L'Association de promotion de l'économie sociale et solidaire pour la région francophone de Berne et des cantons du Jura et de Neuchâtel (APRÈS-BEJUNE), fondée en 2012 à La Chaux-de-Fonds, a pour objectif d'apporter une alternative à l'économie capitaliste.

Samuel Beuchat, étudiant en travail social, est donc, pour une durée de six mois, chargé de mission pour développer les activités de l'association et sa visibilité. Durant ces six mois, il contactera des associations, des coopératives, des fondations mais aussi des entreprises privées (RI, SA, Sàrl) qui partagent les mêmes préoccupations. Il effectuera une recherche pour identifier les besoins et attentes des organisations sensibles au bien-être de l'humain, il développera une présence sur les réseaux sociaux, assurera une permanence téléphonique et rencontrera de nombreuses organisations.

Fédérer puis créer

Dans un premier temps, la chambre d'économie sociale et solidaire veut fédérer les for-

ces de changement de la région, développer des domaines de compétences au travers de collaborations et d'échanges de bonnes pratiques et mettre en place une bibliographie en lien avec l'ESS. A terme, l'association devra favoriser le développement de structures ESS et créer des emplois.

Belle expérience genevoise

A titre d'exemple la chambre de l'ESS de la région genevoise APRÈS-GE représente près de 10% du PIB. Cette structure, existante depuis 10 ans, atteint un stade qui permettrait de ne consommer que des produits et services estampillés ESS. Par ailleurs, cette structure, qui emploie 13 personnes, a créé son propre incubateur d'entreprises et un service de placement ESS pour les chômeurs très performant.

L'Économie sociale et solidaire (ESS) tire ses origines notamment des coopératives ouvrières et de production françaises. APRÈS-BEJUNE veut réunir les organisations de la région pour qui l'humain prime sur le capital. Des méthodes de gouvernances modernes, des préoccupations éthiques et durables ainsi que la mise en réseau font partie des enjeux clés. **GM**

Article du Quotidien Jurassien du 18 avril 2015

■ DELÉMONT

Une alternative aux limites du capitalisme grâce à l'association APRES-BEJUNE

L'Association APRES-BEJUNE, fondée en 2012 à la Chaux-de-fonds, a pour objectif d'apporter une alternative à l'économie capitaliste en développant l'économie sociale et solidaire (ESS), qui place le bien-être des travailleurs au-dessus de la recherche du profit. Elle compte déjà une quinzaine de membres, des entreprises actives dans des domaines aussi variés que la culture, la restauration ou encore la menuiserie, tel que Assobois Jura Sàrl. La jeune société delémontaine emploie uniquement des chômeurs de 50 ans et plus.

La chambre d'économie sociale et solidaire d'APRES-BEJUNE souhaite développer ce modèle économique en réunissant les organisations de la région qui sont sensibles à certaines valeurs comme l'écologie, la transparence, la lucrativité limitée, etc. Dans le cadre de son travail de bachelor, Samuel Beuchat, chargé de mission de l'association, a mis en évidence les attentes des organisations. «Nous souhaitons développer différents projets pour améliorer le réseautage et ainsi mettre en contact les organisations à travers des rencontres et déjeuners», indique-t-il. La création d'un réseau de personnes-ressources capables de dispenser des



L'entreprise Assobois, à Delémont.

ARCHIVES ROGER MEIER

conseils juridiques est également envisagée. D'autres prestations comme la formation à l'ESS ou le lobbying font partie des aspects que l'association entend développer.

Trois manifestations seront organisées pour faire connaître l'ESS. Tout d'abord, l'assemblée générale de mercredi, à Saint-Imier. Le modèle économique alternatif sera le fil rouge de la journée sur la créativité entrepreneuriale du 29 mai, à Delémont. La thématique sera aussi soulevée lors d'une conférence sur l'autogestion dans les fermes et diverses activités du 29 au 31 mai, à l'Espace Noir, à Saint-Imier. **TL**

Article du Quotidien Jurassien du 23 mai 2015



BNJ FM SA - Programme RFJ
20, rue du 23-Juin
CH-2800 Delémont

Tel : +41 (0)32 421 70 40
Fax : +41 (0)32 421 70 27
Email : administration@rfj.ch

22.05.2015

« Mettre l'humain au centre de l'économie »



Samuel Beuchat est le chargé de mission de l'association « APRES-BEJUNE ».

Promouvoir une économie sociale et solidaire en mettant l'accent sur l'humain et non sur le capital. C'est l'objectif de l'association interjurassienne APRES-BEJUNE, qui s'est présentée vendredi matin à Delémont. Fondée en 2012 par l'association de défense des chômeurs, elle compte actuellement 15 organisations issues de divers domaines au sein de sa chambre (culture, menuiserie, caisse de pensions, insertion professionnelle, restauration, alimentation, solaire, etc.). APRES-BEJUNE possède plusieurs projets : l'association souhaite développer le réseautage entre organisations, créer un réseau de personnes ressources, recruter et informer les organisations ainsi que développer d'autres prestations. Par ailleurs, diverses actions seront menées afin d'améliorer la visibilité de l'association. Une journée sur la créativité entrepreneuriale se tiendra le 29 mai à la gare de Delémont. Un week-end intitulé « Alternatives BEJUNE » se déroulera du 29 au 31 mai à Espace Noir à Saint-Imier où aura également lieu l'assemblée générale le 27 mai. A noter que le chargé de mission, Samuel Beuchat, va rendre son travail de Bachelor sur le thème « L'ESS est une alternative pertinente dans le canton du Jura et le travailleur social a un rôle à jouer » au milieu du mois de juin. /bbo

Article de Radio Fréquence Jura du 22 mai 2015

12.4. Annexe 4 : Evénements

Evénements APRÈS-BEJUNE

27 mai 2015 Assemblée Générale

20h00 à l'Espace Noir à St-Imier
 Au programme : compte rendu des activités, présentation des comptes, élection du comité et présentation d'Espace Noir suivi d'un apéro.



29 mai 2015 Journée organisée en partenariat avec Système J sur la créativité entrepreneuriale: potentiels et opportunités
 8h15 place de la gare à Delémont

Au programme :

- 08h15 Accueil
- 08h45 Ouverture de la journée
 Claude Laesser, Président d'APRÈS-BEJUNE
 Luc Amgwerd, Président de Système J
- 09h00 Conférence : Transition vers une économie de la durabilité et rôle de l'ESS
 René Longet, Après-GE
- 09h40 Conférence : Quelles valeurs réunir pour un entrepreneuriat créatif ?
 Michel Vankerkem, Université de Mons
- 10h15 Pause
- 10h45 Témoignages d'acteurs de l'ESS : Coopératives, l'agriculture de proximité et le circuit court
 Hansjörg Ernst, La Clef des Champs, Saveur de Saison
- 11h00 Témoignages d'acteurs de l'ESS : Difficultés et réussites pratiques de la réinsertion
 Henri Montavon, ASSOBOIS Sarl
- 11h15 Table ronde : Créativité, entrepreneuriat et valeurs de l'ESS
 Claude Laesser
 René Longet
 Michel Vankerkem
 Hansjörg Ernst
 Henri Montavon

Suite du programme et inscriptions sur <http://www.systemej.ch/fr/#tab-3-2>.

29 – 31 mai 2015 Week-end sur l'autogestion

Espace Noir à St-Imier
 Programme en cours de finalisation.
 Expos, conférences, débats, projections, soirée DJ, concerts.
<http://www.espacenoir.ch/~ch/>

